BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 31 MAI 1963 PRIX 10c

Jubilé d'or
50 ANS
1913 — 1963

Au Parlement — Sans Parti Pris

Une tactique indigne d'un vrai parlementaire



par Jean-Marc Poliquin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'hon. Gordon Churchill, ancien ministre conservateur des Affaires des anciens combattants, s'est abaissé lundi à une tactique indigne d'un parlementaire.

Le député de Winnipeg-Sud-Centre a versé au hansard une lettre que tous les observateurs politiques le moindrement sérieux tiennent pour un faux.

Cette lettre est censée avoir été écrite par M. Butterworth à M. Pearson le 14 janvier dernier, après que le chef libéral eut fait sa pirouette au sujet des armes nucléaires.

La lettre est écrite sur du papier qui porte l'écusson de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

On y lit:

"Veuillez accepter mes sincères félicitations pour l'excellent discours logique que vous avez prononcé à la conférence du parti libéral sur les armes nucléaires le 12 janvier.

"Nous avons apprécié votre déclaration indiquant que les points de vue exposés par le parti libéral et mon gouvernement sont identiques. Par suite de votre allocution, nul autre politicien ne s'est gagné autant d'amis dévoués dans mon pays que vous. J'ai été enchanté de constater que vous avez choisi le moment parfaitement approprié pour annoncer l'attitude prise par le parti. Les conservateurs seront forcés de répéter ce que vous avez déjà déclaré. Il sautera aux yeux des électeurs que la politique des conservateurs est étroite d'esprit et qu'ils sont inaptes à continuer de gouverner le pays. Au premier moment opportun, j'aimerais discuter avec vous de la façon dont nous pourrions vous être utiles à l'avenir. Vous pourrez toujours compter sur notre appui.

"Bien à vous,
(Signature)
W. W. Butterworth,
ambassadeur des
Etats-Unis au Canada."

L'hon. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, a vertement donné une leçon d'honnêteté intellectuelle à M. Churchill.

Il a déclaré en pleine Chambre: "Je soupçonne fort que le député de Winnipeg-Sud-Centre est en train — et sciemment — de donner lecture d'une lettre qu'il sait être un faux".

M. Churchill a eu le front de rétorquer: "L'accusation que le ministre des Affaires extérieures porte contre moi est une chose que le Parlement devra considérer très sérieusement. Il m'a accusé d'une façon qu'il regrettera à l'avenir".

Deux ou trois heures après cette exhibition de cynisme, M. Churchill se faisait rabrouer par Son Excellence M. Walton Butterworth, ambassadeur des Etats-Unis au Canada.

M. Butterworth a remis au service d'information des Etats-Unis un communiqué dont voici la teneur:

"La prétendue lettre que j'aurais envoyée au premier ministre actuel du Canada et qui, ai-je appris, a été versée au compte rendu de la Chambre des communes cet après-midi, est un faux total. Ce faux m'a été signalé durant la dernière campagne électorale. J'ai avisé le gouvernement du temps qu'un tel faux circulait. J'ai nié, devant ceux qui m'interrogeaient alors, avoir écrit une telle lettre. Je répète cette dénégation."

La déclaration de l'ambassadeur fait donc écho à une protestation antérieure dont M. Churchill a été informé comme ses autres collègues conservateurs à l'époque.

D'ordinaire, les partis politiques laissent à des hommes de main, à des individus sans réputation, le soin de répandre des histoires inventées de toutes pièces.

Le 27 mai, M. Churchill, ancien ministre de la Couronne, s'est abaissé à colporter une histoire du genre.

Cette goujaterie éclabousse le blason conservateur. On peut s'attendre à ce que tous les conservateurs honnêtes s'en dissocient.

Le Primat d'Espagne et la presse catholique

TOLEDE — Le cardinal Enrique Pla y Deniel, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne, recevant les membres du Comité espagnol de la Presse catholique, les a exhortés à conjuguer leurs efforts au service de l'Eglise, pour la défense de la vérité dans tous les domaines, spécialement en matière d'information.

Le Comité national espagnol de la Presse catholique s'était réuni en session plénière afin d'examiner la constitution d'une Commission permanente de la presse catholique. Il a décidé que la prochaine journée de la presse catholique et de l'information d'Eglise, fixée au 29 juin, aura pour thème: "Le caractère éducatif de la presse". En outre, il inaugurera prochainement un cours sur l'information conciliaire, à l'intention de tous les rédacteurs de la presse espagnole, qui auront une mission d'informateurs religieux au cours de la deuxième session du Concile.

GENEVE — Le Dr D. D. B. Layton, d'Ottawa, a été élu président du conseil exécutif de l'organisation mondiale de la Santé, dont la 32e session s'est tenue au palais des Nations à Genève.

La motion Bertrand et ses amendements

Voici le texte de la motion Bertrand d'abord dans sa formulation première, puis tel qu'amendée par le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, et enfin dans sa version finale, c'est-à-dire après avoir été sous-amendée par le chef de l'Opposition, M. Johnson. Les parties qui ont subi une modification sont en caractère noir.

Motion Bertrand:

Que cette Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué, avec pouvoirs d'entendre des témoins et de siéger même les jours où la Chambre ne tient pas de séance, **pour étudier de quelle façon pourraient être formés et réunis les Etats-généraux de la nation canadienne-française en vue de déterminer les objectifs à poursuivre dans la préparation d'une nouvelle constitution** et les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs, ledit comité devant faire rapport à la Chambre au cours de **la présente session.**

Motion Bertrand, amendée par le ministre de la Jeunesse:

Que cette Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué, avec pouvoirs d'entendre des témoins et de siéger même les jours où la Chambre ne tient pas de séance **et après la prorogation, en vue de déterminer les objectifs à poursuivre dans la revision du régime fédératif canadien** et les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs, ledit comité devant faire rapport à la Chambre au cours de **la prochaine session.**

Motion Bertrand, amendée par le ministre de la Jeunesse et sous-amendée par le chef de l'Opposition:

Que cette Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué, avec pouvoirs d'entendre des témoins et de siéger même les jours où la Chambre ne tient pas de séance et après la prorogation, en vue de **la détermination des objectifs à poursuivre par le Canada français dans la revision du régime constitutionnel canadien** et des meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs, ledit comité devant faire rapport à la Chambre au cours de **la prochaine session.**

Deux jeunes "Français" de l'Ouest deviennent candidats boursiers

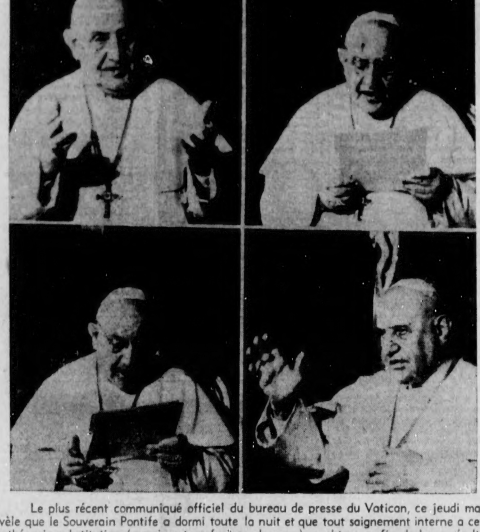
La Commission Locale des Bourses Scolaires en faveur des enfants Français fréquentant des établissements d'enseignement français du Manitoba et de la Saskatchewan s'est réunie le 27 mai 1963, au Consulat de France, 40 Westgate, Winnipeg, sous la présidence du Consul de France, M. Damien Giordani.

Cette Commission a proposé à la Commission Nationale des Bourses du Ministère de l'Education Nationale, douze candidats, tenant compte surtout des ressources modestes des familles.

Les crédits mis à la disposition des deux provinces pour 1963 étant les mêmes que ceux de l'année 1962, une diminution sensible des sommes allouées à chaque candidat a dû être effectuée, le nombre des boursiers étant supérieur à l'an dernier.

La Commission Locale des Bourses Scolaires pour les enfants Français de l'étranger est composée comme suit: MM. Gourbil, M. Gydé, P. Chabalier, P. Fontaine et J. Ouvrard, Mmes S. McCaughey et E. Ragot et M. J. Molicard, rapporteur de la Commission.

Dès que le Ministère de l'Education Nationale aura statué sur ces propositions, les intéressés en seront informés directement par le Consul de France.



Le plus récent communiqué officiel du bureau de presse du Vatican, ce jeudi matin, révèle que le Souverain Pontife a dormi toute la nuit et que tout saignement interne a cessé. La thérapie substitutive (massives transfusions de sang) a obtenu enfin de bons résultats, grâce à la forte constitution du pape. Le docteur Gasbarrini a même quitté Rome par train et est retourné à Bologne "ne croyant pas à la nécessité d'un retour immédiat auprès du Saint-Père". Toutefois les plus compétentes personnalités du Vatican admettent privément que "le Pape peut mourir". Cette maladie de Jean XXIII continue à faire la manchette dans la plupart des journaux d'Europe et d'Amérique, les messages de sympathie et les promesses de prières affluent de toutes les parties de l'univers, mais le pape, pleinement conscient en dépit de sa terrible maladie, partage calmement son temps entre la récitation du chapelet (sa prière favorite) et la méditation de l'Imitation de Jésus dont son secrétaire, Mgr Capovilla, lui fait la lecture de temps à autre; il a même assisté à la sainte messe ce matin; il reçoit de temps à autre son secrétaire d'Etat, le cardinal Cicognani. Par l'intermédiaire de la délégation apostolique, le gouverneur général Vanier et le premier ministre Pearson ont assuré, mardi, Sa Sainteté des prières des Canadiens pour son rétablissement. Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, a demandé des prières spéciales pour que Dieu "donne à son Serviteur les grâces dont il a besoin en ce moment, soit pour accepter Sa Très Sainte Volonté, soit pour recouvrer sa santé".

Un comité anglican va étudier sérieusement la question de l'enseignement religieux

Le problème de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques du Manitoba, le genre d'être humain produit par l'actuel système scolaire neutre, et la philosophie du Département d'Education de la province seront inclus dans les recherches d'un Comité spécial de ministres et de laïcs nommé la semaine dernière par le T. R. H. H. Clark, archevêque anglican de Rupert's Land. Ce comité sera présidé par le professeur d'histoire W. L. Morton, de l'Université de Manitoba.

Les autres membres sont: le Rév. W. Pickering, professeur de sociologie au St. John's College, le Rév. John Lee, recteur de la paroisse St. Paul's de Fort Garry, M. Robert Weir, doyen de la faculté d'agriculture à l'université, et Mme W. C. Folliot, ancienne présidente des Dames Auxiliaires de Rupert's Land.

L'archevêque Clark avait annoncé son intention d'organiser un tel comité dans un article du Rupert's Land News, en janvier dernier. Il disait qu'"une éducation neutre signifie en fin de compte une éducation non chrétienne". Il notait que la philosophie de l'école publique au Manitoba ne comporte pas d'allusions religieuses. Il invitait donc les Anglicans à étudier sérieusement le problème "ou nous ne devrons pas nous plaindre si d'autres prennent en main la situation et prônent des principes d'éducation qui violent notre conscience chrétienne".

Champ d'étude

Le comité doit couvrir un vaste champ d'étude: la désidérabilité et la possibilité, en principe et en fait, de l'enseignement religieux dans les écoles du territoire diocésain de Rupert's Land. Par "écoles" on entend les écoles publiques et privées, donnant des cours sur semaine ou le dimanche, qu'elles soient laïques, confessionnelles ou interconfessionnelles.

Le mot "religion" inclut la religion comme une expérience humaine, la religion telle qu'enseignée par les Eglises chrétiennes, et la religion telle qu'impliquée dans le Credo et l'enseignement de l'Eglise anglicane du Canada. Le comité cependant ne limitera pas ses études à la religion ainsi définie — c'est-à-dire une expérience humaine spécifique de foi, d'adoration et de vie, personnelle et communautaire — mais considérera aussi la sorte de personnalité humaine que de telles écoles servent actuellement à former, et si à la lumière de la doctrine chrétienne de l'homme il faut désirer et obtenir un changement. C'est pourquoi le comité peut désirer examiner la philosophie d'éducation et le programme d'études scolaires du système scolaire manitobain.

Le terme "enseignement" inclut non seulement l'instruction formelle grâce au programme d'études scolaires, mais aussi les exercices religieux, l'atmosphère intellectuelle et spirituelle générale, et les aptitudes que l'on trouve dans les écoles susmentionnées.

Le comité devra recommander librement à l'archevêque Clark ce qui lui semble désirable quant au but, au caractère et à la méthode d'enseignement dans telle ou toutes les écoles.

Texte de la lettre de Pearson sur le bilinguisme au pays

Voici le texte intégral de la lettre adressée par le premier ministre Lester Pearson aux provinces sur la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme:

— La lettre —

Ottawa, le 15 mai 1963
Monsieur le premier ministre,

Dans un discours que je prononçais le 17 décembre 1962 à la Chambre des communes, sur les difficultés et les avantages que présente dans notre pays la dualité de langue et de culture établie par la Confédération, je proposais la tenue d'une vaste enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en consultation avec les gouvernements provinciaux. Cette proposition a été accueillie très favorablement au Parlement et aussi, je crois dans le pays.

Je vous écris maintenant afin de savoir si votre gouvernement se montrerait favorable à une telle enquête, confiée à une Commission royale dont le mandat pourrait être celui que je vous transmets sous ce pli.

Evidemment, aucune des recommandations de ladite Commission ne lierait les gouvernements; plus précisément, l'approbation par votre gouvernement de cette Commission et de son mandat n'entraînerait aucun engagement à accepter les recommandations qu'elle pourrait présenter.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir étudier cette proposition le plus tôt possible.

Je vous prie de croire toujours à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Signature) Lester B. Pearson

— Le mandat —

Enquêter et faire rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures propres à sauvegarder cet apport; en particulier,

1. Faire rapport sur l'état et la pratique du bilinguisme dans tous les services et institutions de l'administration fédérale, — y compris les sociétés de la Couronne, — ainsi que dans leurs contacts avec le public, et présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale;

2. Faire rapport sur le rôle dévolu aux institutions culturelles tant publiques que privées, y compris les moyens de communication, en vue de favoriser le bilinguisme, de meilleures relations culturelles, ainsi qu'une compréhension plus répandue du caractère fondamentalement biculturel de notre pays et de l'apport subséquent des autres cultures; présenter des recommandations en vue d'intensifier ce rôle; et

3. Compte tenu de ce que la compétence constitutionnelle en matière d'éducation est conférée aux provinces, discuter avec les gouvernements provinciaux les occasions qui sont données aux Canadiens d'apprendre le français et l'anglais et présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour permettre aux Canadiens de devenir bilingues.

C'est le 28 mai 1943 que Son Exc. Mgr G. Cabana demandait à l'AECFM de lancer l'oeuvre de la Chanson française au Manitoba, il y eut donc exactement 20 ans mardi soir dernier. Le Festival de 1963, qui remplit à capacité le Playhouse mardi, célébra plus que dignement cet anniversaire, grâce une fois de plus à l'entrain extraordinaire du R. P. M. Caron, S.J., directeur, à la qualité des voix du grand choeur groupant des chantres de l'Académie St-Charles, des écoles de St-Adolphe, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Claude, St-Pierre-Jolys, Somerset, de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, de l'Institut Collégial St-Joseph, des Collèges de St-Boniface et d'Otterburne, etc., grâce aussi au sens musical des membres de l'orchestre, au programme très varié, et à la coopération enthousiaste de l'auditoire. Le photographe de "La Liberté et le Patriote" a capté de nombreuses photos durant ces heures inoubliables, dont celle ci-dessus qui permet d'admirer le groupe complet des soprani, des altos, des tenors et des basses, et une partie de l'orchestre. (La semaine prochaine, un reportage photographique plus complet permettra de donner plus amples détails au sujet de ce Festival gracieusement offert à M. Damien Giordani, consul de France.) Durant la soirée M. Hervé Sala remit les trophées du "Sou de l'Ecolier" au nom du journal. M. Paul Régnier, président du Comité du Festival, profita de l'occasion pour offrir des félicitations chaleureuses au "journal jubilaire" et un couplet d'une des chansons au programme de la soirée mit en vedette "La Liberté et le Patriote". Vive la chanson française! (Photo Napoléon)

La chronique paroissiale?

Nous avons déjà reçu de très nombreuses réponses à notre questionnaire. En voici quelques-unes. D'autres paraîtront les semaines suivantes. Il faudra alors analyser leur contenu et essayer de se conformer aux exigences de la majorité. Vive la démocratie!

Je trouve que les "va-et-vient" devraient être enlevés. Cela prend trop de place. Les avis de baptême, de mariage, de décès devraient être publiés. Pour celui qui a son nom dans La Liberté et le Patriote, c'est un honneur. Alors il veut en garder un souvenir. Les chroniques paroissiales sont toujours très intéressantes, malgré que je n'aime guère les va-et-vient.

Mlle Gisèle Grégoire,
Casier postal 487,
St-Jean-Baptiste, Man.

☆ ☆ ☆

Je lis La Liberté et le Patriote toutes les semaines et je trouve qu'il n'y a rien de trop. Le journal est parfait comme il est. Ce qui ne plait pas aux uns intéressent probablement les autres. Il faut être égoïste pour ne penser qu'à "soi". Ne sommes-nous pas tous frères?

J.-A. Ritchot,
St-Norbert, Man.

☆ ☆ ☆

La chronique paroissiale est un trait d'union entre nos centres et nos gens. Nous avons des parents, des amis et des connaissances dans plusieurs centres autres que celui dans lequel nous vivons, et les chroniques de paroisses nous tiennent au courant de leurs activités, de leurs succès, de leurs épreuves, etc.

M. Zénon Lepage,
Vonda, Sask.

☆ ☆ ☆

Je suis assurée que beaucoup reçoivent votre journal pour lire les chroniques paroissiales et se tenir au courant des activités de leurs parents et amis. Ayant été institutrice dans plusieurs de ces petits villages, j'apprécie beaucoup ces chroniques où je lis les mariages, naissances et décès de beaucoup de mes anciens élèves, de leurs parents et de leurs amis. Je vous le redis: continuez la publication des chroniques. Mon mari a plusieurs parents au Manitoba et donc les chroniques de cette province nous intéressent aussi.

Mme Emile Tourigny,
Wolseley, Sask.

☆ ☆ ☆

Les trois-quarts d'une chronique paroissiale peuvent être supprimés, puisque le contenu en est rempli de nombreux détails inutiles et absolument sans intérêt. Dans une chronique ou un rapport l'on devrait se limiter à l'essentiel. L'espace libre qui en résulterait pourrait être rempli d'articles mille fois plus intéressants.

Jules Régnier,
St-François-Xavier, Man.

☆ ☆ ☆

Plusieurs abonnés à ce journal, de Vancouver au Québec, ne le reçoivent que pour y lire les nouvelles locales de tel ou tel endroit où ils ont des parents ou connaissances. Tous n'ont pas eu la chance de recevoir une instruction avancée et ne peuvent jouir de la lecture de certains rapports d'ordre intellectuel ou autres. Alors ils cesseront de recevoir notre journal qui a été créé pour la satisfaction de toutes les classes de notre groupe français. Dans tous les cas, si vous jugez à propos d'abolir les chroniques paroissiales, nous nous soumettrons . . . sans rancune aucune.

Mme Alfred Boulet,
Dunrea, Man.

☆ ☆ ☆

Les gens partis ailleurs tiennent à garder leur Patriote pour avoir les nouvelles de leur ancienne place. Si donc vous enlevez les va-et-vient et autres nouvelles locales, plusieurs vont laisser aller leur Patriote. Pour ma part, les chroniques paroissiales m'intéressent beaucoup. Pas de chroniques, pas de Patriote.

Mlle Ovilda Bruneau,
Willow-Bunch, Sask.

☆ ☆ ☆

Ma réponse est basée sur des remarques qu'on m'a faites bien souvent. Les anciens habitants d'une paroisse partis pour un autre endroit, province ou pays, continuent à recevoir le journal pour avoir des nouvelles de leurs parents et amis et restent intéressés aux événements paroissiaux, comme il arrive que les gens le soient d'une paroisse à l'autre. Personnellement ce serait une toute autre affaire, car comme correspondante je ne trouve pas la tâche facile.

Mme Albert Péloquin,
Ste-Agathe, Man.

☆ ☆ ☆

Juste deux mots . . . Quant à moi, je lis les romans. Les chroniques ne m'intéressent pas, hormis celles de deux ou trois centres avoisinants: Lac Pelletier, Frenchville, Cadillac, Ponteix, là où je connais des personnes. Autrement le journal pourrait être plus intéressant.

Mais je trouve que ceux qui mettent des avis de naissance, de décès et de mariage devraient payer pour l'espace. Ce n'est pas là de l'avarice, comme certains pourraient le croire. C'est que le journal est trop cher pour un petit journal local. Donc que ceux qui mettent des "annonces" de naissance, décès et mariage paient. Ainsi le journal pourrait devenir plus intéressant qu'à l'heure actuelle.

Moi je lis simplement le roman et quelques rapports de paroisses avoisinantes, mais mon cousin, Louis Rouzault, m'a dit qu'il suffirait qu'on parle dans le journal de choses comme la langue et les écoles. Son garçon est chanoine archiprêtre à Bernay, Eure, France.

Yves-M. Rouzault,
Ponteix, Sask.

☆ ☆ ☆

Je suis en faveur de la continuation des chroniques paroissiales, telles qu'elles sont. Elles établissent un contact entre les Canadiens de langue française de nos paroisses de l'Ouest. En voici deux exemples. Un abonné du Manitoba revenu dans la paroisse de la Saskatchewan après plus de 35 ans retrouvait ses amis qu'il avait suivis dans la chronique. Une jeune fille de l'Alberta revenait d'Europe il y a deux ans avec une commission de son oncle: retrouver les descendants de sa famille émigrée au Canada à la fin du siècle dernier. Dans les va-et-vient d'une chronique paroissiale, deux noms l'ont frappée. Elle s'adressa donc au curé de la paroisse, qui remit la lettre à un descendant de cette famille qui put fournir les renseignements demandés. Ceux qui en veulent aux va-et-vient se rendent-ils compte du travail que doivent faire les correspondants?

Mme E. Gatin,
St-Hubert, Sask.

☆ ☆ ☆

Moi, j'aime le feuilleton, mais à part des rapports des événements importants j'en veux aux va-et-vient, aux avis de naissance, de mariage, de décès qui n'intéressent que peu de gens et prennent beaucoup de place dans le journal, augmentent votre travail, ajoutent au fardeau financier du journal et empêchent la composition d'articles sérieux ou même la reproduction de nouvelles intéressantes pour tous.

Mme J. Sirois,
Zenon Park, Sask.

☆ ☆ ☆

Les va-et-vient sont très bien, mais il faudrait au moins les mettre tous. Il n'y a que ceux qui les intéressent qu'ils mettent, les autres restant inaperçus. A Lourdes par exemple, on ne met plus les baptêmes et il n'y a pas de chroniques intéressantes. Pourquoi?

Mme G. Fradin,
N.-D.-de-Lourdes, Man.

☆ ☆ ☆

Moi je suis très intéressée à votre feuilleton, et j'ai toujours hâte d'avoir La Liberté et le Patriote pour le lire. Quant aux avis de décès, naissance et mariage, cela ne m'intéresse pas beaucoup. Les rapports des Associations de Parents et Maîtres, voilà une excellente chose.

Mme Jos. Deschênes,
Whitewood, Sask.

(à suivre)

☆ ☆ ☆

Questions

Faut-il supprimer totalement les chroniques paroissiales?
Oui ☐ — Non ☐

Faut-il publier les avis de baptême, de mariage, de décès, séparément, en imposant pour l'espace un prix de base?
Oui ☐ — Non ☐

Faut-il garder les chroniques, sans les "va-et-vient"?
Oui ☐ — Non ☐

Faut-il garder les chroniques dans leur forme actuelle?
Oui ☐ — Non ☐

Raisons

....
....
....
....
....

Signature   Village   Province

....

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8462)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 6-3414)

Abonnements: 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 3 ans, $8.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Une nuit au Moulin-Rouge

C'était la belle époque. Tout le monde ne pensait qu'à la gaieté, qu'à s'amuser. Et l'on inventa une danse endiablée, le french cancan, qui rendit célèbre le cabaret où elle se dansait pour la première fois: le Moulin-Rouge.

Depuis le temps où Toulouse-Lautrec célébrait par ses peintures l'atmosphère du fameux cabaret de Pigalle ainsi que la foule joyeuse qui le fréquentait, le Moulin-Rouge a toujours gardé à son programme le cancan qui est presque devenu sa marque de commerce.

Et c'est ainsi qu'en 1963, vous avez encore l'occasion de voir les danseuses de cancan et ceci sans vous déplacer puisque le réseau français de télévision de Radio-Canada vous offrira le dimanche 2 juin, à 9 h., "Une nuit au Moulin-Rouge". Outre les danseuses, vous verrez au cours de ce spectacle filmé d'une heure, les deux Earls, acrobates et équilibristes, Monica Roc, le magicien Mireldo, Yves Joly et ses parapluies, Joe et son taureau, les Andrea Dancers et les frères Wiere.

Copain, copain

Lorsque vient l'été, il souffle un vent de liberté. On cède souvent à la fantaisie et à l'inspiration du moment. S'il fait beau, le golfeur jouera ses 18 trous, le jardinier amateur sortira bêches et rateaux; s'il fait chaud, le nageur sautera dans l'eau sans hésitation; si le temps est gris, ce sera le moment pour le pêcheur d'aller taquiner la truite.

Voilà que pour agrémenter l'une de vos soirées d'été, le réseau français de télévision de Radio-Canada met à l'affiche une émission parfaitement adaptée à l'esprit de la belle saison: une demi-heure faite de gaieté, légèreté, de variété, n'ayant aucune formule, aucun thème établis. Il s'agit de "Copain, copain" où Dominique Michel et Robert Demontigny vous accueilleront "à la bonne franquette", chaque mercredi soir à 9 h. 30.

A "Copain, copain", il y aura, bien entendu, beaucoup de chansons, mais aussi des danses, de la musique, un peu de jazz et des surprises. Paul de Margerie dirigera un orchestre de treize musiciens et, chaque semaine, on invitera quelques-unes des vedettes les plus populaires de la chanson, des danseurs solistes ou des groupes et, à l'occasion, de petits ensembles de jazz.

Nos longs métrages

Le samedi 1er juin, à 8 h. 30: "La fille des steppes", comédie de Rolf Husberg, avec Erika Remberg, Joachim Hansen, Birger Malmsten et Ann-Marie Gylen. Dans le nord de la Suède, deux hommes sont amoureux d'une ravissante jeune Lapone.

Et à 10 h. 30: "Candide", comédie satirique de Norbert Carbonneaux, d'après le roman de Voltaire, avec Jean-Pierre Cassel, Pierre Brasseur, Dahlia Lavi et Michel Simon. Amoureux de sa cousine, un jeune homme naïf est chassé du château de son oncle et s'enrôle dans l'artillerie.

Le dimanche 2 juin, à 10 h. 30: "Femme aimée et toujours jolie", drame de Vincent Sherman, avec Bette Davis et Claude Rains. Après avoir fait un mariage d'intérêt, une femme demande le divorce.

Le lundi 3 juin, à 10 h. 30: "Le désert de Pigalle", film de Léo Joannon, avec Annie Girardot, Pierre Trabaud, Léo Joannon et Milly Mathis. L'apostolat difficile d'un jeune prêtre dans un milieu de prostituées.

Le mardi 4 juin, à 10 h. 30: "Pâques sanglantes", film de Guiseppe de Santis, avec Lucia Bose et Raf Vallone. A son retour de la guerre, un homme qui veut récupérer les moutons qu'on lui a volés pendant son absence est arrêté.

Le mercredi 5 juin, à 10 h. 30: "Bonjour la chance".

Le jeudi 6 juin, à 10 h. 30: "Quand passent les cigognes", drame psychologique de Mikhail Kalatozov, avec Tania Samoïlova et Alexis Batalov. La guerre vient rompre l'idylle de deux jeunes gens.

Le vendredi 7 juin, à 8 h. 30: "Les frénétiques", drame, avec Christian Wolfe, Christian Doermer, Heidi Bruhl et Isle Furstenberg. Une jeune fille rompt avec son fiancé de condition modeste afin d'accéder à un milieu riche convenant plus à ses ambitions.

Et à 10 h. 30: "Les misérables", film de Jean-Paul Le Chanois, avec Jean Gabin, Bernard Blier, Bourvil, Giani Esposito et Danièle Delorme. Jean Valjean recouvre sa liberté après vingt ans de bagne. (1ère partie)

M. le Dr Jean-Marie Huot, de St-Boniface, a été élu mardi soir dernier président du Cercle Molière pour l'année 1963-64. Les autres membres du nouvel exécutif sont: M. Léo Rémillard, président sortant de charge, M. Gabriel Forest, vice-président, Mlle Françoise Belair, secrétaire, et M. Louis Aubry, trésorier. Mme Pauline Boutal et M. Gilles Guyot seront respectivement conseillère artistique et conseiller technique, tandis que Mlle Christiane LeGoff dirigera le comité de lectures.

Au poste CBWFT

SAMEDI 1er JUIN

2.00—Connaissance du monde
3.00—Tribune libre
3.30—Am-Stram-Gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Champion
6.00—Piquette et opéra
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Reportage
8.00—Comment dites-vous
8.15—Paris-Musique
8.30—Billet de faveur: "La fille des steppes"
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "Candide"

DIMANCHE 2 JUIN

2.00—A la pointe de l'exploration
2.30—Lettre ouverte
3.00—Orientation
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Un, deux, trois, rideau!
9.00—Une nuit au Moulin Rouge
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Femme aimée et toujours jolie"

LUNDI 3 JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Ouragan
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Aventure de Max
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Les belles histoires des pays
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Temps présent
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Cinéma: "Le désert de Pigalle"

MARDI 4 JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Les grands voyages
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Poucet l'espiègle
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Détective international
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Pâques sanglantes"

MERCREDI 5 JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Copain, copain
10.00—Présence de l'art
10.30—Cinéma: "Bonjour la chance"

JEUDI 6 JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Les Annanaks
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Quand passent les cigognes"

VENDREDI 7 JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Eternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Ivanhoé
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma international: "Les frénétiques"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Vacances sur ordonnance"

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Dernière réunion de l'A.P.M. pour 1962-63

Le jeudi 23 mai avait lieu la dernière réunion de l'Association de Parents et Maîtres du Sacré-Coeur pour cette année. Environ une centaine de parents assistaient à cette réunion qui débuta par les élections de l'exécutif pour l'année 1963-64.

Le nouvel exécutif se compose de Mmes Y. Mulvihill, G. Guertin et Armand LaFlèche et de MM. A. Monette, J.-R. Doiron et M. Deschênes.

Vint ensuite un colloque entre trois invités et l'assistance. Les trois invités étaient le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., et le Dr Michael Grace avec son épouse, le Dr Joyce Grace.

La discussion a porté sur les problèmes des adolescents. Le P. Beauregard a d'abord fait un exposé de la personnalité de l'adolescent, et ensuite les Drs Grace ont parlé de la psychologie de l'adolescence et des moyens à prendre pour comprendre et diriger les jeunes de cet âge.

Les assistants ont participé à ce colloque en posant de nombreuses questions intéressantes.

Par un vote unanime des personnes présentes, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., a reçu un vote de félicitations et de remerciements pour le beau travail qu'il a accompli parmi les jeunes de la paroisse. Le Club Dominique Savio qu'il a organisé a été un réel succès et on se propose bien de le continuer l'année prochaine.

Mme G. Guertin, secrétaire, fit aussi lecture d'un résumé des activités de l'année.

Mme Y. Mulvihill, présidente, en offrant ses remerciements s'est dit enchantée des résultats de cette première année au cours de laquelle une moyenne de plus de 100 parents ont assisté aux réunions.

30e anniversaire du Club du Sacré-Coeur

Samedi dernier, environ 150 personnes se réunissaient dans le sous-sol de la nouvelle école pour participer au banquet qui marquait le 30e anniversaire de la fondation du Club.

Ce banquet était sous la présidence d'honneur de M. Jean Gorman, président du Club Lydia et un ami de toujours du Club du Sacré-Coeur.

Le président d'office, M. Louis Gareau, a rempli ses fonctions de façon magistrale. Il a enregistré succès après succès durant l'année 1962-63. En effet, le Club a été très actif. On a fait un grand nombre d'améliorations dans la salle et dans l'équipement. Les dépenses ont été fortes, et malgré cela le Club accuse un joli surplus. M. Gareau attribue cette réussite au concours actif de tous les officiers, sans qui, dit-il, rien n'aurait été accompli. Après avoir présenté et félicité personnellement chacun des officiers, le président passa la parole à l'invité d'honneur, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., aumônier du Club.

Le P. Pinet, dans son allocution, a félicité chaleureusement tous les responsables du succès de cette année. Il a fait ressortir la valeur de la bonne entente et la collaboration dans une entreprise telle que le Club du Sacré-Coeur. Il s'est dit enchanté d'avoir eu à travailler avec une telle équipe. (Le bon Père a tout de même caché sa part à lui dans ce travail.) Le conférencier annonce son départ prochain pour parfaire ses études mais il espère que la Providence le reconduira au Sacré-Coeur, où il a tant joui de son ministère.

Vint ensuite la distribution des trophées par M. Jacques LaFlèche. Celui-ci a très bien rempli son rôle même s'il a dû se cacher sous la table pour cacher une erreur défendue à un homme galant. Les quilleurs au Sacré-Coeur semblent s'être groupés par familles; une espèce de "Family Compact" qui dirait.

Les champions pour l'année étaient les membres de l'équipe "Smith" composée de D. et L. Smith, I. Beaudin, R. et J. LaFlèche et Y. Calvez.

Le prix de consolation est allé aux Gareau(x). Cette équipe était composée de Louis, Léopold, fils, Denise, Flora et Poups (Léopold, père), et pour y ajouter du poids, le R. P. Denis Ruest, O.M.I.

Les trophées pour hautes moyennes ont été gagnés par Thérèse Lepage et Louis Gareau.

Ceux qui ont obtenu le prix pour la plus haute partie individuelle étaient Claire Roy et Léopold Gareau, fils.

Le trophée pour l'ensemble des trois parties les plus hautes a été décerné à Thérèse Lepage et Léopold Gareau, fils.

Au ping-pong, le prix est allé à Jacques LaFlèche, et au billard, Yvon Calvez a gagné le championnat dans la section senior, tandis que Philippe Gorman remportait la palme dans la section junior.

Les champions de l'heure des quilles, (le dimanche), ont été Thérèse Lepage et Léopold Gareau, fils. Ces deux champions doivent se rencontrer prochainement pour décider lequel des deux sortira vainqueur pour l'année.

Félicitations au Club du Sacré-Coeur et longue vie de succès et de prospérité.

Un PAROISSIEN.

Joutes de Baseball professionnel au Stade de Winnipeg

1-2-3 juin — Aberdeen à Winnipeg
4-5-6 juin — Duluth à Winnipeg

☆ ☆ ☆

Le monde du sport

Les Goldeyes pourront-ils établir un nouveau record d'assistance cette saison?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Maintenant que les Goldeyes de Winnipeg peuvent jouer "officiellement" le dimanche, on se demande si cette équipe n'établira pas un nouveau record d'assistance dans la catégorie "A" du baseball mineur? Winnipeg est une ville qui jouit d'un grand prestige au sein des organisations de baseball mineur grâce à l'appui généreux des amateurs de la région. La législation autorisant à jouer au baseball le dimanche coupera les frais d'opération de l'équipe, attirera sans doute plus de gens aux joutes locales et pour peu que le club surmonte ses difficultés présentes on devrait enregistrer un nombre record de spectateurs d'ici la fin de la saison. On nous comprendra facilement si nous nous abstenons d'émettre des opinions personnelles sur cette question du baseball du dimanche. L'Eglise catholique a toujours adopté une politique si progressive et si compréhensive en face des problèmes soulevés par le besoin de divertissement des masses qu'il nous semble superflu de revenir ici sur des traditions bien établies et qui, le plus en plus, ont tendance à se répandre par tout le pays. Contentons-nous de dire simplement ceci: les divertissements ne doivent pas nuire aux devoirs religieux des citoyens.

La réorganisation des ligues mineures de baseball semble devoir apporter des résultats satisfaisants, du moins en ce qui se rapporte aux premières semaines d'opération des nouvelles ligues. Mais le problème majeur n'a pas encore été réglé et c'est celui du trop grand nombre de joutes télévisées chaque semaine. Il va absolument falloir qu'on mette un terme à ces abus et qu'il n'y ait que deux jours par semaine réservés à la télévision. Les revenus des clubs vont peut-être diminuer dans un sens, mais ils s'accroîtront avec l'augmentation du nombre de spectateurs assistant à chaque joute. Et les ligues mineures seront les premières à bénéficier de cette nouvelle politique. Si les ligues mineures cessent de devenir un fardeau onéreux pour les clubs des majeures, ce sera autant d'épargné et le baseball progressera plus normalement.

Bo Belinski

Bo Belinski s'était mis en vedette dans les majeures en lançant une partie parfaite et en s'exhibant dans les clubs de nuit à des heures indues pour un joueur de baseball. Une presse avide de sensations a vite monté en épingle les exploits de Belinski, tant sur le terrain de baseball que durant ses escapades nocturnes. On ne pouvait pas dire que l'exemple de Belinski rendait service au baseball, mais tant que Bo était un joueur gagnant personne ne voulait risquer de compromettre sa carrière, lui laissant le choix de prendre la route qu'il voulait. Belinski a choisi le chemin facile et le voilà maintenant chassé des majeures et exilé à Hawaii. Il affirme bien qu'il est heureux d'aller là-bas et qu'il va travailler ferme pour revenir dans les majeures, mais il doit maintenant faire la preuve de sa bonne volonté et toute la publicité qu'on lui a accordé n'a pu résister devant les statistiques: Belinski était un lanceur perdant cette saison et sa conduite était incompatible avec celle d'un joueur de baseball des majeures.

Il est inutile de croire que l'exemple de Belinski va aider bien des jeunes qui ont tendance à l'imiter. Quand on part sur ce pied-là, il faut friser la catastrophe pour comprendre qu'on agit sans réfléchir. Nous nous demandons si Belinski l'a compris? Le baseball est aujourd'hui une entreprise commerciale importante. Les joueurs en acceptant cette commercialisation ont accepté les conséquences de cette "dépersonnalisation" dont ils sont les complices. Ils doivent donc se soumettre à des règles sévères et les violateurs peuvent s'attendre à être traités avec sévérité. Belinski a voulu mêler le plaisir au travail, mais il n'a pas su où et quand mettre un frein à son exubérance. Il retourne donc aux ligues mineures et malgré son optimisme on se demande si le temps qu'il a perdu à courir ici et là n'a pas affecté son rendement comme lanceur? Si Belinski ne retrouve pas sa forme d'antan, il n'aura que lui-même à blâmer d'abord: il n'a pas su résister à la griserie du succès et il n'a pas appris que dans le domaine des sports, plus que partout ailleurs, la gloire est éphémère et que l'héroïsme de passage ne compte pas pour beaucoup.

Robert Cléroux

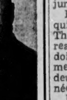
Nous avons assisté, à Montréal, au combat Cléroux-Folley. Nous en sommes revenu avec la certitude que Robert Cléroux, à moins d'un changement radical dans ses méthodes, ne deviendra jamais le champion mondial des poids lourds. Cléroux ne possède pas cette science de la boxe qui lui permet d'éviter les coups de son adversaire et même s'il frappe solidement, il ne sait pas faire porter ses coups. Robert Cléroux peut vaincre presque tous les poids lourds qui combattent dans cette catégorie aujourd'hui, mais il y en a cinq ou six qu'il ne pourra jamais battre parce qu'ils connaissent trop la boxe et qu'ils possèdent trop d'expérience pour lui. Il est malheureux que Cléroux n'ait pas pu obtenir, dès ses premières années dans la boxe, les services d'un entraîneur expérimenté qui lui aurait enseigné comment porter ses coups et comment se protéger. Folley l'a battu sur toute la ligne, gagnant les dix rondes d'un combat qui ne laissait aucun doute sur son issue dès le premier engagement.

L'expérience de Cléroux n'est pas nouvelle et elle nous montre, une fois de plus, notre manque d'expérience lorsque nous avons l'occasion de nous faire valoir sur la scène internationale. Nous avons certainement tout le courage qu'il faut et nous possédons la force et la détermination nécessaire mais, hélas, nous négligeons tellement notre préparation que nos meilleurs efforts échouent souvent lamentablement. Nous sommes portés alors à faire peser le blâme de nos insuccès sur les autres bien que, trop souvent, c'est justement à cause de nos propres faiblesses que nous perdons les combats importants, et cela non seulement dans le sport. Cléroux avait trop de conseillers à ses côtés; il lui manquait un seul homme d'expérience qui l'aurait arraché à son milieu pendant quelque temps pour le forcer à apprendre les choses difficiles, mais essentielles de la boxe. Il n'est pas trop tard pour ce faire, mais Cléroux, bien ancré dans son milieu, ne pourra et ne voudra probablement pas prendre le chemin de l'exil et recommencer au bas de l'échelle. Il continuera sans doute à combattre et à faire de l'argent, mais il n'atteindra jamais au championnat mondial. Pourtant ce ne sont ni le courage ni la force qui lui manquent.

Propagande religieuse interdite en Somalie

MOGADISHU — Le parlement de Somalie a adopté une nouvelle disposition constitutionnelle destinée à protéger la "vraie religion de l'Islam". Désormais, la propagande en faveur de leur religion est interdite à toutes les confessions chrétiennes et à toutes les communautés religieuses non islamiques. Il n'y a plus que les Musulmans qui sont autorisés à faire de la propagande en faveur de leur religion.











La présence française dans la géographie du Manitoba

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., a présenté le jeudi soir 23 mai, devant la Manitoba Geographical Society, un aperçu du rôle français dans le développement géographique du Manitoba. La conférence, donnée en anglais, démontrait que pendant plus de deux siècles les Français, les Québécois et les Métis jouèrent un rôle de première importance dans l'implantation de la civilisation dans tout le territoire qui est centré sur les fourches de la Rouge et de l'Assiniboine. Suivit une période d'un demi-siècle de bouleversements politiques, sociaux et scolaires qui a fait de ce groupe une minorité en danger de disparaitre. Enfin la période moderne, depuis 1916, voit la relève qui pose toujours aux Manitobains le problème de la vocation de cette province comme modèle du bilinguisme et du biculturalisme au Canada.

L'importance que les savants et sympathiques auditeurs ont attachée à cet aperçu fait croire qu'une traduction assez libre intéresserait nos lecteurs. Voici donc de larges traits de ce travail:

* * *

Il faut remonter à trois siècles en arrière pour découvrir les premiers germes de vie française au Manitoba. Ce fut l'ère des découvertes, qui ouvrit la voie à l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson, laquelle à son tour donna naissance à la Colonie de la Rivière-Rouge. Cette Colonie a préparé la future province du Manitoba où dès 1915 la majorité des centres français étaient bien enracinés.

Il semble donc nécessaire de remonter à ces origines lointaines, parce qu'elles expliquent pourquoi les centres français sont localisés à tel ou tel endroit et aussi les caractéristiques de la population de ces centres, même aujourd'hui. Ce modeste aperçu étudiera donc brièvement la période des explorations, puis l'établissement de la Colonie de la Rivière-Rouge, les débuts de la Province, et enfin la période contemporaine.



(1) L'ère des explorations

Radisson et Desgroseillers furent les deux plus fameux explorateurs à pénétrer, les premiers, jusqu'à l'ouest des Grands Lacs, en 1659. Ces aventuriers, bientôt en brouille avec leurs compatriotes, ne craignirent pas de vendre leurs services et leurs fourrures aux Anglais déjà établis dans la région de la Baie d'Hudson. Ces derniers, dès 1670, organisèrent leur Compagnie sur un tel pied d'efficacité que leur commerce connut des succès inespérés.

Cette Compagnie, par la construction de forts et de postes de traite sur la côte ouest de la Baie et en divers endroits stratégiques des rivières adjacentes, établit ici de façon permanente la présence des Blancs. Mais dès 1674 ses deux alliés français se brouillèrent avec elle et revinrent au service du Roi de France, c'est-à-dire au service de la Compagnie Française du Nord qui, à son tour, construisit ses propres forts à d'autres points stratégiques de la région nordique. Et même, pour damer le pion aux Anglais, elle prit bientôt la direction du sud, pénétrant toujours plus avant à l'intérieur des terres et rencontrant chez eux les Indiens porteurs des précieuses fourrures. C'est ainsi que pour la première fois la civilisation blanche s'enracina à Nipigon, à Fort William, au Lac des Bois, et toujours plus à l'Ouest dans les vastes plaines.

La Vérendrye était à Nipigon en 1727 lorsqu'il apprit des Indiens qu'on pouvait rejoindre, à travers les plaines de l'Ouest, la Mer de l'Ouest et la Chine. Ayant donc obtenu l'appui du Gouverneur de Québec, en 1730, il quitta Montréal pour découvrir ce passage vers la Mer de l'Ouest. Il avait la permission de faire la traite des fourrures, en route, pour payer ses dépenses d'explorateur. C'est ainsi qu'il échelonna sa route de forts célèbres: St-Pierre (1731) au Lac la Pluie; St-Charles (1732) au Lac des Bois; Maurepas (1734) à l'embouchure de la rivière Rouge; Rouge (1738) à la jonction de la Rouge et de l'Assiniboine; La Reine (1738) à Portage-la-Prairie; Dauphin (1741) à l'angle nord-ouest du présent lac Dauphin, etc.

Le vieux Fort St-Charles est encore célèbre de nos jours, car c'est là que le Père Aulneau, S.J., et Jean-Baptiste, fils aîné de La Vérendrye, furent massacrés par les Sioux en 1736. Un autre fils, François, collabora, puis succéda à son père. Le benjamin Louis demeura d'abord à Québec où il se spécialisa en cartographie, mettant plus tard sa science au service de son père et de son frère explorateurs. Il fut probablement le premier membre de la "Manitoba Geographical Society", continuant ici, des Grands Lacs aux Rocheuses, du Missouri au sud à la rivière Saskatchewan au nord, le travail de géographes de Cartier et de Champlain en Acadie et en Nouvelle-France aux siècles précédents. On peut voir aujourd'hui au moins trois de ces cartes de La Vérendrye: deux se trouvent aux archives d'Ottawa et une troisième aux Archives de Paris.

Des raisons diverses obligèrent un jour le grand La Vérendrye à abandonner ses fonctions d'explorateurs, mais il fut invité à reprendre son poste en 1749. Hélas! Il mourut à Montréal le 5 décembre 1749, avant de pouvoir se remettre en route. Six ans plus tard, les autorités françaises obligèrent tous les Français de l'Ouest à revenir en vitesse à Québec, qu'il fallait défendre dès 1755 contre de nombreux envahisseurs. Cependant un petit groupe de Français et de Canadiens français préférèrent la liberté des plaines, d'autant plus que certains d'entre eux s'étaient déjà unis à des femmes indiennes. Telle fut l'origine de la nation métisse.

Jusque-là, les Britanniques étaient plutôt demeurés dans leurs forts de la côte de la Baie, laissant l'intérieur des terres aux mains des Français. Mais de grands changements surviennent après 1760. Les Canadiens anglais de l'Est remplacent les Français dans la plaine, au grand déplaisir des Britanniques. Dès lors ces deux groupes luttent pour prendre le contrôle du commerce des fourrures à l'intérieur des terres: les Canadiens anglais de Montréal sont représentés par la Compagnie du Nord-Ouest, les Britanniques par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

C'est alors que l'influence française revit dans l'Ouest. Car les directeurs montréalais de la Compagnie du Nord-Ouest confient leurs intérêts presque exclusivement à des Canadiens français, excellents trappeurs qui sont en très bons termes avec les Indiens, les anciens amis de La Vérendrye. Ce qui permet une augmentation de la population (mâle) française et provoque d'autres relations mixtes avec les Indiennes. Jean-Baptiste Lagimodière se distingua toutefois sous ce rapport, car dès 1807 il revenait de l'Est avec sa femme, Marie-Anne Gaboury, la première blanche de l'Ouest. Mme Lagimodière s'adapta sans doute à sa nouvelle vie, mais l'absence de missionnaires et de rites religieux la poussa à prier chaque jour pour que viennent des prêtres, des missionnaires.



Depuis près de 150 ans la cathédrale de St-Boniface est le signe visible de la vitalité catholique et française qui a graduellement gagné tout l'Ouest canadien.

(2) La Colonie de la Rivière-Rouge

Pendant ce temps Lord Selkirk acquérait un contrôle grandissant des intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Et même, un peu plus tard, il achetait 116,000 milles carrés d'excellent terrain dans la Vallée de la Rouge: pratiquement son territoire comprenait tout le sud de l'actuel Manitoba, et une bonne partie de la Saskatchewan, du Dakota-Nord, du Minnesota et de l'Ontario. Le nouveau propriétaire choisit ses colons Ecossais et Irlandais sans aucune discrimination religieuse. Il obtint même pour les catholiques les services d'un aumônier, l'abbé Charles Burke.

De 1811 à 1815, sous la direction de Miles Macdonell, plus de 350 colons vinrent s'établir dans la Vallée de la Rivière-Rouge où déjà plus de 800 Métis de langue française étaient bel et bien installés. Macdonell lut en grande pompe, le 4 septembre 1812 au camp qu'il avait dressé sur la rive droite de la Rouge, juste en face de l'établissement de la compagnie du Nord-Ouest, les lettres patentes en vertu desquelles il jetait les fondations de la Colonie de lord Selkirk.

La bataille de la Grenouillère, entre les employés du Nord-Ouest et de la Baie, poussa lord Selkirk à engager dans l'Est le régiment DesMeurons qui vint défendre ses intérêts sur place. Or ce régiment comprenait de nombreux éléments de langue française (des Suisses surtout) qui s'établirent par la suite le long de la rivière Seine, dans le territoire actuel de St-Boniface. A ce moment les trois quarts de la population de la Colonie sont des catholiques, dont les neuf-dixièmes sont des Métis de langue française. Voulant l'établissement d'une paix permanente dans sa Colonie, lord Selkirk réclama donc des missionnaires auprès de l'évêque de Québec et donc contribua à la fondation de l'Eglise catholique de l'Ouest canadien en 1818. Il donna même de l'argent et du terrain aux premiers missionnaires, les Provencher, Dumoulin et Edge.

Il importe de dire ici que leur mission comportait l'étude des langues indigènes, la préparation de grammaires et de dictionnaires, la régularisation des mariages, l'enseignement de la loi divine, l'établissement d'écoles dans tout le territoire et l'encouragement à la loyauté envers sa Majesté le Roi d'Angleterre.

Quand l'abbé Provencher fut nommé évêque de St-Boniface en 1820, la Colonie comprenait deux centres majeurs: St-Boniface (350 âmes) et Pembina (450). Les deux Compagnies rivales s'unirent en une seule en 1821 et une paix relative s'étendit sur la plaine. Vers 1824 un important contingent de Métis quitta Pembina et se dirigea vers le nord, grossissant du coup la population de St-Boniface, créant un autre centre à St-François-Xavier et même un troisième sur la rive du lac Manitoba. Vers ce même temps Mgr Provencher lançait dans les écoles naissantes des cours d'agriculture et d'arts domestiques qui, éventuellement, mirent un certain frein à la vie nomade d'une partie de la population. C'est pourquoi le conseil d'Assiniboia, lors d'une de ses réunions annuelles, reconnaissait officiellement "les grands services rendus par les efforts bienveillants et inlassables de la mission catholique de la Rivière-Rouge, pour la prospérité et l'éducation morale et religieuse de ses nombreux adhérents, et remarquait avec beaucoup de satisfaction que l'influence de l'établissement dirigé par l'évêque de St-Boniface a toujours été en faveur des vrais intérêts de la colonie en particulier et du pays en général".

La cathédrale de pierre aux deux clochers, tant chantée par le poète Whittier, fut terminée en 1837. Entre-temps, de 1833 à 1837, le Fort Garry remplaçait l'ancien Fort Douglas, alors que l'abbé Belcourt donnait naissance à St-Eustache. A ce moment les groupes français de St-Boniface et de St-François-Xavier comptaient déjà 1,600 et 700 de population. Il n'est pas surprenant qu'en 1837 on ait admis Mgr Provencher au sein du Conseil d'Assiniboia qui, d'abord simple conseil aviseur, sera graduellement muni de pouvoirs quasi-législatifs.

Les statistiques de la Colonie révèlent qu'en 1843 il y avait 571 familles métisses françaises, 152 canadiennes-françaises, 120 écossaises, 22 britanniques. Le progrès des services d'éducation et de bien-être est assuré dès l'arrivée des Soeurs Grises en 1844. L'arrivée des Oblats, un an plus tard, va permettre l'organisation de nouveaux centres paroissiaux, sans oublier l'éclosion de nombreuses missions indiennes.

De 1847 à 1862 s'établit graduellement la forme du futur gouvernement représentatif. C'est en cette année 1847 que l'abbé Belcourt présenta au Conseil d'Assiniboia une pétition signée par 997 Métis qui protestaient énergiquement contre le monopole absolu de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le domaine des fourrures. En 1849, le procès du Métis Guillaume Seyer provoqua l'ire de 300 Métis qui, sous la conduite de Joseph-Louis Riel, père, réclamèrent la permission du trafic des fourrures avec les Indiens, une juste représentation au Conseil et la place du français en cours de justice. On peut compter comme premiers résultats de cette intervention la nomination de trois magistrats de langue française en 1850, la codification en anglais et en français de tous les règlements du trafic des fourrures en 1852, et en 1862 la codification bilingue de toutes les lois sociales passées jusqu'à cette époque.

A sa mort en 1853, Mgr Provencher laissait dans la Colonie un centre avec cathédrale, collège, pensionnat et couvent de religieuses, et une population mi-sédentaire de 1,100 âmes éparpillées le long de la Rouge et de l'Assiniboine, partageant ses efforts entre l'agriculture (limitée de fait à d'humbles jardins autour des petites maisonnettes), la chasse et la pêche. A l'ouest de St-Boniface se trouvait St-François-Xavier avec église et couvent, et 900 âmes. Plus près naissait St-Charles avec 250 âmes et, au sud, St-Norbert qui groupait déjà 900 âmes. Deux autres groupes avaient déjà une certaine importance: St-Eustache et le futur St-Laurent sur les rives du lac Manitoba. On peut donc dire que le noyau français du futur Manitoba était déjà solidement établi, et en grande majorité de population métisse. Il convient de noter que plusieurs Métis occupaient alors des postes assez importants: magistrats, arpenteurs, officiers de douanes, conseillers, etc.

Mgr Taché, successeur de Mgr Provencher, avait été ordonné prêtre à 22 ans et consacré évêque à 27. Grand missionnaire devant le Seigneur, il accorda toujours une place de choix aux Indiens dans son coeur, mais on peut dire qu'une de ses premières grandes préoccupations fut le progrès du Collège de St-Boniface: il le dota de son premier édifice permanent (de 60 pieds par 30 pieds) dès 1855. Les Frères des Ecoles Chrétiennes y enseignèrent à plus de 60 garçons jusqu'en 1860, alors que le clergé dut de nouveau lui fournir son personnel enseignant.

Une augmentation providentielle du clergé, tant séculier que régulier, permit alors la fondation de nouvelles paroisses, dont Ste-Anne-des-Chênes (1859) et St-Vital (1860). Le nom de cette dernière voulait honorer le patron de Mgr Grandin, alors auxiliaire de Mgr Taché, et plus tard une école publique portera ce même nom à Fort Garry. Hélas! La cathédrale de St-Boniface brûlait en cette année 1860, avec l'évêché, la bibliothèque, les archives et tant d'autres choses de valeur, obligeant Mgr Taché à quêter dans l'Est et en France pour subvenir aux besoins. Mais cette épreuve du feu, à laquelle s'ajoutèrent si souvent les épidémies de sauterelles, de sécheresse, d'inondation, n'était qu'un signe avant-coureur de la grande conflagration de 1869, l'insurrection de Louis Riel. La population totale était alors de 11,500 habitants. Winnipeg naissait à peine avec ses trois courtes rues (Portage, Main et Bannatyne) et ses quelques résidences et magasins, mais déjà les prêtres catholiques de langue française et les Soeurs Grises y dirigeaient la mission et l'école Ste-Marie au service des 50 catholiques, soit 50 pour cent de la population totale.

A ce moment, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait décidé de vendre sa Colonie au Canada pour 300,000 livres sterling. La date du transfert d'autorité avait été fixée au 1er décembre 1869. La population de la Colonie n'avait nullement été consultée, de sorte que les colons Anglais et Français étaient plus que mécontents. L'arrivée du colonel Dennis avec un groupe d'arrogants arpenteurs souleva la colère des habitants, et même le président William McTavish, du Conseil d'Assiniboia, ne savait comment recevoir le nouveau gouverneur William McDougall qu'envoyait Ottawa.

L'entrée en scène de Louis Riel est très connue. Il suffit de garder dans notre mémoire que lui et ses partisans ne s'opposèrent jamais aux droits de la Couronne ni à ceux du Conseil d'Assiniboia, mais au Canada, l'usurpateur. L'inaction de McTavish obligea les colons à se défendre eux-mêmes. Toujours est-il qu'une délégation envoyée à Ottawa gagna jusqu'à un certain point l'attention de McDonald et de Cartier et que, le 12 mai 1870, la Liste des Droits présentée par les Métis fut reconnue par l'Acte d'Union qui donnait naissance à une nouvelle province canadienne, le Manitoba.

(3) La nouvelle province et l'invasion ontarienne

Le nouveau gouverneur, Adam Archibald, noua rapidement d'amicales relations avec la population, spécialement avec l'archevêque de St-Boniface. Or deux des vingt clauses de l'Acte d'Union, auxquelles on attachait une attention particulière, donnaient au français et à l'anglais un statut d'égalité en cours de justice et à la législature et prévoyaient des écoles confessionnelles séparées avec participation, selon le pourcentage de la population, aux fonds publics. Il faut croire que la population de langue française reçut satisfaction, car elle fit la sourde oreille en 1871 aux invitations des Féniens. Archibald l'a dit lui-même: "Si les Métis de langue française avaient agi autrement, je ne crois pas que nous posséderions cette province aujourd'hui".

Le recensement, pris dès 1870, révéla qu'il y avait au Manitoba 11,963 habitants, dont 1,575 blancs, 5,567 Métis de langue française, et 4,083 Métis d'origine écossaise. Ces proportions changeront vite, car les immigrants de l'Ontario envahirent rapidement et en nombre le nouveau territoire. Et, avec eux, pénètrent les germes des troubles à venir . . .

Mgr Taché comprit que la population de langue française avait absolument besoin de chefs fortement éduqués. Il fit donc venir du Québec les éléments d'une élite laïque qui prit en main la direction de St-Boniface et occupa bientôt les plus hautes fonctions à Winnipeg: Joseph Royal, rédacteur du premier hebdomadaire français **Le Métis**, Louis Bétournay, futur juge-en-chef, Marc-Amable Girard, futur premier ministre, J. Larivière, futur membre du cabinet provincial, Joseph Dubuc, futur procureur provincial, etc. Il envoya aussi des agents de colonisation au Québec (où la hiérarchie soutint officiellement leurs efforts) et en Nouvelle-Angleterre (où le Père Lacombe connut quelques succès). Les quelques centaines de colons qui arrivaient chaque année (bien peu, si l'on pense aux milliers d'Ontariens qui s'acheminaient vers le Manitoba) permirent d'établir de nouvelles paroisses: Ste-Agathe, Lorette, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Letellier. Mais hélas! beaucoup de familles métisses de langue françaises quittaient leurs milieux, se dirigeaient vers le nord ou l'ouest, et il fallait aussi remplacer ces partants dans les vieilles paroisses. En tout cas, la population de la province augmentait aux dépens de sa partie française. Un indice: dès 1875, la proportion des représentants Français et Anglais au Bureau d'Education n'était plus que de 9 contre 21.

C'est en cette année 1875 que le Père Lacombe construisit les premiers édifices paroissiaux de Ste-Marie de Winnipeg, car jamais les prêtres de langue française ne négligeront leurs coreligionnaires d'expression anglaise (ni d'ailleurs, bientôt, d'autres langues et d'autres cultures ou rites). Deux ans plus tard, le collège de St-Boniface devenait partie intégrante de l'Université de Manitoba, avec ceux de St-Jean (St. John) et du Manitoba (Manitoba College) qui représentaient respectivement les communions anglicane et presbytérienne. Cette même année 1877 vit l'érection de l'hôpital de St-Boniface, car jusque-là les Soeurs Grises avaient soigné les malades dans leur couvent. La première locomotive arrive de St-Paul, Minn., en 1878, par bateau à vapeur. Entre-temps d'autres professionnels étaient arrivés à St-Boniface: Bernier, Prud'homme, Prendergast, etc., et d'autres paroisses avaient été fondées: St-Léon et St-Alphonse, dans la montagne de Pembina, St-Pierre-Jolys où des Franco-Américains se joignirent au groupe de Métis déjà établis près de la rivière aux Rats, l'Immaculée-Conception, deuxième paroisse de Winnipeg.

Le plan des fondations jusqu'à ce temps, qui sera d'ailleurs suivi d'assez près dans l'avenir, était extrêmement simple: la plupart du temps, le chef des immigrants était un prêtre qui amenait avec lui des gens déjà habitués à la vie paroissiale, et donc les regroupait ici autour de l'église et de l'école. En d'autres mots, l'immigration était une aventure où la religion gardait sa place, la première.

Les statistiques de l'année 1886 nous renseignent sur les progrès déjà accomplis dans l'Ouest, depuis 1818: 4 évêques, 24 prêtres séculiers, 163 Oblats (dont 97 prêtres et 66 frères coadjuteurs), 164 religieuses (soit 93 Soeurs Grises et 71 appartenant à d'autres congrégations), 120 écoles catholiques avec 4,517 élèves, plus un collège universitaire, et un hôpital en pleine prospérité. De tels chiffres parlent par eux-mêmes, mais pour mieux montrer la qualité des écoles et de l'éducation qui y était donnée il convient de citer ici ce témoignage publiée dans la **Canadian Gazette** de Londres, en mars 1887, à la suite d'une grande exposition scolaire coloniale. M. Thomas Bernier, surintendant des écoles catholiques du Manitoba, avait envoyé à cette occasion quelques-uns des exercices faits journellement dans les classes sous sa juridiction à partir de 1884, époque où il n'était nullement question d'exposition. Les produits manitobains furent l'objet d'une grande admiration à Londres: "La collection démontre qu'il existe, dans l'une des plus récentes provinces de la Confédération, un système d'écoles qui, tout en respectant les sentiments religieux et les croyances du peuple, donne à tous une éducation qui peut élever au premier rang dans la société l'enfant qui grandit sous ses auspices".

De telles louanges ne purent gagner tous les coeurs. Car à peine trois ans plus tard c'en était fait du système scolaire manitobain. Nous n'avons malheureusement pas le temps de traiter en détail ce que l'on a appelé la Question Scolaire Manitobaine, qui assombrit tellement les dernières années de Mgr Taché. Qu'il suffise de dire que l'augmentation de la population favorisant toujours davantage les Anglo-Protestants au dépens des Franco-Catholiques, plus l'agitation soulevés par de nouveaux éléments venus de l'Ontario provoquèrent l'abolition du double système scolaire et la création du système unique n'accordant qu'aux écoles reconnues officiellement un accès aux fonds publics.

En dépit de cette défaite cruelle, les colons de langue française continuèrent à venir, bien qu'en nombre assez modeste. Par exemple l'abbé Gaire qui arrive d'Europe et fonde Grande-Clairière; une comtesse de France favorise à distance la fondation de Fannystelle; le séminaire de St-Hyacinthe par son argent et des colons aident aux progrès de La Salle; quelques Français vont jusqu'à la rivière aux Tourtes et apportent du renfort aux quelques Métis déjà établis à Ste-Rose-du-Lac qui donnera éventuellement naissance à Laurier et à Ste-Amélie, etc., etc. D'autres centres sont tout simplement fondés près des nouvelles lignes de chemin de fer, comme les centres de La Broquerie, Marchand, Woodridge, Vassar, dans le sud-est de la province. Un groupe de moines de France, à l'instar de leurs grands frères du moyen-âge, transforment toute une région en lieu de prospérité et de prière en fondant Notre-Dame-de-Lourdes et autres paroisses avoisinantes.

La période qui suivit immédiatement la mort de Mgr Taché, survenue én 1894, vit des changements aux effets à long terme, de sorte qu'à la disparition de son successeur Mgr Langevin en 1915 le Manitoba et aussi le Manitoba français étaient définitivement marqués pour la vie. Tout d'abord la politique de Laurier l'emporta sur les vues de la hiérarchie dans le conflit scolaire Français-Anglais, Catholiques-Protestants. Le flot des immigrants d'Ontario, des Etats-Unis, d'Europe centrale obligea l'archevêque de St-Boniface à s'occuper des groupes ethniques les plus variés, tâche qu'avec son clergé et ses éducateurs il accomplit avec une remarquable impartialité. L'érection en 1915 de l'archidiocèse de Winnipeg diminua le prestige de St-Boniface, la capitale de l'influence catholique et française dans l'Ouest canadien. La création des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta en 1905 avec des lois scolaires plus favorables du double point de vue religieux et linguistique incita certains groupes de colons de langue française à s'y établir, plutôt qu'au Manitoba. Enfin, la première guerre mondiale priva le Manitoba, surtout St-Boniface, d'un petit mais brillant groupe de citoyens d'origine française. Cette même guerre servit en quelque sorte de fond de scène à l'abolition en 1916 des droits du français, par le gouvernement Norris, dans la vie publique et les écoles.

Malgré toutes ces difficultés et épreuves, le groupe franco-manitobain était trop solidement enraciné pour mourir. Presque toutes les missions indiennes étaient déjà, comme elles le sont de nos jours, entre les mains de missionnaires de langue française, particulièrement les missionnaires Oblats de Marie Immaculée. On n'a qu'à contempler la majestueuse basilique de St-Boniface et le collège actuel (l'ancien petit séminaire) pour soupçonner l'immense vision que Mgr Langevin, en 1908, nourrissait en fonction de l'avenir catholique et français du Manitoba. Dès ce temps, en dépit des troubles de l'heure, s'établit solidement la tradition manitobaine de juges, de sénateurs, de ministres de langue française.

La Liberté était fondée en 1913, il y eut exactement cinquante ans le 20 mai dernier. Mgr Langevin lança aussi la publication des Cloches de St-Boniface, encouragea la création de la Société Historique de St-Boniface, fit imprimer les quatre volumes de l'Histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien par le Père Morice, O.M.I. A sa mort en juin 1915 l'Ouest canadien comptait 9 évêques, 551 prêtres, 241,454 catholiques de rite latin, tout cela étant le fruit des humbles débuts de la petite nation métisse établie sur les rives de la rivière Rouge à Fort Douglas.

(4) Les temps modernes

Mgr Béliveau fut le premier Manitobain à diriger l'Eglise mère de l'Ouest canadien, de 1915 à 1955. Cependant, pendant plusieurs années il dut confier le gouvernement de fait de l'Eglise de St-Boniface à ses assistants, Mgr Yelle et Mgr Cabana, du Québec, puis à Mgr Baudoux, son successeur éventuel. Durant ces quarante années une grande partie du temps et de l'énergie des Franco-manitobains fut consacrée à résister, à diminuer, à éviter les conséquences néfastes d'un système scolaire hostile au maintien et au progrès de la culture française. Cette époque entre maintenant dans sa phase critique, car tout laisse croire qu'on en est rendu à une impasse. Le français doit devenir la langue d'enseignement à un degré plus élevé, avec reconnaissance officielle dans la préparation des instituteurs. Le Cercle Molière, maintenant dans sa 36e année, le poste de radio CKSB dans sa 17e, le poste de télévision CBWFT dans sa 3e année, ne peuvent suffire, avec **La Liberté et le Patriote** et offrir aux écoliers une meilleure instruction. Heureusement aussi que certains chefs n'ont pas eu autres publications, à contrecarrer les effets de l'anglicisation par l'école.

Les paroisses françaises rurales déjà établies avant la mort de Mgr Langevin tiennent relativement bien le coup, mais doivent faire face aux multiples problèmes communs de nos jours à tous les centres agricoles. Par exemple il n'y a pas assez de travail dans les villages ou sur les fermes pour la jeunesse. Les villes, même St-Boniface avec ses 14,000 Canadiens français, ne sont pas assez concentrées pour créer un climat français. Pour compliquer davantage la situation, les plus brillants éléments de la jeune génération sont attirés par le Québec qui les réclame à cause de leur parfait bilinguisme. Heureusement que le plan des divisions scolaires a quelque peu aidé les Franco-manitobains à se regrouper, sur le plan scolaire, pour peur de prendre leur place dans l'aventure coopérative, particulièrement dans le domaine des Caisses Populaires. Ces Caisses (de langue française) dépassent déjà la quarantaine en nombre, et l'histoire enseigne que la première Caisse du Manitoba fut fondée en 1937 dans un village franco-manitobain, St-Malo. D'autres Franco-manitobains se préparent sérieusement à jouer, éventuellement, un rôle efficace dans le domaine économique.

Dans l'Atlas Economique du Manitoba, publié en 1960 par les soins du professeur Thomas R. Weir, président de la Manitoba Geographical Society et directeur de la faculté de Géographie de l'Université de Manitoba, on dit que l'immigration française au Manitoba fut victime d'un manque de plan logique. C'est vrai géographiquement, car la population franco-manitobaine comporte son groupe majeur à St-Boniface, ville maintenant prisonnière du Winnipeg métropolitain; d'importants centres ruraux au sud-est de la province, mais à la circonférence d'une région dominée par les Mennonites; un groupement s'étendant vers le sud-ouest dans la montagne Pembina; des îlots à St-Lazare, à Ste-Rose-du-Lac, à St-Laurent, à Powerview et St-Georges, etc. Cette dispersion est davantage compliquée par la diversité d'origine de la population: des Français de France, des Canadiens français du Québec, des Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, des Suisses et des Belges de langue française, des Métis de même expression linguistique et leurs descendants. Mais c'est un fait que cette diversité et cette dispersion, bien que causes de maints problèmes, ont aussi favorisé dans l'ensemble de la population une spontanéité et une confiance en soi remarquables, qualités qui font jaillir sans cesse un renouvellement merveilleux.

Par exemple, en un temps où tant de choses peuvent justifier un certain pessimisme, le diocèse de St-Boniface envoie des prêtres et des religieuses (et de l'argent "bilingue") au Brésil et contribue là-bas à la nouvelle vitalité de l'Eglise. La ville cathédrale, grâce à de dynamiques chefs canadiens-français, se fait reconnaître chaque jour davantage comme le médiateur entre l'immense métropole et le Manitoba rural dans la réorganisation du gouvernement local et du système d'éducation. Grâce aussi, il faut le dire, à une meilleure et plus profonde compréhension de l'histoire et de la géographie canadienne par une portion grandissante de la population de langue anglaise, les limites dans lesquelles la culture française peut vivre et survivre s'élargissent graduellement en cette province.

Ce rapide coup d'oeil n'a pas permis de mentionner dix ou vingt autres paroisses franco-manitobaines, le monastère des Trappistes à St-Norbert, l'histoire éloquente du collège d'Otterburne, les faits et gestes des Fouillard de St-Lazare, le rôle des Franco-manitobains dans la vie publique, particulièrement en politique, les fanfares et les choeurs de chant de St-Boniface, les librairies régionales qui naissent dans certains centres, les grands congrès franco-manitobains tenus dans cette province, Gabrielle Roy et ses oeuvres, Mgr D'Eschambault et ses écoles d'arts domestiques, Mme Pauline Boutal et ses peintures, etc., etc.

Nous espérons toutefois en avoir assez dit pour démontrer que le jour où toutes ces choses "françaises" n'auront plus de sens aux yeux de tous les Manitobains, cette province cessera complètement d'être ce qu'ont voulu ses fondateurs: un modèle pour tout le Canada.

LES TIMBRES BIBLIQUES



L'aigle est l'attribut de Saint Jean, parce que cet Evangéliste s'élève d'un vol sublime jusqu'à la génération éternelle du Verbe.



Saint Matthieu est symbolisé par un homme parce que son Evangile commence par la génération humaine du Christ.




Saint Marc est symbolisé par un lion parce qu'il rapporte les prédications de saint Jean-Baptiste, comparé à un lion rugissant dans le désert.



Le boeuf est l'attribut de saint Luc parce que cet Evangéliste commence sa narration par le récit des Sacrifices de l'Ancient Testament.

La Société Catholique de la Bible qui, grâce aux dons reçus depuis l'émission de ces timbres, a distribué gratuitement dans la province de Québec plus de 3,000 exemplaires du Nouveau Testament remercie sincèrement ceux qui l'ont aidée. Si d'autres personnes sont intéressées à se les procurer, écrire à la Société Catholique de la Bible, 5225, rue De Gaspé, Montréal 14. C'est une oeuvre de propagande biblique qui mérite votre encouragement.

La J.E.C.F. diocésaine a revisé ses expériences nouvelles en apostolat

Des étudiantes, militantes en J.E.C., venues de sept écoles secondaires du diocèse de St-Boniface, ont mis en commun et étudié l'efficacité apostolique de quatre expériences nouvelles menées au cours de l'année scolaire qui achève. La réunion diocésaine eut lieu à l'Institut Collégial St-Joseph, le samedi 25 mai.

A tour de rôle, les militantes de St-Jean-Baptiste, Lorette, Ste-Agathe et St-Claude présentèrent au groupe le contenu de leur expérience apostolique, cette année. Dans la plupart des cas, l'expérience relatée correspondait avec les plans d'action et les orientations qui avaient été tracés dans les journées d'étude du début de l'année scolaire.

Les militantes de St-Jean-Baptiste firent rapport d'une expérience qui consiste à intéresser, à la fois et en même temps, une seule équipe apostolique à trois aspects différents de la vie affective chez les étudiants. Yolande Beaudette, Lucette Bérard, Juliette Baril et Paulette Marion ont renseigné le groupe sur les avantages de ces méthodes. Il est surtout ressorti que la diversité des intérêts dans une même équipe contribuait grandement à mettre en valeur les talents particuliers de chacun.

Les militantes de Ste-Agathe détaillèrent les différentes étapes d'un projet qu'on réalisa pour intéresser les parents de la paroisse aux préoccupations des jeunes par rapport à leur vie affective. Ce projet se termina par un travail en collaboration avec l'Association de Parents et Maîtres. Claire Nolette, Mona Joyal, Pierrette et Lise Goulet ont décrit cette expérience dont le mérite particulier consistait à susciter un dialogue avec les adultes.

L'école de Lorette, représentée par Jeanne Lacasse, fit rapport d'une technique qui effectivement déplaça l'heure et l'endroit des réunions de J.E.C. (faites d'habitude à l'école) afin de les avoir au foyer ou au restaurant, après le souper ou en fin de semaine. Cette technique nouvelle a eu l'avantage de susciter une plus grande initiative dans les équipes; on est passé à l'action avec beaucoup plus d'enthousiasme et de conviction.

Mlle Jeannine Jubinville donna un compte rendu d'une expérience réalisée à l'école de St-Claude. Elle s'est servie d'une expérience vécue cette année pour décrire l'importance qu'il y a pour une équipe apostolique de s'intéresser aux besoins du milieu étudiant et plus particulièrement de ces besoins que les étudiants ressentent le plus.

Toutes les expériences relatées étaient contenues et détaillées dans un document d'une vingtaine de pages que les militantes auront la chance d'étudier au plan local. D'autres expériences qui ont été réalisées à La Broquerie et St-Norbert y seront ajoutées.

Semaine Etudiante

Les rapports de la Semaine Etudiante parvenus à la Fédération de la J.E.C. ont aussi été étudiés. Plusieurs pancartes autour de la salle dévoilaient les problèmes et les solutions trouvés dans les différents milieux au cours de la Semaine Etudiante. Un seul problème fut étudié de plus près: "l'intégration des étudiantes de neuvième année qui entrent pour la première fois à l'école secondaire". Le but de cette discussion était de faire une recherche en commun pour étudier la valeur des solutions déjà présentées et de les rendre meilleures, si possible.

Signification spirituelle

Il y avait toute une année de travail et la journée d'étude elle-même qui fournissaient ample matière pour une réflexion chrétienne et militante sur ces expériences. M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'A.C., en profita pour expliquer comment tout ce travail constituait la réponse chrétienne et militante des jeunes dont l'idéal est de mettre en commun leur énergie et leurs talents pour faire grandir la vie chrétienne dans le milieu étudiant.

L'organisation de cette journée est l'oeuvre de la Fédération de la J.E.C.F. Mlle Odile Lambert, permanente au mouvement, assuma largement la tâche de contrôler et de rédiger les nouvelles expériences. La journée fut préparée par l'équipe diocésaine composée de Georgette LeGal, présidente, Cécile Lemay, Cécile Danais et Anita St-Jacques.

Les écoles suivantes étaient représentées à la journée: St-Malo, St-Adolphe, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Lorette, St-Claude et St-Norbert. Merci à toutes pour leur excellente collaboration.

Petites Notes

Remerciements

Mme Emile Desrochers, sa famille et la famille Edmond Desrochers remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Emile Desrochers, soit par offrandes de messes, assistance à la messe de Requiem ou à l'inhumation, ou par envoi de fleurs.

Un merci spécial à Mgr C. Désorcy et à ses assistants, à la chorale de la paroisse Ste-Bernadette, aux porteurs, aux Chevaliers de Colomb, aux Filles d'Isabelle, à la direction et au personnel du poste CKSB, de la compagnie Winnipeg Supply & Fuel, aux religieuses et aux élèves des Académies St-Joseph et St-Charles.

Un chaleureux merci va également aux nombreuses personnes qui ont rendu des services durant ce temps d'épreuve.

Le cardinal Léger établit en Afrique quatre léproseries

MONTREAL (La Presse) — Certaines déclarations mystérieuses faites par le cardinal Paul-Emile Léger depuis un an, déclarations dans lesquelles il annonçait qu'il espérait ouvrir une léproserie en Afrique, se réalisent actuellement dans les faits.

Selon des sources sérieuses, le cardinal se rendrait en Afrique au cours de l'été, vraisemblablement en août, pour y inaugurer quatre léproseries pouvant accommoder au total 3,500 lépreux. Ces institutions, qui sont actuellement en construction, sont le fruit des campagnes de charité "Fame pereo" lancées ces deux dernières années par le cardinal-archevêque de Montréal pour soulager la misère dans le monde. Plus de $400,000 ont été perçus au cours de ces campagnes organisées sous les auspices de la Croix d'Or.

Ces léproseries sont situées à Nua (Nyassaland), Gomba (Congo), Ngozi et Bururi (Burundi). Ce sont les Pères Blancs canadiens qui auront la direction de ces maisons.

Le cardinal, qui se rendrait en Afrique à l'occasion d'un autre voyage à Rome dans le cadre du concile, sera accompagné du R. P. Emile Legault, C.S.C., et d'une équipe de Radio-Canada, qui rendra compte des diverses cérémonies inaugurales.

Ces quatre léproseries ne seraient qu'un début; selon les mêmes sources des institutions similaires seront érigées éventuellement en Afrique.

Le cardinal Léger est actuellement à Rome où il participe aux travaux préparatoires de la seconde session du concile; il doit être de retour à Montréal au début de juin.

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée.
La ROCHEFOUCAULD.

• • •

Quand tu es seul, songe à tes défauts; quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.
Maxime chinoise.

Décès

MME E. MARCHESSAULT

Le 22 mai est décédée à sa résidence, rue Carrière, à St-Vital, Mme Eugénie Marchessault, âgée de 81 ans. Née à St-Jean, Qué., elle demeurait depuis plusieurs années au Manitoba. Mme Marchessault, faisait partie des Dames de Ste-Anne de la paroisse Ste-Marie.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Marguerite (Mme L. Langelier), Claire (Mme C. Longpré), Simone (Mme J. Langelier), Jeanne (Mme P. McCarthy) et Madeleine (Mme N. Savard); trois fils, Georges, Marcel et Gérard; une soeur, Mme H. Morin; un frère, M. J. Gélineau; 38 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église Ste-Marie de St-Vital et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

• • •

M. O.-J. MARION

Le 23 mai est décédé à l'hôpital général St-Boniface après une courte maladie, M. Oscar-Joseph Marion, âgé de 86 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Green Acres et le service funèbre fut chanté en l'église St-Eugène de St-Vital par M. l'abbé F. Juneau, le lundi 27 mai. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

M. Marion vint au Manitoba en 1882 et demeura sur une ferme à St-Jean-Baptiste, puis à Ste-Elisabeth et depuis 1935 résidait à St-Vital.

Il fut précédé dans la tombe par son épouse, Rosina, en 1918 et par une fille, Antoinette, en 1920.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Victor, de Norwood, Adélard, de St-Vital, Emile et Donat, de Sudbury, Ont.; cinq filles, Mme Mariane Marion, de Marcelin, Sask., Mme Alice Payette, de Somerset, Man., Mmes Aurise et Bernadette Labossière, de St-Boniface, et Mme Yvonne Hallmark, de Winnipeg; deux frères, Siméon et Joseph, de St-Jean-Baptiste; trois soeurs, Mmes Florina Prost, de Radville, Sask., Rose Bérard, de St-Jean-Baptiste, et Ernestine Hébert, de St-Boniface; 38 petits-enfants et 59 arrière-petits-enfants.

Léger accroissement des impôts dans la ville de St-Boniface

Bien que les dépenses de la municipalité, y compris celles des deux divisions scolaires de St-Boniface et de Norwood, se chiffrent à environ un demi-million de dollars de plus qu'en 1962, l'augmentation des impôts ne sera que de 0.98 millième en 1963.

Dans la division scolaire de Norwood, la taxe scolaire accusera un relèvement de 1.45 millième qui sera en partie contrecarré par une diminution de 0.29 millième dans la division scolaire de St-Boniface.

Le maire Joseph Guay s'est dit très heureux de ce que le conseil de ville ait pu empêcher une augmentation plus considérable des taxes pour l'année courante, et cela grâce à la coopération des commissions scolaires, de la commission de finances et du trésorier de la ville.

La Cité de St-Boniface, a ajouté Son Honneur, est en excellente posture financière et a connu, cette année, une des expansions les plus notables de son histoire.

Les pertes pour causes d'incendie ont été de $237,426.51 en 1962

M. Emery-E. Proulx, chef des pompiers de St-Boniface, a présenté le rapport annuel de son département au Conseil de ville pour l'année 1962. Une lecture même rapide fournit une foule de renseignements utiles.

Vingt pompiers ont subi des blessures alors qu'ils étaient "en devoir" et deux citoyens (1 bébé et 1 vieillard) ont été victimes d'incendies. Les pompiers ont répondu à 436 appels (il y a 79 boites d'alarmes dans les rues de la ville; mais beaucoup de personnes ont appelé directement par téléphone, soit 130 appels au numéro d'urgence 999, et 106 appels à l'ancien numéro, CHapel 7-1071).

Ces 436 cas d'incendie ont occasionné aux citoyens éprouvés des pertes pour $237,426.51 (en 1961, 473 incendies n'avaient coûté que $79,173.61), mais les assurances versées par la suite ont couvert la majorité de ces pertes, soit $224,756.60. Si l'on considère ces pertes "par citoyen", on peut dire que chaque personne de St-Boniface a perdu en 1962 pour cause d'incendie la somme de $6.25 ($2.12 en 1961); la moyenne pour l'ensemble des cinq dernières années est de $2.93 par citoyen.

Les causes d'incendie sont très variées: fils électriques défectueux dans les maisons (14), moteurs surchauffés (20), enfants jouant avec des allumettes (14), cigarettes trainant sur les meubles ou fumées au lit (20), nourriture ou graisse brulée sur le poêle (16), incendiaires (3), etc., etc.

L'appareil spécial pour favoriser artificiellement la respiration de victimes servit 20 fois, administrant 30 pieds cubes d'oxygène: 15 des patients furent traités avec succès, 5 sont décédés, dont deux sur le champ et trois en route vers l'hôpital.

Ce rapport du chef Proulx ne contient aucun conseil à la population, mais les faits parlent éloquemment d'eux-mêmes. Donc soyez prudents, ne donnez pas à l'élément destructeur la chance d'avaler d'autres victimes

La Commission Michener recevra des requêtes jusqu'au 15 juillet

Un groupe de contribuables du village de La Broquerie s'est présenté récemment devant la Commission Royale Michener pour protester contre la hausse injustifiable des taxes des maisons du village comparativement à celles des fermes.

Leur requête démontrait en effet que, avant la réévaluation opérée en 1961, les taxes globales du village s'élevaient à $7,488, et celles des fermes à $13,986. En 1962 les valeurs semblaient avoir changé considérablement, le village devant payer $23,387 et les fermes $17,183. L'hôtelier seul, M. W. Turenne, débourse maintenant $1,308 en taxes alors qu'auparavant il n'en payait que $259.

Il semble évident d'après ces chiffres que les fermiers reçoivent tous les bénéfices au détriment des villageois. M. Roland Michener, président de la commission, en commentant ces faits, nota que la réévaluation de 1961 avait produit de "bien surprenant résultats".

La Commission Royale Michener sur le gouvernement local annonce qu'elle ne refusera aucune requête écrite d'ici le 15 juillet 1963, bien qu'elle ne pourra peut-être pas entendre les solliciteurs à moins qu'il ne devienne nécessaire de tenir d'autres audiences publiques. Présentement la Commission a déjà un grand nombre de demandes à l'étude et beaucoup posent des problèmes complexes qui exigent un examen détaillé et réfléchi.

Saint Vincent Pallotti, patron de l'Union missionnaire du clergé

ROME — Le Pape a proclamé saint Vincent Pallotti patron de l'Union missionnaire du clergé. Saint Vincent Pallotti est le fondateur de la Société de l'apostolat Catholique (Pallottins); il a été canonisé le 20 janvier de cette année.

La Cie Dominion Textile



Jean Sirois

La Compagnie Dominion Textile Limitée annonce la nomination de **Jean Sirois** au poste de directeur des relations extérieures. Il entrera en fonction le 1er juin. Monsieur Sirois est bachelier en commerce de l'Université Laval. Au service de la compagnie depuis 14 ans, il s'est, au cours des cinq dernières années, occupé particulièrement de relations communautaires et industrielles.





CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à partir de l'année 1964, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

Pavage avec béton armé — Rues	COUT Environ
Rue Marion, du chemin Dawson au chemin Bourget — 32' de largeur — 8" d'épaisseur	$134,000.00
Chemin Bourget, de la rue Marion au chemin Dugald — 32' de largeur — 8" d'épaisseur	55,000.00
Enfield Crescent, de la rue Marion à la rue Bertrand — 32' de largeur — 8" d'épaisseur	42,000.00
Rue Traverse, de la rue Marion au boulevard Dollard — 24' de largeur — 6" d'épaisseur	34,000.00
Ruelles	
Entre la rue De la Morénie et la rue St-Jean-Baptiste, de la rue Bertrand à l'école Provencher — 16' de largeur — 6" d'épaisseur	23,500.00
Entre la rue St-Jean-Baptiste et la rue Ritchot, du boulevard Dollard à l'avenue Hamel — 16' de largeur — 6" d'épaisseur	14,400.00
Entre la rue Aulneau et la rue Langevin, de la rue Masson à l'avenue de la Cathédrale — 16' de largeur — 6" d'épaisseur	7,500.00
Aqueducs sur la **rue Goulet**, d'Enfield Crescent à l'avenue Taché — 6" de diamètre	16,500.00
Egouts sur la **rue Bertrand**, de la rue St-Jean-Baptiste à l'avenue Taché et sur la **rue Kenny**, de la rue Berry à la rue Bertrand	50,000.00
Trottoirs (en béton — 5 pieds de largeur) sur le côté nord de la **rue Marion**, du trottoir actuel à l'est à la rue Nicolas	825.00
Installation de lampadaires ornementaux sur la **rue Ritchot**, de l'avénue Hamel à l'avenue de la Cathédrale	750.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Pavage avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)
Comptant $12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans $ 1.69834 du pied de frontage;

Installation d'aqueduc (période de 3 ans)
Comptant $ 5.00 du pied de frontage; pour terrains commerciaux et industriels;
$ 3.50 du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 3 ans $ 1.87 du pied de frontage pour terrains résidentiels;
$ 1.31 du pied de frontage pour terrains résidentiels;

Installation d'égouts (période de 10 ans)
Comptant $ 8.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans $ 1.0869 du pied de frontage;

Construction de trottoirs en béton (période de 3 ans)
Comptant $ 2.75 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans $ 1.0288 du pied de frontage;

Installation de lampadaires ornementaux (période de 3 ans)
Comptant $ 0.55 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans $ 0.2057 du pied de frontage;

Coût environ d'améliorations (ruelles) sur base de frontage

Pavage avec béton des ruelles (période de 10 ans)
Comptant $ 6.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans $ 0.815 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Fernand-D. MARION
Greffier Suppléant

Hôtel de Ville St-Boniface
le 31 mai 1963.

N.B. — 1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur — l'excédant du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

Service funèbre de M. Pierre-Camille Teillet, détenteur de la médaille "Bene Merenti"

Le samedi 25 mai, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, célébrait en la basilique de St-Boniface le service solennelle de M. Pierre-Camille Teillet, de St-Vital. Il était assisté de MM. les abbés Antoine Hacault et Lionel Bouvier, comme diacre et sous-diacre. Deux petits-fils du défunt, Léo Teillet et Paul Thorimbert, servaient la messe.

Les porteurs actifs furent des petits-fils du défunt: MM. Marc Thorimbert, Raymond, David et Daniel Teillet et Donald De Jong, et un neveu, M. Marcel Riel.

Les porteurs honoraires furent: l'hon. A.-M. Monnin, l'hon. R. Maybank, M. Laurent Desjardins, M.A.L., Son Hon. le maire J.-P. Guay, MM. H. Paul, Gildas Molgat, Hervé Sala et F. Muller, le R. F. J.-H. Bruns, S.M., MM. E. Gourbil, A. Bruce et L. A. Mutch.

L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Le 22 mai, à l'hôpital Taché, M. Teillet, âgé de 83 ans, rendait son âme à Dieu après une courte maladie.

Né à Foussais, Vendée, France, le 16 novembre 1879, il était fils de Jean-Baptiste Teillet. Il vint au Canada en 1904, premièrement à Ste-Agathe, Manitoba, puis en 1906 à St-Vital où il devenait fournisseur de produits jardiniers sur l'ancienne propriété des Riel. En 1911, il épousait Mlle Sara Riel, petite-fille de Louis Riel, le meunier de la Seine, qui dirigea le mouvement pour la liberté du commerce des fourrur en 1848, nièce du grand Louis Riel, le "Père du Manitoba", et chef du premier gouvernement au Manitoba (gouvernement provisoire de 1869), et fille de Joseph Riel, conseiller de St-Vital pendant de nombreuses années.

M. Teillet s'intéressait beaucoup à l'histoire de l'Ouest canadien et ses premières batailles pour obtenir un gouvernement responsable, surtout l'histoire de Louis Riel. Un des fondateurs de la Société Historique Métisse, il aida M. A.-H. Trémandan, auteur de "L'histoire de la Nation Métisse en 1935", dans ses recherches de documents historiques. Il était aussi membre des Chevaliers de Colomb et de la Société Historique de St-Boniface. Ardent patriote, il participa activement à dfiférentes organisations patriotiques, étant lui-même un membre à vie du parti Libéral

Homme très dévoué envers l'Eglise et sa paroisse il fut honoré de la médaille "Bene Merenti" de Sa Sainteté Pie XII en 1955. La France reconnut aussi son action bienfaisante durant la deuxième guerre mondiale par son aide au Mouvement de la France Libre.

Son épouse, en 1933, et une fille, Eléonore (Mme J. Aubertin), en 1939, l'ont précédé dans la tombe. Il laisse dans le deuil six fils, l'hon. Roger Teillet, de St-Boniface, ministre des Affaires des anciens combattants au gouvernement fédéral, Louis, de St-Vital, Théodore, de Dauphin, Joseph, de St-Boniface, Camille, de Cross Lake, et Edmond, de Fort Garry; quatre filles, Mme G. Chabot (Pauline), de Winnipeg, Mme J. De Jong (Marie-France), de St-Norbert, Mme A. Thorimbert (Marie), de St-Norbert, et Mme W. Schick (Yolande), de St-Vital; une soeur, Madeleine, en France; 38 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Assemblée des Dames Auxiliaires de l'hôpital général St-Boniface

L'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital général St-Boniface fut tenue lors du déjeuner qui eut lieu le lundi 27 mai en l'autorium de l'hôpital. Mme J.-J. Trudel, présidente sortant de charge, dirigea l'assemblée. Mme Trudel présenta un chèque de $5,000 à la Rév. Sr Supérieure, lequel servira aux recherches et à l'achat d'équipements pour l'hôpital. La Rév. Soeur remercia les Dames Auxiliaires pour leur générosité. Elle remercia aussi la présidente sortant de charge et souhaita la bienvenue à la nouvelle présidente, Mme J.-J. Bourgouin.

Les profits provenant du thé-café annuel d'automne s'élevèrent à $2,251.86. Un chèque de $25 fut remis à Mlle Clara Scherloski, étudiante garde-malade en 1ère année, et un chèque de $50 à Mlle Pat Hyde, en 2e année. Le rapport terminé, Mme Trudel présenta le maillet à Mme Bourgouin.

Mme Ruebin Kaufman donna un rapport des réceptions pour enfants tenus à Hallowe'en, Noël, St-Valentin et Pâques.

Mme H. A. MacDonnell fit savoir que la vente de divers articles et d'un tapis confectionnés par les patients du département thérapeutique avait permis l'achat de dix fauteuils "Quebec maid" pour ajouter au confort des patients de ce département.

Mme Robert Jacques présenta aux Dames Auxiliaires un chèque de $3,000 provenant du magasin de nouveautés ouvert tous les jours du lundi au vendredi. Mme Jacques remercia les volontaires pour leur dévouement, ainsi que la Rév. Sr Pulvermacher et Mme A. Vermette pour les heures passées à crocheter 46 ensembles pour bébé.

Mme Paul Hunter remercia les volontaires du service par voiturettes pour le plaisir apporté aux nombreux patients. Elle présenta aussi aux Dames un chèque de $500.

Mme J. W. Konefall rapporta que le salon de photographie de bébés avait rapporté la somme de $433.17.

Mme Clayton Tibbett fit savoir que les assistantes bénévoles avaient fourni 1,640 heures de travail au centre d'approvisionnement.

Mme Max Seipp, du service floral, rapporta que 12,267 bouquets avaient été livrés aux patients par des assistantes bénévoles.

Mme J. W. Rolfe parla du travail des assistantes bénévoles qui avaient donné 8,319 heures de leur temps pour différents services. Le groupe de jeunes filles, "Les Marguerites", ont fourni 1,443 heures depuis le début de janvier.

Mme A.-E. Paquin donna la liste des officières: Mme J.-J. Trudel, ex-présidente; Mme J.-J. Bourgouin, présidente; Mme W. B. MacKinnon, 1ère vice-présidente; Mme Timothy Furgale, 2e vice-présidente; Mme A.-C. LaRivière, secrétaire; Mme L.-E. Dion, correspondante, et Mme J. G. James, trésorière. Font partie du bureau de direction, Mmes A. Bourrier, John Gordon, Robert Jacques, Arthur Leclerc, H. L. Mansell et André Molgat; Mme C. B. Grover, présidente du comité de publicité.



L'on voit ci-dessus le groupe de finissants de l'Institut Collégial Provencher, dont le grand soir du "Couronnement" eut lieu le jeudi 23 mai au gymnase Notre-Dame de St-Boniface: de gauche à droite, 1ère rangée, Patrice Morin, Gabriel Basset, Marcel Beaudet, Richard Angers, Roger Létourneau, Daniel Van de Vyvere, Jean Léveillé, Gérald Poitras, Denis Fluet, Franz Stainier, Robert Arnal; 2e rangée, Louis Constant, Georges Gevaert, Jean Little, Roger Brisson, Victor Maxwell, Marcel Monney, David Robertson, Georges Blanc, William Motuz; 3e rangée, Edouard Turenne, Denis Delannoy, Michael Anderson, Fred Lawrenson, Philippe Gauthier, Jean Bourbonnais, Jean-Marc Lemoine, Ronald Gendron, Kasimir Kryszcuk; 4e rangée, Bruce Kenway, Jean Fontaine, Louis Mouillierat, Noël Coyle, Ronald Laurencelle, Jim Welsh, Pierre Feuillâtre, Denis Lévêque; 5e rangée, Bernard Chaput, Ronald Savage, André Tardiff, Raymond Delbaere, Denis Daeninck, Yvon Désilets, Allan Richardson, Joseph Bérubé, Roger Boeckx, Larry Wynant, Georges Rajotte, Paul Cormier et Richard Ledwick.

Notre courriériste municipal, M. H. Lane, examine les métropoles européennes

Le mardi après-midi 14 mai, à 3 h. 30, nous décollions de l'aéroport. Une poussée rapide des réactés et nous jetions un dernier regard sur notre ville; le temps était merveilleux, le beau panorama de la ville se déroulait sous nos pieds. Nous montons encore et de légers nuages flottent au-desous de nous, la ville fait place à la campagne, immense damier où la verdure fait déjà son apparition.

Deux siècles déjà nous séparent des voyageurs des pays d'en-haut qui mettaient tant de jours et de semaines à parcourir cette terre de lacs et de roches avant d'arriver à ce grand pays de l'ouest, en souffrant tant de privations et de dangers. Et nous là-haut, si haut dans les nuages qui flottent si légèrement au-dessous de nous! (Au départ, nous avions le plaisir de saluer une gentille Canadienne française, Mlle Eilleen Rowan, de St-Boniface, hôtesse d'Air Canada, qui nous souhaita un bon voyage).

Quelques heures et déjà nous arrivons à Montréal, où il pleut. Après une heure d'arrêt, nous repartons pour la grande envolée au-dessus de l'océan. Nous grimpons vite, le temps est mauvais et il fait noir, et nous sentons parfois les secousses du combat de l'avion dans la tourmente. Nous grimpons toujours, 22,000 pieds, 23,000 et 24,000 et nous plafonnons au-dessus des nuages. Bientôt l'aurore apparaît, puisque nous courrons au-devant, le soleil brille et dans une trouée dans les nuages nous apercevons les côtes de l'Irlande et ses champs minuscules nous apparaissent comme une mosaïque où le vent prédomine, la Verte Irlande. Mais déjà nous l'avons survolée et les côtes de l'Angleterre apparaissent.

Le pilote annonce que bientôt nous arriverons à l'aéroport de Croydon. Nous survolons Londres et dans un coup d'oeil admirable nous y distinguons la Tour de Londres et son pont, les édifices du Parlement et Buckingham Palace. Comme c'était merveilleux de voir comment le pilote et le navigateur maîtrisaient les dédales des précipices dans les nuages! C'est là-haut dans les airs qu'on commence à comprendre Saint-Exupéry.

Nous descendons et, après les formalités des autorités de l'immigration et des douanes, nous filons vers Victoria Station pour monter à bord d'un rapide Londres-Paris, car nous voulions voir un peu de la campagne anglaise et française avant d'arriver à Paris. Nous laissons le petit port de Folkestone pour arriver à Calais où nous montons à bord d'un train de la Société Nationale des Chemins de fer de France qui nous amène à la gare du nord de Paris. Nous nous installons, mercredi soir, dans un charmant petit hôtel entre la Madeleine et l'Opéra.

Jeudi après-midi, visite rapide en autocar des lieux historiques: le Louvre où nous voyons la Victoire de Samothrace, la Vénus de Milo et la Joconde (en passant, un coup d'oeil sur la magnifique peinture de David "Le Couronnement de Joséphine par Napoléon"). Nous y retournerons passer de longues heures. Le soir nous assistons à une représentation d'une pièce qui tient l'affiche depuis trois ans: "Les enfants de coeur" que de bons amis de St-Boniface nous avaient bien recommandé de ne pas manquer: pièce finement jouée, mais le sujet n'est pas pour les enfants de choeur . . .

Vendredi, visite à pied du quartier et des grands magasins et, le soir, le Ballet à l'Opéra Comique. Quel cadre que cette Salle! C'est un enchantement en entrant dans le hall et nous sentons déjà l'atmosphère du théâtre. Magnifiques sculptures des grands dramaturges. Et cette magnifique salle avec ses quatre étages, toute sculptée et ornée, et tout ce beau marbre. Les ballets présentés étant ceux de l'Arlésienne, Pelléas et Mélisande, Pas de Quatre, Mandolines de Vivaldi et le Bleu Danube. Un orchestre de 32 musiciens accompagnait magnifiquement le ballet.

Samedi: longue promenade à pieds le long des quais où nous nous mettons la tête dans toutes les boutiques de livres, d'estampes et de cartes géographiques: quai Voltaire, quai de Conti; nous retraversons la Seine en admirant la beauté de cette rivière sillonnée par les bateaux mouches et les barges. Nous arrivons au quai de la Mégisserie où il y a une foule qui examine les fleurs et les plantes qui y sont disposées pour la vente, ainsi que les volailles, souris blanches, tortues et alligators.

C'est maintenant samedi après-midi et nous voulions voir ce qu'est la foule dans les magasins. Nous visitons donc la Samaritaine d'où nous avons un coup d'oeil circulaire sur Paris (vue splendide) et ensuite visite au Bazar de l'Hôtel-de-Ville: imaginez la plus grande foule que vous ayez vue chez Eaton et multipliez par dix ! ! !

Samedi soir, c'était Madame Butterfly à l'Opéra Comique: magnifique orchestre sous la direction d'Albert Wolff qui nous charmait de ces belles mélodies de Puccini. Et les solistes donc! C'était merveilleux. Et Frank! Il y avait deux harpes. La scène était superbe: le jardin japonais, l'intérieur, tout était d'une perfection . . .

Dimanche, nous avions le choix de six messes à la Madeleine. Nous optons pour la messe en musique. Quelle beauté que cette église qui n'était pas destinée à en être une! Toutes ces magnifiques statues de marbre, et les orgues; c'est merveilleux. Un évêque africain y faisait un appel pour son diocèse; la foule se montrait généreuse.

Dimanche soir, nous marchions rue St-Honoré et rue des Rivoli pour nous rendre au Châtelet où se donne l'Aiglon. L'Aiglon que je n'avais pas revu depuis mon temps de collège. Quelle leçon d'histoire que ce beau poème de Rostand! Et le duc de Reichstadt était superbe. Avec quelle chaleur il nous fit revivre ces pages d'un passé glorieux!

La semaine prochaine, ce sera la visite des musées et il y en a, et des archives nationales, ainsi que de la Bibliothèque municipale, entremêlée de randonnées à travers cette belle ville. Les marronniers sont en fleurs. Les Champs-Elysées nous invitent à la promenade!

Au revoir et à la semaine prochaine.

HENRY LANE.

SCOUTS CATHOLIQUES

Troupe Provencher

Le 15 mai, le future chef et les quatre aspirants se rendirent à la cathédrale pour leur veillée d'arme; notre aumônier a parlé sur l'engagement du scoutisme et notre chef Lambert a aussi dit quelques mots aux aspirants.

La cérémonie terminée, les scouts se rendirent au local pour assister à la promesse. Les parents des futurs scouts étaient là pour en être témoins. Le chef reçut donc la promesse des quatre suivants: Richard Joyal, Renald Paul, Gilbert Prescott, Jacques Pelland.

Notre n o u v e a u commissaire diocésain à la blanche éclaireur, Commissaire Lambert recevait pour la première fois, la promesse d'assistant-chef de James Levêque. A.S.M. Roméo Delorme lança trois Notre-Dame, Victoire en l'honneur du nouvel assistant et des jeunes scouts. La soirée fut terminée.

Quelques nouvelles

Au cours de la longue fin de semaine, 141 scouts du diocèse ont campé à un demi-mille de Larochelle. Ceux-ci connurent de la neige, de la pluie, du vent, du beau temps et surtout beaucoup de plaisir. Félicitations à tous.

Les Routiers participèrent au Camporee en préparant un coin de patrouille modèle. Ainsi les scouts purent voir par eux-mêmes comment se préparer à leur camp scout cet été. Merci les gars.

Félicitations aux scouts de St-Pierre qui prononcèrent leurs promesses scoutes, promesses de deuxième et de première classes.

Le secteur St-Boniface participa au mois de Marie en organisant un chapelet vivant le dimanche 26 mai à la cathédrale. Chaque scout récitera un Ave et les louveteaux composeront la chaîne. Le Secteur profitera de l'occasion pour consacrer tous les scouts, louveteaux, commando-routiers et routiers à la Vierge.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Jean-Paul, fils d'Ovila Drouin et de Thérèse Pambrun.

Remerciements

Mme Paul Mousseau, présidente du thé annuel, désire remercier sincèrement toutes les dames de leur généreuse coopération qui a fait de ce thé un grand succès. Mlle Hélène Blais a été l'heureuse gagnante au tirage du sirop d'érable; les fleurs de la table du thé furent gagnées par M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de la paroisse St-Emile.

Assemblée

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le 13 juin, à 8 h. 15 p.m. Le conférencier, M. Léo Rémillard, donnera un aperçu des programmes à l'horaire de CBWFT.

Réunion diocésaine

Les billets du banquet qui sera servi après la réunion diocésaine de la L.F.C. sont en vente chez Mme F. Sanche, 61, Bernier Bay. S'il vous plait, réservez-les le plus tôt possible en signalant ALpine 3-5918. Ces billets sont de $2.00 chacun.

Jeannettes

Les 25 aspirantes qui deviendront Jeannettes seront reçues officiellement le 4 juin, à 7 h. 30 p.m. La réception aura lieu dans la salle paroissiale de l'église Sts-Martyrs-Canadiens.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Notre pèlerinage

La température inclémente de dimanche dernier n'a pu vaincre la détermination d'hommes convaincus que l'idée d'un pèlerinage en hommage à la Vierge de Mai était une idée bien fondée et valait la peine d'être mise en exécution. Les résultats obtenus augurent pour l'avenir. En effet, peut-on suggérer ici qu'une telle démonstration devienne chose annuelle?

Ceux qui ont pris part au pèlerinage à St-Malo sont d'accord sur un point: Ce n'était pas du temps perdu.

Au président et à tout le comité des activités religieuses de notre Conseil nous disons publiquement: Félicitations pour l'heureuse initiative . . . Un tel projet, à bien des points de vue, et au dire des plus sceptiques, semblait voué à la défaite . . . mais avec des gens sincères et de bonne foi qui ont prêté leur entier concours à l'entreprise, le but que vous vous étiez proposé a facilement été atteint. En résumé, quel plus beau cadeau à présenter à la Vierge de Mai.

Les Chevaliers pèlerins savent que c'est uniquement la sainte Vierge qui a poussé quelques épouses et quelques jeunes gens et filles à se joindre à eux sur la route, dans la nuit et même sous la pluie du matin. Ils les en remercient, d'autant plus que cette présence leur valut du bon café chaud aux moments les plus propices.

Naturellement, nous a v o n s presque fui la publicité, même après ce pèlerinage. Avons-nous eu tort? Après tout, ce n'est pas un marchothon. L'important n'était pas d'arriver le premier à St-Malo, mais d'avoir le mieux prié en route et au pied de la Vierge de Lourdes.

Projets réussis

Le présent Exécutif sortira bientôt de charge. Avant qu'il soit remplacé, je dois dire, en son nom, que bien des entreprises auraient fait faillite complète s'il n'avait pas eu l'appui de tout le Conseil. Nous croyons qu'il a bien réussi tous ses projets, mais il faut dire aussi qu'il a été très bien guidé. Il reste encore un projet qui n'est pas terminé, et c'est celui qui nous touche peut-être de plus près. Nous sommes d'avis que le projet St-Boniface-Afrique est un des plus importants jamais entrepris par notre Conseil. Votre exécutif a travaillé sans relâche pour le mener à bonne fin, et comme nous venons de le dire, nous comptons plus que jamais sur l'appui de tous les membres, appui qui ne nous a pas fait défaut jusqu'ici. Allons-nous être obligé de dire, en terminant cette année colombienne, qu'un seul de nos projets, et le plus important, a fait faillite? Je ne voudrais pas être celui qui soit chargé de faire ce rapport . . . Alors, frères, qu'en dites-vous? Lorsque vous lirez ces lignes, il ne restera plus qu'une semaine pour retourner les billets que vous avez reçus en marge du grand tirage. Nous sommes certains que bien des argents ont été perçus, mais il est bien difficile de déterminer le montant si ces argents ne sont pas rapportés.

Pique-nique

Dans notre chronique du 17 mai, nous avons fait mention "d'oracles", mais lors de cette chronique, nous n'avions pas de détails précis à vous transmettre. Ces détails nous ont été donnés à notre dernière assemblée générale, le 27 courant. Il s'agit de notre pique-nique annuel, proposé pour le 9 juin, sur le terrain du Club St-Michel. Les préparatifs vont bon train, et une véritable fête champêtre s'annonce. Souhaitons au président et au comité des activités du Conseil que Maître Temps sera d'un esprit beaucoup plus collaborateur qu'il ne l'était l'an dernier.

Le frère François Muller, notre dévoué Député d'Etat, a bien voulu présider un forum à notre dernière assemblée. Ceux qui étaient présents ont certainement bénéficié de la soirée, car ils sont retournés chez eux avec de nombreuses connaissances au sujet du contrôle et de la régie des affaires au niveau d'Etat. Un grand merci à notre dévoué frère Muller.

Une assemblée i m p o r t a n t e s'annonce pour le 10 juin. Ce sera peut-être une des dernières occasions de se rencontrer avant les vacances. Le frère Conférencier, le frère St-Onge, vous invite tous à la soirée des quatre grands chevaliers. Une autre belle occasion pour fraterniser. Le 10 juin — date réservée pour tous.

APRES-TOUT.

A l'occasion du cinquantenaire de **notre** hebdo, La Liberté et le Patriote,

le Grand Chevalier du Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb et son Conseil

offrent leurs respectueux hommages et leurs sincères félicitations aux Révérends Pères Oblats qui ont maintenu cette oeuvre de presse avec tant de dévouemnt pour la cause catholique et française.

Cérémonie de la "Décoration des Tombes"

Sous les auspices de la Légion Royale Canadienne, notre pays honorera d'un océan à l'autre, le dimanche 2 juin, les soldats tombés au champ d'honneur ou décédés après les deux grands conflits mondiaux.

Tous les membres de la colonie française et leurs amis sont priés de prendre part à la cérémonie dite "Décoration des Tombes" qui aura lieu ce jour-là à 4 h. 15 p.m., au pied du monument le "Poilu", devant la basilique de St-Boniface.

Les prières de circonstance seront récitées par un aumônier de l'Armée; M. Damien Giordani, Consul de France, adressera la parole à l'assistance et des couronnes seront déposées au pied du monument, notamment par M. le consul, Son Honneur M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, la présidente des Dames Auxiliaires des Réservistes Français et M. E. Gourbil, président de l'U.N.F.

A l'issue de la cérémonie, chacun pourra se rendre sur la tombe des disparus dans les trois cimetières de St-Boniface.

Venez nombreux à cette cérémonie, nos glorieux morts méritent bien ce faible témoignage de respect pour leur mémoire. Notez, en passant, que les Réservistes Français ne prendront pas part à la cérémonie qui ce jour-là, à 2 h. p.m., se déroulera au cénotaphe de Winnipeg.

Remarquez bien les changements dans le programme et l'heure de cette traditionnelle cérémonie.

(Communiqué)

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

9-302-11P.

Samedi, le premier juin, s'ouvrira

l'Exposition annuelle

des travaux accomplis, au cours des mois précédents, par les élèves de l'Ecole Notre-Dame des Arts Familiaux, et des élèves de l'Ecole du Précieux-Sang, à 210, rue Masson, St-Boniface.

La population de notre ville et des environs est cordialement invitée à visiter les kiosques de chacune des élèves. Une invitation est adressée spécialement aux mères de famille et aux jeunes filles qui pourront constater le résultat des loisirs bien utilisés et les avantages de l'éducation économique, facteur de paix dans les ménages. Les économistes n'affirment-ils pas que dans la famille la femme est le ministre des finances? Certains fixent à 80% les achats faits par la femme. Il est donc important pour la jeune fille d'apprendre à savoir contrôler sa bourse et son salaire afin d'assurer, plus tard, l'administration intelligente du revenu familial . . .

Bienvenue à tous les intéressés,

SAMEDI ET DIMANCHE, les premier et deux juin, de deux heures à six heures, à l'Ecole Notre-Dame des Arts Familiaux, 210, rue Masson, à Saint-Boniface.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Sans trop de tapage, ou plutôt avec le tapage habituel, notre poste fêtait le lundi 27 mai dernier ses dix-sept printemps. "On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans", disait le poète rebelle Rimbaud. Mais ceux de la première heure se souviennent qu'on l'était, le 27 mai 1946.

Rappelons seulement que M. Louis Leprohon fut le prémier gérant du poste 1946 à 1948) et que les premiers annonceurs furent MM. Léo Rémillard, Henri Bergeron et Emile Savoie.

Le grand événement qui succédera à celui de l'installation des 10,000 watts sera celui d'une nouvelle construction. Dix-sept années de succès et d'expansion sont une garantie pour cette prochaine étape.

Radio-Canada

Quelques nouvelles émissions apparaissent déjà à l'horaire d'été. Les mélomanes goûteront certainement deux émissions de fin d'après-midi, dimanche prochain: à 4 h. 30, l'orchestre des Ballets du Marquis de Cuevas, et à 6 h. 30, les célèbres guitaristes Andrès Segovia et Laurindo Almeida, encadrés de l'orchestre des concerts de Madrid.

Saluons le retour de l'émission encyclopédique "D'une page à l'autre", à 12 h. 54 du lundi au vendredi.

A la revue des arts et des lettres, à 8 h. 30 lundi soir, un reportage de Cannes sur un film canadien primé. A 9 h. 30, le radio-théâtre présente "Le long voyage vers la nuit" d'Eugène O'Neill.

Mardi soir à 8 h., Picotin; à 10 h., concert symphonique.

Mercredi soir à 8 h. 30, Jean Sarrazin parle de sociologie américaine; à 9 h. 30, grand concert à l'occasion du 35e anniversaire de fondation des Disciples de Massenet.

Jeudi soir à 8 h. 30, Place publique; à 10 h. 30, musique de chambre.

Vendredi soir à 8 h., chorale du séminaire de Chicoutimi; à 8 h. 30, quatre historiens discutent du "conflit de colonisation" sous le régime français; à 11 h., récital de John Newmark.

Chez les Montagnais

La Veillée à la chandelle a été présentée sans interruption, le mercredi soir à 7 h. 30, depuis bientôt deux ans. Elle a un auditoire fidèle, surtout dans la campagne. Elle n'a peut-être pas toujours le fini artistique, mais elle reçoit tous les groupes d'amateurs qui le désirent. Cette semaine, on entendra Albert Levacque et ses Pionniers. Le 5 juin, on recevra un nouveau groupe, les "Western Five". Le 12 juin, Jean Sébastien présentera les troubadours indiens de Fort Alexandre. Le 19 juin, Wilf Turcotte et ses cow-boys.

Potins

Le pèlerinage des Chevaliers de Colomb, en fin de semaine, a démontré que lorsqu'on veut de la publicité à la radio, il faut charger quelqu'un d'en faire. Nous avons téléphoné à plusieurs reprises pour avoir des renseignements, un auditeur de St-Pierre a pris l'initiative de nous appeler deux fois, et un reporter s'est rendu exprès à St-Malo. Après tout cela, un chevalier nous a dit que nos informations n'étaient pas justes. Il eût été plus chevaleresque de nous communiquer les informations justes et à temps.

Un philosophe de St-Boniface, Paul-Emile Leblanc, s'entraine à la console cet été.

Nous avons reçu des bons voeux d'un peu partout lundi dernier. A St-Boniface, M. et Mme Gérard Pronovost ont eu la délicatesse de nous faire parvenir un gâteau orné de dix-sept chandelles. Il y avait aussi dix-sept sous de placés à l'intérieur, et pour chaque sou trouvé il fallait donner vingt-cinq sous au profit des guides. Il manquait cinq sous lorsque Christian eut dévoré sa part, et il n'en avait que quatre . . . En a-t-il avalé un?



Lors du récent congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme L.-E. Dion (à gauche, ci-dessus), présidente de la L.F.C., remettait à Mme H. Little (née Louise DeGagné, fille de M. et Mme Joseph DeGagné, de St-Boniface), cheftaine de la 135e compagnie guide du Sacré-Coeur des Belges, un écusson spécial en hommage au magnifique travail religieux accompli pendant l'année par cette compagnie (jeannettes, guides et cheftaines) avec l'encouragement de la Ligue de cette paroisse de St-Boniface. (Photo Napoléon)

Saint-Boniface devient un centre de formation pour l'enseignement du catéchisme

Pour la troisième année consécutive, Saint-Boniface accueillera des éducateurs, non seulement du Manitoba, mais des autres provinces de l'Ouest et même de l'Est, à ses cours de Pédagogie religieuse. En effet, six professeurs donneront plus de cent heures de cours en Pédagogie religieuse cet été au Collège de St-Boniface.

Présentement à travers le Canada, se constitue un réseau de centres de formation pour l'enseignement du catéchisme. Montréal et St-Boniface commençaient une série de cours structurés et complets d'initiation au renouveau catéchistique en juillet 1961, tandis que Sudbury lançait les siens durant l'été 1962. L'Université Laval de Québec allait plus loin encore en organisant une année complète d'étude dans ce domaine, l'automne dernier. Tout ceci en plus des congrès, semaines d'étude et cours spéciaux, soit à Ottawa, Ste-Anne - de - la - Pocatière, Québec, Montréal, St-Boniface, Edmonton et ailleurs encore.

Tout un renouvellement s'opère actuellement dans l'enseignement du catéchisme. Mais surtout, le catéchisme lui-même est revisé et ce travail va de pair avec les récentes études de la Bible et le renouveau de la vie liturgique de l'Eglise. L'enseignement du catéchisme devient une préoccupation majeure de l'Eglise dans beaucoup de pays: congrès et centres d'étude nationaux et internationaux, publications nombreuses de livres et de revues, nouveaux catéchismes dans un nombre grandissant de pays de tous les continents.

Ces efforts et ces progrès s'inscrivent maintenant dans la préoccupation de l'Eglise universelle, puisque le Concile Vatican II se penche attentivement sur la manière de présenter les vérités éternelles dans le langage et selon les besoins pressants de l'homme d'aujourd'hui. Il est certain que le Concile non seulement donnera une impulsion au renouvellement du catéchisme, mais se servira de celui-ci pour présenter aux fidèles les fruits de ses travaux, selon le premier but assigné par le pape Jean XXIII dans son encyclique "Ad Petri Cathedram", à savoir "promouvoir le développement de la foi catholique".

On peut être surpris d'un tel renouvellement du catéchisme et de son enseignement. Les Manitobains ont encore plus raison de voir le catéchisme prendre tout à coup tant de place. L'Ecole normale et le Département d'Education neutres s'efforcent tellement de relever le niveau de formation des éducateurs et suivent de si près l'enseignement donné aux élèves, que le catéchisme se voit un peu le parent pauvre dans tout ceci. Il faut presque s'habituer à l'idée que l'enseignement du catéchisme possède aussi une pédagogie et qu'il faut se préparer à cet enseignement autant sinon plus que pour celui de la littérature ou de l'histoire.

Les cours de Pédagogie religieuse du Collège de St-Boniface veulent aussi combler ce vide dans le programme "neutre" de l'Ecole normale et de l'Université. Educateurs, commissaires d'école et parents chrétiens peuvent se réjouir devant ces efforts pour assurer un meilleur enseignement du catéchisme dans nos écoles.

Le R. P. van Caster, S.J., de Belgique, viendra rehausser l'équipe de professeurs aux cours d'été en Pédagogie religieuse au Collège de St-Bonfiace. Le Père van Caster est un des principaux professeurs à "Lumen Vitae", Centre international d'études de la formation religieuse. Ce Centre international a formé depuis six ans plus de 500 spécialistes dans l'enseignement de la religion et principalement du catéchisme. Son influence se fait sentir à travers le monde entier, sans oublier l'Ouest canadien.

M. l'abbé Robert Lane, de St-Boniface, diplômé du Centre "Lumen Vitae" en 1959 et de l'Institut Catéchétique de Paris en 1960, met ses acquisitions au service des éducateurs du diocèse de St-Boniface comme directeur diocésain de l'Office catéchistique. Il est aussi directeur des Cours de Pédagogie religieuse, ainsi que professeur.

Les autres professeurs à ces cours sont les RR. PP. Jean L'Archevêque, S.J., ancien du Centre "Lumen Vitae", François Richard, S.J., qui a étudié à l'Institut Catéchétique de Paris, Gilles Garand, S.J., et Robert Robidoux, P.S.S.

Cette année, un deuxième cours est offert en plus du cours habituel. Le premier commencera le 3 juillet et le deuxième le 5 août.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Pour un premier essai ce n'était vraiment pas mal du tout. Le pèlerinage à St-Malo, sous les auspices du Conseil St-Boniface, voyait la participation d'une quarantaine de personnes variant largement en âge. Une mention spéciale de la part de notre grand chevalier va aux frères Jeanson, qui, par leur enthousiasme, ont pu garder l'entrain parmi les participants et ainsi soutenir le moral de ces derniers.

Les pèlerins eux-mêmes me prient de passer des sincères remerciements à Mme Cancade pour les bons soins qu'elle a volontairement administrés à ceux qui commençait à sentir le poids de la distance. Juste récompense pour une âme bien dévouée!

Notre représentant au comité de l'aile St-Amant est bien reconnaissant du merveilleux appui reçu par les membres de notre Conseil, qui s'y sont rendu pour déblayer la fondation de la piscine. Vu le nombre, le travail ne fut pas trop long, malgré que cela prenait pas mal de muscles pour pousser les pelles! C'était encore un bel acte de courageux dévouement.

Ainsi donc, comme annoncé dans le bulletin du mois de juin, journée d'élection de l'exécutif pour l'année colombiene 1963-64, le lundi 3 juin à 8 h. 15 p.m. Le grand chevalier prie tous les membres de venir appuyer les candidats en assistant à cette assemblée. Comme d'habitude, les nominations sont ouvertes, mais il est recommandable de bien lire les conditions énumérées sur le bulletin. C'est de la plus grande importance!

Ceux qui assistèrent à la dernière assemblée ont pu constater que notre "Jules Cesar" s'est encore présenté à la table pour une tasse. Paraît-il qu'il a toute une étagère de remplie! Néanmoins, félicitations au frère et à Mme Robin pour la naissance d'une fille. Comptez-vous toujours là ou avez-vous abandonné l'idée?

FIGARO.

Jugement réservé

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a retenu sa décision dans une cause impliquant un évêque catholique. Cet évêque tente de récupérer un héritage de $50,000 laissé par un prêtre qui voulait promouvoir la cause des Canadiens français du diocèse de Prince-Albert, en Saskatchewan.

L'origine de cette cause date du 14 avril 1960, alors que la Cour suprême de Saskatchewan décida que l'héritage du père Georges-Emile Touchet, prêtre à Duck Lake en Saskatchewan, devait revenir à Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert depuis avril 1959. Le père Touchet lui avait destiné son héritage pour la charité dont il allait faire preuve "en aidant la cause des Canadiens français de son diocèse".

La Cour suprême de Saskatchewan avait jugé que le désir du prêtre était que l'évêque crée une société de fiducie charitable en vue d'aider la cause des Canadiens français.

Cependant, la Cour d'appel de Saskatchewan avait renversé ce jugement et destiné l'héritage à M. Honoré Touchet, père du prêtre, et M. Lucien Touchet, son frère. Elle avait jugé que le testament du père Touchet demandait la création d'une compagnie de fiducie illégale et qu'en conséquence, il fallait s'en remettre à un testament précédent.

Mgr Blais avait finalement porté la cause auprès de la Cour suprême du Canada.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

Mlle Lilianne Lavack, de Ste-Anne-des-Chênes, est décédée accidentellement le 16 mai dernier à Pembina, D.-N. Elle était âgée de 28 ans. Mlle Lavack avait fréquenté l'école de Ste-Anne-des-Chênes puis l'école des infirmières de l'hôpital général St-Boniface, où elle obtenait son diplôme de garde-malade en 1957. Elle était aussi en charge depuis deux ans de la salle de maternité de l'hôpital général St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Walter Lavack, de Ste-Anne; six frères, Edouard, de Montréal, Philippe, de St-Boniface, Paul-Guy, Normand, Raymond et Charles, de Ste-Anne; cinq soeurs, Norma, de North Bay, Ont., Jeanne, de Churchill, Dora, de St-Boniface, Pauline et Elaine, de Ste-Anne.

Le service funèbre solennel fut chanté au milieu de nombreux parents et amis dans la basilique de St-Boniface le lundi 20 mai. L'inhumation se fit au cimetière de Ste-Anne-des-Chênes.

Ile-de-Chênes

Décès

Le 17 mai est décédé à l'âge de deux ans Ronald Bonneteau, fils de M. et Mme Armand Bonneteau, d'Ile-de-Chênes.

Le jeune défunt laisse aussi dans le deuil deux soeurs, Léa et Jeannette; ses grands-parents, M. et Mme Léo-Paul Bonneteau, d'Ile-de-Chênes, et M. et Mme Napoléon Langelier, de St-Laurent.

• • •

A l'hôpital général St-Boniface est décédée le 22 mai Mme Marie-Anne Trudeau, âgée de 74 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne de la paroisse.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Achille et René, d'Ile-de-Chênes; une fille, Mme H. Bériault, de Ste-Anne-des-Chênes; neuf petits-enfants; six frères, Ildège, Octave et Joseph, de St-Boniface; Anselme, de Washington, Léandre et Raoul Landry, de Californie.

Le service funèbre eut lieu en l'église d'Ile-de-Chênes le vendredi 24 mai et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Winnipeg, Man.

Jubilé d'or

Nous sommes tous portés à prendre pour acquis certains faits, certaines institutions qui nous entourent. Et c'est tellement une vérité que souvent l'on ne pense même pas à remercier Dieu de l'existence d'un père, d'une mère, de nos enfants et de certaines institutions qui nous entourent. Leur disparition, seule, parvient à secouer notre torpeur et exciter notre regret. **La Liberté et le Patriote,** qui célèbre cette année son jubilé d'or, est, sans aucun doute, l'une de ces institutions d'intérêt primordial pour tout Canadien de langue française dans l'ouest de notre pays. Etant l'un de ces derniers je m'empresse d'offrir mes hommages affectueux à notre "rempart de la civilisation française et catholique" en ce secteur canadien; de lui souhaiter longue, prospère et fructueuse vie.

Comme chroniqueur de Provencher, depuis plus d'années que je désire l'avouer, j'ai été à même de constater la patience et l'indulgence de la rédaction de cet exellent hebdomadaire. Il est à se demander ce qu'il serait arrivé de la vie de plusieurs Conseils des Chevaliers de Colomb s'il n'eut été de la bienveillance avec laquelle furent acceptées nos "annonces gratuites". Merci pour le passé, merci pour le futur et "ad multos et faustissimos annos".

Nous avons cru avoir distinguer une petite note de regret nostalgique en un article du rédacteur devant l'oubli d'une grande association réunie en congrès tout dernièrement. Un simple merci était assurément en ordre en la circonstance. Consolez-vous, vous êtes en bonne compagnie, car le Maître n'a-t-il pas dit: "Où sont donc les neuf autres?"

Autres oublis

Notre confrère "Figaro" peste de son mieux contre un exécutif qui remet les assemblées sans l'avertir. Il vieillira! Cela m'est arrivé si souvent que je ne compte plus les fois. Et qu'est-ce que ce concours d'épellation qu'il vient d'entreprendre au profit de "Ligori" de Montcalm? Et a-t-il deviné ce qu'entendait "Après Tout" avec son "rouge"?

Nouvelle anneé

Une nouvelle année colombienne s'annonce. Nos élections changeront-elles de beaucoup l'exécutif actuel? Quoiqu'il en soit, nous promettons au nouvel exécutif appui en tout temps.

BISTOURI.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des réglements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations, lors de la réunion qui sera tenue à 10 h. a.m., le mardi 11 juin 1963, dans la salle du Conseil, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 204-63 **St-Boniface**

Demandeur: **Roland Couture,** au nom de Radio St-Boniface Limitée.

Objet: De varier les restrictions R 1 pour permettre la construction d'une addition d'un plancher, 36 pieds par 65 pieds, du côté est, et autres changements au présent édifice non-conforme de Radio St-Boniface, lesdits addition et changements seront situés selon le plan de terrain qui se trouve dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: 607, rue Langevin.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.



AVIS

Le Manitoba Telephone System a soumis une demande à la Commission des Services Publics pour la modification des présents tarifs concernant les appels interurbains dans les limites de la province du Manitoba. La Commission a indiqué l'heure, le jour et l'endroit pour l'audition de la demande du M.T.S. comme étant 10 h. a.m. le lundi 24 juin, Chambre 124, Law Courts Building, avenue Broadway, Winnipeg.

On entendra toutes les représentations que quiconque voudra faire à ce sujet. Ces personnes sont priées d'indiquer leur intention en écrivant au Secrétaire de la Commission des Services Publics, 116, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 12 juin prochain.

Le nouveau barème proposé diminuerait les taux centre-à-centre sur la plupart des appels diurnes et sur nombre d'appels nocturnes, des dimanches et congés, et effectuerait, en plus, des réductions pour quelques-uns des tarifs pour le temps supplémentaire dans ces mêmes appels. Ces changements démontreront l'économie qu'on peut réaliser par l'automation progressive du Système qui est particulièrement efficace lorsqu'appliquée aux appels centre-à-centre.

Les taux d'appels de personne-à-personne seront augmentés dans presque toutes les distances pour les trois premières minutes de l'appel, cette augmentation étant nécessaire pour couvrir le coût et dépenses supplémentaires encourus pour fournir ce genre de service spécialisé.

Voici des exemples à l'effet de ce nouveau barème:

	Centre-à-centre		Personne-à-personne	
WINNIPEG à	Taux diurne actuel	Taux diurne proposé	Taux diurne actuel	Taux proposé
Churchill	$2.85	$1.90	$3.55	$3.80
Thompson	2.45	1.65	3.15	3.30
Lynn Lake	2.45	1.65	3.15	3.30
Flin Flon	1.45	1.05	1.80	2.10
Le Pas	1.35	1.00	1.70	2.00
Dauphin	.95	.80	1.30	1.60
Brandon	.85	.75	1.15	1.50
Boissevain	.90	.75	1.20	1.50
Morden	.55	.50	.65	1.00
Portage	.50	.45	.60	.90

En plus de l'augmentation pour la période initiale de trois minutes dans les appels diurnes de personne-à-personne, on propose de discontinuer les taux plus bas de personne-à-personne actuellement en vigueur après 6 h. p.m. et les dimanches et congés. Il faut noter que dans toute la province, environ 65% des appels interurbains sont de centre-à-centre et environ 35% de personne-à-personne.

L'espace ne permet pas d'exposer dans les détails les effets des changements de taux proposé mais une copie de cette demande du M.T.S. à la Commission des Services Publics, est dans le Bureau commercial du M.T.S. aux endroits suivants: Thompson, Flin Flon, Le Pas, Morden, Brandon, Portage-la-Prairie, Dauphin, Selkirk et Winnipeg, où toute personne intéressée peut la voir durant les heures habituelles de bureaux.

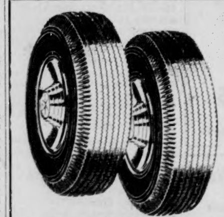
On peut obtenir tout renseignement concernant ces taux dans n'importe quelle région, en écrivant à The Manitoba Telephone System, Room 504, 489, Empress Street, Winnipeg 10, Manitoba.

J. F. MILLS,
Président et Gérant général.

Winnipeg, le 24 mai 1963.

The Manitoba Telephone System





Félicitations des Anciens

St-Boniface, Man.,
le 26 mai 1963.

Révérend Père Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Révérend Père Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Monsieur Brunelle Léveillé, administrateur,

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
Winnipeg.

Mes révérends Pères,
Monsieur,

A l'occasion du cinquantenaire de La Liberté et le Patriote, je tiens à exprimer au personnel du journal, à ses lecteurs et à ses bienfaiteurs les félicitations et les bons souhaits de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Boniface.

Malgré leur attitude critiqueuse et critiquée de ces derniers temps, les Anciens gardent une estime profonde pour tous ceux qui ont à coeur, en plus de la religion, la vie du français dans cette province. C'est parce qu'ils s'identifient à ce groupe même qu'ils désirent prendre leurs responsabilités en gardant un oeil vigilant sur tout ce qui assure la vie française de leurs compatriotes.

Les Anciens doivent profiter de cet anniversaire pour se souhaiter à eux-mêmes d'éviter l'apathie et de ne pas priver le journal de leurs petits débats et de leurs opinions parfois audacieuses. Un intérêt sérieux devrait même les amener, si les circonstances le permettaient, à visiter l'immeuble où s'accomplit le miracle de La Liberté et le Patriote.

A vous en toute sincérité,

le président des Anciens,
Bernard AUBRY.



Rapport des Anciens du collège de St-Boniface

(Les "Anciens" du collège ont présenté un rapport au congrès de l'A.E.C.F.M. sur le fait français au Manitoba. Nous en publions le texte en trois tranches. — Ed.)

* * *

Au cours de ses dernières réunions, l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface s'est penchée avec attention sur les différents problèmes auxquels la langue et la culture françaises ont à faire face aujourd'hui au Manitoba.

Notre intention dans ce court rapport est de traiter quelques points particuliers qui ont été soulevés au cours de discussions à la fois amicales et instructives. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet, mais nous croyons fermement que ces quelques remarques pourront offrir matière à réflexion. Nous profitons de l'occasion pour remercier l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba de nous avoir réservé ces quelques minutes pour la lecture de ce rapport. Notre contribution pour aujourd'hui entend se limiter à trois points bien précis:

— III. —

Le rôle de l'Association d'Education

Le problème central de l'Association d'Education est celui d'entretenir, au sein de la communauté franco-manitobaine, une vie culturelle et française d'une intensité telle que la génération actuelle puisse transmettre à la jeunesse montante un héritage au moins aussi riche que celui que nous ont légué nos ancêtres.

"En vue de conserver notre entité catholique et française" et pour être fidèle à la ligne de conduite tracée dès les premiers congrès, il est essentiel que l'Exécutif de l'Association maintienne un courant régulier de vie française et des liens suivis avec tous les groupements franco-manitobains de la province.

Il revient à l'Exécutif de l'Association, l'état-major de nos forces françaises au Manitoba, et selon une tradition qui remonte à l'origine de l'Association, de donner des directives précises au sujet de nos problèmes de vie française les plus importants et d'éclairer les esprits sur les données de ces mêmes problèmes, de sorte que les Canadiens français sachent clairement quelles sont les tâches présentes qu'il faut accomplir et quels sont les buts que tous doivent poursuivre.

A l'Exécutif appartient également de tenir vivace l'amour de la culture et de la langue française, de faire connaître les richesses de notre patrimoine culturel, de suivre fidèlement la trajectoire que nos ancêtres ont gravée pour nous au prix d'innombrables sacrifices, afin qu'à notre tour nous puissions mieux bâtir le présent et préparer l'avenir avec plus d'espérance.

La vie de l'Association y gagnerait en vigueur si l'Exécutif se tenait en étroite communication avec tous les centres français de la province, proches ou isolés, de façon que le Comité central puisse connaître exactement la situation du français en chaque milieu, son progrès ou son recul, de même que les désirs et les suggestions des parents et des associations.

Son Exc. Mgr Béliveau disait que l'Association d'Education: "C'est tout ce qu'il y a de Canadiens français au Manitoba organisé pour l'action". En effet, dans la pensée des fondateurs, l'Association devenait l'élément coordonnateur de nos forces, elle était la pensée directrice des activités françaises de notre communauté manitobaine. Il est impensable que l'Association d'Education, que les Canadiens français du Manitoba, de fait, aient jamais voulu autre chose, car l'Association a été organisée pour la victoire. Et pour y arriver, cette entreprise audacieuse, pénétrée d'esprit de justice et de sens pratique, requiert comme toujours, la collaboration de toutes les bonnes volontés et le groupement de toutes les énergies.

Ainsi, doivent prendre une part active à cet effort collectif toutes les forces vives de chez nous: la famille, l'instituteur, le commissaire d'écoles, le journal, la radio, la télévision, l'école, le collège, la bibliothèque, le théâtre, le film, le commerçant, l'homme d'affaires, les professionnels, les Parents et Maîtres, la Relève, les Chambres de Commerce, etc. . .

En conséquence, pour diriger et unir, dans toute la province du Maniotba, les artisans de la vie française, il revient à l'Exécutif de l'Association d'émettre des directives conformes aux problèmes de l'heure. Par sa fonction, l'Exécutif reste le grand rouage de coordination de notre vie nationale. Et dans la sphère plus étroite de la paroisse, le Cercle Paroissial, lui, est l'organisme indispensable, déjà prévu dès les débuts de l'Association, pour y diriger, surveiller et activer la vie française. C'est lui qui reçoit les mots d'ordre de l'Exécutif et les fait passer dans la pratique, c'est lui qui renseigne l'Exécutif sur la situation exacte du français de chaque milieu. Le Comité paroissial devrait compter parmi ses membres un représentant local des instituteurs, des commissaires d'écoles, des Parents et Maîtres, de la Relève et d'autres sociétés, selon les circonstances.

En résumé, l'Exécutif est responsable de l'unité d'action dans toute la province et le Cercle Paroissial, de l'unité d'action pour tout le secteur paroissial.

Et maintenant, quelles sont les tâches les plus urgentes du moment? Les voici:

1 — Revaloriser immédiatement la place du français dans la famille et chez la jeunesse, de concert avec les sociétés de Parents et Maîtres, les commissaires d'écoles, les instituteurs, la Relève, la radio, la télévision, le journal;

2 — Que les paroisses organisent le plus tôt possible des Cercles paroissiaux, là où il n'en existe pas;

3 — Organiser au sein de l'Association d'Education et au niveau du cercle paroissial, une section de jeunes, d'âge post-scolaire, afin de préparer notre jeunesse à mieux remplir son rôle dans l'économique, le social et le national;

4 — Prendre les mesures les plus pratiques pour que tous les foyers français reçoivent l'hebdomadaire **La Liberté et le Patriote**. Le journal français est indispensable à la survivance de notre groupe comme entité catholique et française et tous lui doivent leur collaboration. Ce qu'il importe aux lecteurs, c'est non seulement la nouvelle locale mais également l'étude de nos problèmes majeurs, suivie selon le besoin, de directives appropriées.

5 — Que l'Exécutif nomme un officier de liaison pour assurer le bon fonctionnement des cercles paroissiaux.

6 — Mettre du français partout où c'est possible de le faire: avant l'école, à l'école et hors de l'école, après l'école.

Par cette unité de pensée et d'action, la communauté franco-manitobaine s'acheminera graduellement vers la reconnaissance, tant désirée, de ses droits les plus naturels.

(FIN)

Chez les Anciens du Collège

Rencontre de M. Dulong

Lors de leur rencontre du mois, le 12 mai, les Anciens ont eu la bonne fortune d'avoir parmi eux M. Gaston Dulong, professeur de linguistique à l'Université Laval. Il est présentement au Manitoba à faire enquête sur l'état du français.

Après une discussion de quelques minutes sur l'événement qu'a été le récent congrès de l'AECFM, l'assemblée s'accorde à souligner que la population franco-manitobaine est à un tournant très critique de son existence. Il lui faut raffermir ce qui lui reste de ses convictions culturelles et passer à la période des gestes très positifs. A ce propos, on note que l'atmosphère canadienne est des plus favorable à des décisions d'envergure. Le pays s'interroge sur la Confédération et la conjoncture invite l'élément français à exprimer ses sentiments.

A la suite de ces échanges d'idées, M. Dulong accepta d'exposer quelques notions scientifiques sur le sujet des langues. Pour cet expert en linguistique, les Franco-Manitobains, qui devront bientôt prendre des décisions pour améliorer leur situation, ne doivent pas oublier un seul instant une vérité d'expérience. C'est qu'une langue se maintient ou s'introduit chez un peuple dans la mesure où elle est la langue première de l'enseignement. Cela se manifeste à l'évidence dans plusieurs pays du monde, surtout en Afrique. Là, des peuples encore ignorants de la civilisation occidentale acceptent une éducation présentée dans une langue d'enseignement tout à fait étrangère au dialecte familial de la tribu. Et ces Africains arrivent vite à parler, non du français africanisé, mais un français excellent, qui leur donne accès aux universités d'Europe. Il faut bien penser que, d'une génération à l'autre, le glissement mine tôt l'obstacle que peut constituer la langue du foyer. Ce cas a des ressemblances avec celui du Manitoba. Les jeunes Franco-Manitobains sont méthodiquement anglicisés dans les écoles où la langue d'enseignement est l'anglais. L'avenir se dessine dans la génération montante, dans celle qui apprend, dans ce qu'elle apprend. Quelle solution apporter à notre problème linguistique? M. Dulong discrètement réserve son opinion. Mais il affirme catégoriquement que le foyer seul est impuissant à garantir la survivance culturelle.

Le journal

Notre chronique, espacée, n'a pu encore signaler l'importante date du 20 mai: celle du cinquantenaire de **La Liberté et le Patriote**. Notre association, fondée en 1910, est donc née vers le même temps que le journal. Mais là s'arrête la comparaison. Les Anciens ont pu connaître des périodes de sommeil ou de vie au ralenti. La vie d'un journal est plus méritoire. C'est une activité constante, un effort obligé de tous les jours pour vivre et progresser.

Notre association, comme tant de ses semblables, a bénéficié du journal, de son appui, de l'hospitalité de ses colonnes, voire de la personne de ses directeurs diserts pour animer les rencontres mensuelles. Elle doit le reconnaître; elle veut en exprimer toute sa gratitude. Comme conclusion pratique, faut-il qu'elle rappelle à ses membres que le maintien, le progrès et la diffusion du journal est une oeuvre de première importance? Peut-elle se vanter que c'est là pour eux conviction acquise et agissante? Quelle joie de surplus ne tirerait-elle pas alors de ce digne cinquantenaire!

La prochaine rencontre

Les Anciens se reverront une fois encore avant l'été. Ce sera le dimanche 15 juin. Le colloque étudiera "l'importance du caractère français de St-Boniface". Au revoir!

Sous l'Acte Municipal

Municipalité rurale de Montcalm

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 1/63) du District Scolaire de St-Joseph no 945, dans la municipalité rurale de Montcalm, au Manitoba, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit District Scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement (no 1/63) dudit District Scolaire est d'autoriser les commissaires dudit District Scolaire à emprunter la somme de quatre mille ($4,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures dans le but de remplacer le toit de la présente école de St-Joseph.

Lesdites débentures seront rédigées à St-Joseph, Manitoba, et seront datées du 1er avril 1963, et seront payables au Porteur, à la Banque Canadienne Nationale, St-Jean-Baptiste, Manitoba. Les débentures seront ainsi rédigées pour que la somme empruntée soit repayable en treize (13) versements égaux annuels consécutifs de $451.84 chacun, y compris le capital et l'intérêt de 6¾ pour cent par an. Le premier versement dû le 1er jour de décembre 1963, sera de $362.33, vu que la débenture porte l'intérêt pour une période de moins d'un an.

La date et l'endroit pour la prise du vote des électeurs résidants du District Scolaire de St-Joseph no 945 pour et contre ledit règlement sera le vendredi, 28e jour de juin 1963, à partir de 9 h. dans la matinée jusqu'à 8 h. du soir, du même jour, aux endroits suivants: Salle paroissiale St-Martin dans le village de St-Joseph, Manitoba. Le préfet de la municipalité rurale de Montcalm sera présent aux bureaux municipaux, Letellier, Manitoba, le vendredi 21 juin 1963, à 2 h. p.m., et, si demandé par des personnes intéressées aux règlement en faveur ou contre, nommera des témoins aux bureaux de votation et au comptage final des votes par le secrétaire de la Municipalité.

Le 29e jour de juin 1963, à 10 h. dans la matinée, le secrétaire de ladite Municipalité sera présent aux bureaux municipaux à Letellier, Manitoba, pour faire le comptage final des votes pour et contre ledit règlement no 1/63 du District Scolaire St-Joseph no 945.

Une copie dudit règlement est gardée dans les classeurs des bureaux municipaux à Letellier, Manitoba, et pourra être vérifiée à cet endroit pendant les heures de bureaux par les personnes intéressées.

Daté à Letellier, Manitoba, ce 15e jour de mai 1963.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.



Aujourd'hui ...Autrefois

Juin 1913

Tous les journaux catholiques du Canada saluent la naissance du nouveau journal français du Manitoba "La Liberté". Un de ces journaux publié à Toronto n'approuve pas cette nouvelle fondation. Il déclare qu'un journal français au Manitoba sera aussi utile qu'une cinquième roue à un chariot.

"Justus", chroniqueur de La Broquerie, mentionne la bonne réception du journal "La Liberté" dans cette paroisse. Quelques extrémistes, cependant, se plaignent que ce journal soit indépendant de la politique. Ils auraient préféré quelque chose de bleu ou de rouge.

On lance la construction du nouveau couvent de St-Charles, dirigé par les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. L'édifice de 56 pieds par 100 pieds a été construit par M. J. Benoit et Cie au coût de $50,000. L'architecte était M. Hudon.

S. S. le pape Pie X a fêté le 78e anniversaire de sa naissance.

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg invite la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface à traverser la rivière pour participer aux fêtes du 24 juin. A cette occasion, les chemins de fer ont offert un taux réduit partout au Manitoba pour permettre à tous les Franco-manitobains de prendre part à cette grande manifestation nationale.

Un grand congrès de Franco-albertains s'est tenu à Edmonton sous la présidence d'honneur de Mgr Emile Legal, O.M.I. Plus de mille délégués assistaient à ce congrès au cours duquel M. Henri Bourassa adressait la parole.

Le numéro du 17 juin offre aux lecteurs de "La Liberté" une première page remplie d'intérêt. D'abord on annonce l'élévation à l'épiscopat de M. l'abbé Arthur Béliveau. Il est nommé coadjuteur de Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I. Le rédacteur profite de cette occasion pour faire remarquer le progrès de l'Eglise catholique dans l'Ouest. Ainsi dans l'espace de trois ans Regina est devenu diocèse, les Ukrainiens ont leur premier évêque, Calgary devient un diocèse et Edmonton un archidiocèse. En deuxième lieu, ce numéro comprend un éditorial sur l'immigration au Manitoba de cultivateurs de la vieille province. En effet le Manitoba offre de nombreux avantages aux Québécois anxieux de s'établir en terre nouvelle. Tous les intéressés sont invités à participer au débat qui sera tenu lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste sur cet important sujet. Enfin un compte rendu détaillé du congrès d'Edmonton, auquel plus de 1,000 délégués ont assisté. Ce congrès de trois jours était sous la présidence d'honneur de Mgr Emile Legal, O.M.I., et la présidence d'office de M. Lessard, ancien ministre dans le cabinet Rutherford d'Alberta. M. Henri Bourassa, orateur invité, ne s'est pas contenté de s'adresser aux congressistes. Il a même porté la parole devant des auditoires anglophones, et il a été très bien reçu.

Glanures

La paroisse St-Jean-Baptiste prépare un contingent de paroissiens pour envoyer à la célébration de la Fête Nationale à Winnipeg. Citons le correspondant d'alors: Il faudra que nos dignes représentants aillent prendre les chars du Canadien National à Elie pour pouvoir se rendre assez tôt pour assister au banquet à Winnipeg puisque notre train passager se rend trop tard en ville pour pouvoir assister au banquet. (Fait à noter: Malgré ces déboires, les représentants se sont rendus au banquet. En ferait-on autant aujourd'hui pour la même cause?)

C'est au mois de juin 1913 que Mgr Langevin présidait à la bénédiction de la nouvelle église de Fannystelle. Cette paroisse était dirigée par M. le curé Poitras, et l'école était sous la direction des Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. Une adresse fut lue au nom des paroissiens par M. Joseph Painchaud. Il serait bon de noter que les paroissiens de Fannystelle avaient érigé deux églises en deux ans; la première avait été détruite par les flammes. Mgr Langevin ne manqua pas de féliciter les paroissiens pour le beau travail accompli.

Mgr Pellegrino F. Stagni, délégué apostolique au Canada, visite les villes de St-Boniface et de Winnipeg. Le distingué visiteur est reçu au Petit Séminaire (le Collège de St-Boniface actuel) où des représentants de plus de douze groupes ethniques sont venus le saluer. Cette visite coïncide avec la bénédiction solennelle du Petit Séminaire. La réception à Winnipeg a eu lieu au Manitoba Hall. Mgr Stagni était l'ancien supérieur général des Servites de Marie, dont les membres desservent la paroisse du Saint-Rosaire de Winnipeg actuellement. Le distingué visiteur s'est aussi rendu à la West Canada Publishers où il fut reçu par le R. P. Plourde, O.M.I., gérant.

Le mois de juin 1913 a aussi vu la bénédiction de l'église St-Edouard de Winnipeg. Cette magnifique église est située sur la rue Arlington, non loin de l'avenue Notre-Dame.

A cette époque, tout comme aujourd'hui, on recommande aux Franco-manitobains de s'abonner à "La Liberté" en grand nombre.

M. Potvin, inspecteur des écoles, est à Ste-Anne-des-Chênes pour présider aux examens conduisant aux diplômes. En même temps, S. H. le juge L.-A. Prud'homme préside en cour de comté dans ce même village.

Autre constatation intéressante: Presque tous les chroniqueurs de la campagne mettent le mot "auto" entre guillemets lorsqu'ils annoncent qu'un paroissien est parti en voyage. Les autos étaient rares alors, mais que dire des routes?

Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, célèbre son cinquantenaire comme missionnaire dans le Grand Nord. Le vénérable jubilaire, dans une lettre à l'adresse de la Propagation de la Foi, évoque des souvenirs de ses premières années en pays de mission. Il fait l'éloge de Mgr Provencher, premier évêque de la Rivière-Rouge, mais surtout de Mgr Taché qui l'a reçu dans le diocèse, ainsi que du Père Petitot, son premier compagnon d'armes.

Le R. P. Jean, S.J., ancien recteur du Collège de St-Boniface, donne un interview au "Devoir" de Montréal. Il parle surtout de l'oeuvre éminemment importante du collège au Manitoba. En réponse à cette question du journaliste: "Vous n'avez pas une foi très forte dans les High School?", le Père Jean répondait: "Je n'en suis pas enthousiasmé, du moins pour les enfants catholiques. Ces écoles prétendues neutres sont en réalité sectaires par l'esprit; et outre qu'elles ne donnent qu'un bagage superficiel de sciences, elles ne fournissent pas l'éducation au sens que nous y attachons". Plus loin le Père Jean déclare qu'il a confiance en la Providence pour assurer la survie du collège, car les ressources sont fort limitées. (Plus les temps diffèrent, plus ils se ressemblent. Le S.O.S. du Père Jean correspond à celui du Père Bernier, il y a une quinzaine d'années,, ainsi qu'à celui du Père Leduc, tout récemment.)

(à suivre)

J.-R. DOIRON.



Funérailles de M. Lucien Légaré en l'église de Dunrea, le 24 mai

DUNREA — Le vendredi 24 mai, à 10 h. 30 a.m., avait lieu le service funèbre de M. Lucien Légaré, décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac le lundi matin 20 mai, à l'âge de 75 ans. Sa mort fut calme comme sa vie et survint pendant que des membres de la famille, des religieuses de l'hôpital et même M. l'abbé C. Vachon, curé de Dunrea, récitaient les prières des agonisants et le chapelet.

La dépouille mortelle fut exposée la veille des funérailles à la demeure du défunt, où une foule de parents et amis vinrent offrir leur sympathie à la famille et prier auprès du cercueil. Plusieurs dames de la Ligue des Femmes Catholiques, accompagnées de M. l'abbé C. Vachon, curé, vinrent réciter le chapelet vers 7 h. 30 p.m.

Le matin des funérailles, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Vachon, qui officia aussi au service funèbre, assisté de MM. les abbés Robert Nadeau, neveu du défunt, et Roland Lavoie, de Laurier, comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait plusieurs membres du clergé, entre autres M. l'abbé Gérard Gervais, de St-François, ancien curé, MM. les abbés D.-J. Desjardins, de McCreary, et Arthur Seaman, de Winnipeg, le R. P. Hector Côté et le R. F. F. Marion, C.S.V., du collège d'Otterburne.

Les membres de la chorale, avec l'aide appréciable de M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, rendirent la messe de Requiem. A l'Offertoire, Mmes Gérard et N. Boulet chantèrent pieusement "Le Crucifix" de J.-B. Faure et à l'issue du service funèbre, tous exécutèrent le "Pie Jesu Domine".

La quête fut faite par MM. Bill Campbell et André Boulet et les porteurs étaient MM. Raphaël, Emile et Nazaire Légaré, Bill Campbell, Jos. Souyri et André Boulet, neveux du défunt.

A l'issue de la messe des funérailles, le cortège se reforma pour conduire la dépouille mortelle au cimetière local, où les dernières prières furent récitées.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Germaine (Mme Léon Pineau), de Ste-Rose, Simone (Mme Gérard Carney), de Transcona, Thérèse (Mme A. Lavoie), de cette localité, et Jeanne, de Montréal; cinq fils, Jules, sur la ferme paternelle, Charles, Fernand et Roger, de Brandon, et le R. F. Camille Légaré, C.S.V., de Montréal; ses gendres et plusieurs petits-enfants. Tous les enfants, à l'exception de Jeanne, était venu visiter leur cher papa une semaine avant sa mort.

On remarquait aussi parmi les visiteurs venus de l'extérieur pour la circonstance, la Rév. Sr Clara Nadeau, S.G.M., Mlle Alice Légaré, soeur du défunt, M. et Mme Aimé Nadeau et leur jeune fille, Adèle, Mme Ferdinand Lussier, MM. Félix Dionne et Martial Boulet, de St-Boniface; M. Gérald Lavoie, du collège; M. et Mme Gualbert Nadeau, M. Maurice Nadeau, Mme Alice Vielfaure, M. et Mme Gualbert Nadeau, fils, et Léo Nadeau, tous de La Broquerie; M. et Mme Bill Campbell, de Winnipeg; M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie; Mme Auguste Bonnefoy, de St-Claude; MM. et Mmes Léon et Auguste Pineau, Mlle Suzanne Pineau, MM. Antoine et Louis Pineau et Mme Georges Monteyne, de Ste-Rose; M. et Mme Antonin Jubinville, de St-Léon; M. et Mme B. Shipely, de Winnipeg; M. et Mme Gérard Carney et leurs enfants, de Transcona; MM. et Mmes Charles, Roger et Fernand Légaré et leurs enfants, de Brandon; M. Henri Laberge et son fils, de Brandon; Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary; M. Bill Mason, de Makinak.

M. Lucien Légaré, né à Charlesbourg, Qué., en 1888, vint encore jeune au Manitoba avec ses parents. Il était toujours demeuré sur la ferme jusqu'à l'an dernier alors qu'il se retirait au village avec son épouse.

M. Légaré laisse à ses descendants l'exemple d'une grande foi, d'une probité parfaite de courage et de résignation chrétienne. Atteint depuis quelque temps d'un mal incurable, il endura ses souffrances sans se plaindre et vit venir la mort avec calme.

La maison funéraire Sneath Strilchuck, de Dauphin, était en charge des arrangements funéraires, avec l'assistance de celle de H. J. Morrison, de Killarney.

Ste-Amélie

Félicitations à M. et Mme Lévi Pinette (née Annette Laderoute), de Ste-Rose, à la naissance d'un fils, le 19 mai à l'hôpital de Ste-Rose.

Félicitations à Hervé Verhaeghe, 7e année, de l'école St-Vincent-de-Paul, qui fut l'un des gagnants pour la composition sur les vocations intitulée "Pourquoi j'apprécie le prêtre". M. l'abbé A. Gervais, curé, félicita Hervé et lui présenta le prix offert par les Chevaliers de Colomb.

M. Lucien Pinette, de Deloraine, passa la dernière fin de semaine chez ses parents, M. et Mme André Pinette.

M. et Mme L. Archambault se rendirent à Toutes-Aides le dimanche 26 mai pour visiter M. et Mme Moreau.

M. et Mme K. Pranskunas et leur fillette ont visité MM. et Mmes N. L'Heureux et A. Desjardins, le dimanche 19 mai. Ils pasèrent cette fin de semaine à Ste-Amélie.

M. l'abbé André Gervais s'est rendu à Dunrea le vendredi 24 mai pour assister aux funérailles de M. L. Légaré.

Les jeunes Bantam B de Ste-Amélie se sont rendus à Eddystone le dimanche 26 mai pour une partie de balle. Le pointage fut de 7 à 6 pour Eddystone.

N'oubliez pas le pique-nique annuel de Ste-Amélie, qui aura lieu le 23 juin.

Pensez aux maux dont vous êtes exempts. — JOUBERT.

St-Jean-Baptiste

Clubs 4-H

Le 18 mai, les membres des Clubs 4-H se rendirent à l'auditorium de l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste où un concours oratoire eut lieu. Il y avait 13 participants "juniors" et six "seniors". Notre juge était M. Van Wynsberghe. Mme Louis Sabourin présenta chaque concurrent à tour de rôle.

Les gagnants furent, dans la section des juniors Louise Marion, Raymonde Lavallée et Dorothée Fillion; chez les seniors, Louise Bouchard. Nous leur souhaitons beaucoup de succès le 27 mai lorsqu'elles devront concourir contre les clubs environnants. Cette soirée aura lieu aussi dans l'auditorium de l'école élémentaire.

Nous remercions tous les membres qui ont pris part au concours et nous les félicitons du travail accompli et du courage témoigné. Je suis sûre que cette expérience les aidera dans l'avenir.

Les dirigeants organisèrent ensuite le tirage des prix de la loterie.

Lucette RAJOTTE.

Otterburme

Grand thé-bazar

Un thé-bazar aura lieu à la salle paroissiale d'Otterburne les 1er et 2 juin. Les profits de ce thé-bazar iront à la Résidence Ste-Thérèse, hospice pour vieillards.

Le samedi après-midi, de 2 h. à 4 h., il y aura bingo, pêche, jeux de hasard, etc., pour les enfants. Un comptoir de rafraîchissements et friandises sera mis à leur disposition.

Dimanche à 2 h. p.m., on commencera à servir le thé. Des pâtisseries et des objets de grande variété seront en vente. Vous pourrez tenter votre chance aux jeux de hasard ou au bingo qui se jouera à 4 h. Ceux qui désirent souper à la salle pourront se procurer le nécessaire.

La grande attraction sera le bingo de 8 à 10 h. p.m. Cordiale bienvenue à tous; on vous promet une journée bien remplie.

St-Norbert

Bourses scolaires

Le dimanche 2 juin, la paroisse de St-Norbert invite tous les paroissiens et leurs amis à assister à une soirée amicale au profit des bourses scolaires. On servira le café de 7 h. à 9 h. p.m., à l'école de St-Norbert. Il y aura vente de pâtisseries et de travaux de couture.

Venez en grand nombre; l'oeuvre en vaut la peine. C'est sans doute l'avenir de plusieurs jeunes qui est en jeu et il n'y aura jamais trop de Canadiens français aux études; le Canada français demande des citoyens instruits et éclairés.

Décès de Mme M. Sawchuk

Le 23 mai, à l'hôpital Grace, Mme M. Sawchuk rendait son âme à Dieu à l'âge de 72 ans. Elle était née en Pologne et vivait à St-Norbert depuis 37 ans. La défunte laisse dans le deuil deux fils, William, de Vancouver, et Alexandre, de St-Norbert; et deux filles, Mmes V. Gmiterek et L. Dorge, de St-Norbert.

Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu à St-Norbert le samedi 25 mai. M. l'abbé A. Hébert, curé, officiait, assisté du R. P. Lucien, de la Trappe, et de M. l'abbé Gagné, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Çà et là

M. et Mme Alfred Péloquin, de St-Norbert, ainsi que MM. et Mmes Henri Beaudry et Paul Carrière, de Ste-Agathe, sont allés à St-Victor, Sask., pour assister au mariage de leur cousin, M. Léopold Delorme. Ils ont poursuivi leur voyage jusqu'à Gravelbourg, où ils ont visité leurs cousins, M. et Mme Ubald Chevrier.

Le 22 mai, le Seigneur rappelait à lui son fidèle serviteur, M. P.-Camille Teillet, ancien paroissien. Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu samedi dernier à St-Boniface.

Powerview

Banquet des Chevaliers de Colomb

Les activités ne manquent pas à Powerview, ces semaines-ci. Le samedi soir 18 mai, lors du 41e congrès annuel des Chevaliers de Colomb à Pine Falls, les dames de Notre-Dame-du-Laus servirent aux Chevaliers et à leurs épouses un banquet rehaussé par la présence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Le dimanche matin, Mgr Joseph Bellavance célébrait la messe à Powerview à l'intention des Chevaliers de Colomb. Après la messe, tous descendirent à la salle paroissiale où les attendait un déjeuner réconfortant servi, encore, par les dames de la paroisse.

Confirmation

Le soir, à 8 h., Mgr Baudoux administra la Confirmation à cinq adultes et à environ 85 enfants.

Le lundi 20 mai, à 11 h. a.m., Son Excellence célébra la messe; qui fut suivie des prières pour les défunts de la paroisse. S'inspirant des textes de l'épître et de l'évangile du jour, Mgr Baudoux donna un court sermon sur les vocations, signalant le grand besoin de prêtres, religieux et religieuses, surtout pour les missions étrangères.

Le dimanche 26 mai avait lieu le pèlerinage annuel à Notre-Dame-du-Laus. La température ne permit pas d'avoir la cérémonie à l'extérieur sur le terrain de la grotte; tout de même l'assistance était nombreuse, composée des paroissiens et de visiteurs. On y remarquait même la présence d'un ancien vicaire, M. l'abbé G. Svoboda, curé de St-Joseph.

Mgr Bellavance, délégué officiel de Son Exc. Mgr Baudoux, chanta la messe solennelle de la sainte Vierge, assisté de MM. les abbés Allen Soucy et Louis Morin, curé de St-Georges, comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. Raphaël Lechasseur, O.M.I., aumônier des Révérendes Soeurs Oblates, dirigea la récitation du chapelet, méditant sur les mystères du jour et donna le sermon (en français et en anglais), parlant du Jansénisme — ennemi de l'Eucharistie et de la Pénitence — qui existait au temps des apparitions de la sainte Vierge à la petite Benoite, au Laus, en France. "Si de nos jours, il y a encore de ces idées jansénistes qui se glissent chez nous, il faut les combattre par la prière et les sacrements.

L'assistance nombreuse à ce pèlerinage semble indiquer que chez nous la dévotion à Marie augmente.

Durant la messe, une quarantaine d'enfants firent leur première communion.

Visiteuse

Mme Eugénie Carrière, de St-Laurent, est en visite chez Mme Cuperus.

St-Georges

Décès

Le vendredi 24 mai est décédé à l'hôpital de Pine Falls, M. Joseph Beaubien, de St-Georges, à l'âge de 73 ans.

M. Beaubien naquit à St-Jean-Baptiste et déménagea encore jeune à Winnipeg, où il fut à l'emploi de "Crane Company Ltd" pendant 25 ans. Il prit sa retraite en 1939 et déménagea à St-Georges, où il résida jusqu'à sa mort.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de St-Georges le dimanche après-midi jusqu'à l'heure du service le lundi à 3 h. p.m.

M. l'abbé L. Morin chanta la messe de Requiem et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. La chapelle funéraire Renchaw de Beauséjour était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Eugénie, trois fils, Raymond et Maurice, de Winnipeg, et Joffre, de Pine Falls; trois filles, Mme J. St-Denis, de Burnaby, C.-B., Mme J. Donahue, de Winnipeg, et Mme C. Paul, fils, de St-Georges; deux frères, M. le sénateur A.-L. Beaubien, de St-Jean-Baptiste, et M. Auguste Beaubien, de Winnipeg, et 25 petits-enfants.

Transcona

Réunion générale

L'assemblée générale du mois de mai de la Ligue des Femmes Catholiques suivit le procédé habituel. Mme E. Lebleu, qui était en charge, présenta un résumé expliqué sur l'encyclique de notre Saint Père le Pape (Paix sur la terre). Mme P. Roy aida à cette lecture.

La Ligue décida de donner $10 à l'élève qui obtiendra les plus hauts points à l'examen français de l'Association d'Education. Aussi deux bourses de $5 chacune seront données aux deux élèves de l'école Assomption qui auront atteint la plus haute moyenne durant l'année scolaire.

Il fut décidé de faire un don de $20 pour l'achat d'une aube pour notre dévoué aumônier.

Partie de cartes

Il y aura une partie de cartes le dimanche 2 juin à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale. Mme E. Paquette, l'organisatrice, vous assure une agréable soirée comprenant de beaux prix ainsi qu'un délicieux goûter. Bienvenue à tous.

Réunion générale

L'assemblée générale du mois de juin de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 11 juin à 8 h. p.m. Puisque ce sera la dernière avant le mois de septembre, faisons un effort pour être toutes présentes.

Voiler une faute par un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou. — ARISTOTE.

• • •

"On dit" et "Peut-être" sont les huissiers de la médisance.

H. de BALZAC.



Plants de tomates sortant des chapeaux de papier, à la Ferme expérimentale fédérale de Morden (Manitoba). Semés au début d'avril, les plants ont été transplantés au milieu de mai. Les plants mûrissent jusqu'à dix jours plus tôt et le rendement dépasse celui de plantations ordinaires. Les chapeaux de papier, dits "Hotkaps", munis d'une ouverture au sommet, protègent les plants contre les gels légers et le vent, et leur permettent de former dès le début un bon système radiculaire.

Notes agricoles

Tendances de notre agriculture

L'agriculture est l'objet d'une évolution rapide dont l'on ne saisit pas toujours l'importance. Voici quelques-uns des commentaires préparés à ce sujet par M. A. H. Turner, directeur de la Division de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada.

Environ le tiers de notre effectif ouvrier travaille en agriculture si l'on tient compte aussi des industries qui préparent les produits essentiels aux agriculteurs, et de celles qui transforment et commercialisent les produits agricoles.

L'effectif ouvrier agricole est descendu de 1.3 million avant la guerre à moins de 700,000 en 1960.

Le nombre d'exploitations agricoles canadiennes, qui dépassait 700,000 (avec une superficie moyenne de 240 acres) en 1941, est descendu à 481,000 (superficie moyenne de 360 acres) en 1961.

Cependant, le volume et la valeur de la production agricole ont augmenté.

Avant la guerre, un ouvrier agricole alimentait dix personnes et, en 1960, vingt-six.

La valeur moyenne du capital engagé par ferme avant la guerre était de $6,500 et, en 1960, près de $25,000.

La production à l'acre était d'environ 25 à 30 pour cent plus élevée en 1960 qu'avant la Deuxième grande guerre.

Avant la guerre, les Canadiens consommaient en moyenne 1,400 livres de produits alimentaires par année, soit 430 livres de produits laitiers, 150 livres de fruits, 120 livres de viande, 100 livres de sucre et de sirops, 200 livres de céréales, 200 livres de pommes de terre et 80 livres d'autres légumes.

La consommation de produits laitiers semble s'être stabilisée en 1960 au niveau approximatif de 440 livres par personne. La consommation de fruits est montée à 243 livres, celle de légumes autres que les pommes de terre à plus de 110 livres et celles de viande à près de 150 livres par personne.

Le revenu disponible du consommateur était deux fois plus élevé en 1960 qu'avant la guerre. Si les consommateurs avaient acheté en 1960 la même quantité de produits alimentaires qu'avant la guerre, leurs dépenses alimentaires auraient représenté moins de 15 pour cent de leur revenu au lieu de 23 pour cent.

En 1960, la part du dollar du consommateur touchée par l'agriculteur était de 57c. pour le boeuf (71c. en 1950); 57c. pour le poulet à griller (65c.); 53c. pour le lait nature (57c.) et 11½c. pour le pain en 1960 (22½c. en 1950).

Dans l'ensemble, la population canadienne consomme plus de boeuf et d'autres produits des viandes qu'autrefois et les systèmes de culture se diversifient de plus en plus, particulièrement dans les provinces des Prairies.

Pendant le dernier quart de siècle, l'indice de consommation s'est amélioré d'environ 10 à 15 pour cent dans la production du porc, du boeuf et de la volaille.

En 1930, les vaches produisaient en moyenne 4,043 livres de lait et, en 1960, 5,846 livres, un grand nombre produisant deux à trois fois cette quantité.

En aviculture, la ponte moyenne pour toutes les basses-cours est passée de 141 oeufs par pondeuse en 1941 à 195 en 1960.

En appliquant davantage les résultats de la recherche, on pourrait améliorer encore l'indice de consommation, diminuer les pertes causées par les maladies et améliorer la valeur génétique de nos animaux.

L'évolution technologique de l'agriculture a entraîné un accroissement de production surtout en libérant des ouvriers, en fournissant beaucoup de denrées alimentaires à des frais de production raisonnables et en accroissant le potentiel de production agricole.

La productivité s'accroîtra surtout si l'on fournit la formation voulue aux ouvriers nés ou travaillant sur les fermes afin qu'ils puissent se tenir au courant des acquisitions de la technologie et de la recherche sur la gestion, tout en donnant à ceux qui pourraient être libérés la formation nécessaire pour leur permettre d'accepter les emplois offerts dans d'autres secteurs de l'économie.

• • •

JUS DE FRUITS INSTANTANES?

Le café instantané ainsi que la purée de pommes de terre instantanée sont d'usage courant dans les cuisines . . .

Et maintenant? Des jus de fruits instantanés!

Les méthodes de déshydratation des aliments qui nous ont donné le café instantané et la purée de pommes de terre instantanée ont été adaptées à la préparation de jus de fruits et de légumes sous forme de poudre, dit M. J. S. Kitson, technicien en produits alimentaires, Station fédérale de recherches, Summerland (Colombie-Britannique).

Plusieurs méthodes ingénieuses de transformation des jus ont été imaginées.

Le système le plus impressionnant est la déshydratation à basse température par le procédé de la pulvérisation, mis au point en Europe, ajoute M. Kitson. Le jus concentré est pulvérisé du haut d'une tour de 200 pieds et les gouttelettes, s'acheminant lentement dans un courant ascendant d'air frais et sec, parviennent à la partie inférieure sous forme de poudre prête à emballer.

En Amérique du Nord, les méthodes de transformation comprennent de petits dessicateurs à air chaud par le procédé de la pulvérisation, des cylindres chauffés ainsi que des surfaces de dessication du produit sous forme de mousse; dans ce dernier cas, les jus concentrés sont fouettés en mousse et répandus sur des plateaux métalliques perforés. L'air chaud poussé à travers les perforations assèche la mousse jusqu'à ce qu'elle deviennent cassante et celle-ci est ensuite moulue en poudre.

L'emballage présente une grande difficulté dans la préparation des jus en poudre, explique M. Kitson. L'emballage doit être étanche afin d'éviter que le contenu n'absorbe de l'humidité et ne durcisse.

• • •

BOURSOUFFLEMENT DANS LES SACS A VOLAILLES

Une campagne a été lancée pour mettre fin au problème coûteux et vexatoire de la brûlure de congélation chez la volaille congelée et emballée.

La campagne, par voie d'éducation, a été entreprise par la Division de l'aviculture, ministère de l'Agriculture du Canada, à la suite des recherches sur le problème du "boursoufflement" dans les emballages, qui est la cause de la brûlure de congélation.

Les études ont été effectuées par le Conseil national de recherches.

Le boursoufflement se produit lorsqu'une quantité insuffisante d'air est soutirée du sac lors de l'emballage des volailles avant la congélation.

Au cours de la congélation, une partie de l'air est expulsée de la cavité de la carcasse et se loge par boursoufflures entre l'emballage et le contenu. La peau de l'oiseau qui est en contact avec l'air ainsi emprisonné s'assèche et se décolore, ce qui produit la brûlure de congélation.

Comme résultat de ces recherches, la Division de l'aviculture a mis sur pied une campagne sur la nécessité d'améliorer la technique.

Il s'agit d'utiliser des machines suffisamment puissantes pour créer un vide assez poussé, de nettoyer et de voir à l'entretien des machines de façon régulière afin d'obtenir un rendement maximum. Il s'agit en outre d'établir des programmes de formation technique et d'utiliser un tube d'insertion plus long qui pénètre plus profondément dans la cavité de la carcasse.

Kenora, Ont.

Décès de M. D. Péloquin

Le 19 mai s'éteignait à l'hôpital de Kenora M. D. Péloquin, âgé de 57 ans. Il était natif de Ste-Agathe, où il reçut son éducation.

Il habitait Kenora depuis 1933 et était employé par la compagnie Ontario-Minnesota de pulpe et de papier pendant 20 ans. Il était paroissien de l'église Notre-Dame. Il occupait ses loisirs à la culture des légumes et des fleurs.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Catherine; une fille, Marie-Anne; deux fils, Ronald et Denis; trois soeurs, Antoinette (Mme A. Ayotte), de St-Jean-Baptiste, Hélène (Mme L. Bruneau), et Marie (Mme A. Asselin), de St-Boniface; sept frères, Ernest et Elphège, de Winnipeg, Arthur, de Ste-Agathe, Alphonse, de St-Norbert, Emile, de St-Boniface, Henri et André, de Kenora.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 22 mai dans l'église Notre-Dame par le R. P. G.-I. Desautels, O.M.I. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs furent MM. Ernest Reid, John Beda, Georges Gagnon, Henri Métail, A. Murphy et H. Chèvrefils.

Plusieurs neveux et nièces venus de l'extérieur assistaient aux funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Billet du vendredi

Un nouveau livre sur Rimbaud

Spécial à La Liberté et le Patriote

Pour avoir peu écrit, Rimbaud est peut-être l'écrivain français sur lequel on a le plus écrit. Les livres à son sujet sont innombrables, auxquels d'autres s'ajoutent de temps à autre. Ceux-là sont rares, qui apportent du nouveau. Car le poète, depuis 108 ans qu'il naquit à Charleville, depuis 73 qu'il mourut à Marseille, fit sans cesse parler de lui, provoquant un intérêt qui se maintient. Il fut cet enfant de génie qui apporta à la poésie une sorte de frisson nouveau. En France d'abord, à l'étranger aussi, car son influence fut d'envergure.

Enfant de génie! L'expression est juste, car il était encore enfant, adolescent, quand il écrivit l'essentiel de son oeuvre, laquelle se résume en trois ouvrages de peu de volume: les **Poésies**, la **Saison en Enfer**, les **Illuminations**. A dix-huit ans, Rimbaud avait publié et tenté de détruire sa **Saison en Enfer**, avait en manuscrit ses **Illuminations**, cependant que de nombreux poèmes de lui, disséminés dans les feuilles, se seraient bel et bien perdus, s'ils n'avaient été recueillis et publiés par son ami Verlaine, en 1884.

• • •

Rimbaud eut bientôt chez les poètes un rôle de chef de file. A son corps défendant ou à peu près, parce qu'il ne chercha jamais cet honneur. Il reste que, le voulant ou non, il fut l'un des précurseurs de la poétique nouvelle, comme on l'a dit, et Fortunat Strowski note, dans son histoire de la littérature française (XIXe et XXe siècles) qu'il exerça une influence considérable sur quelques-uns de nos plus illustres contemporains, dont Paul Claudel. Celui-ci voyait en lui un "mystique à l'état sauvage".

Toujours est-il qu'il parut et disparut en moins de vingt ans, se désintéressant de son oeuvre et de la littérature, parcourant le monde à la recherche de l'aventure, se consacrant aux affaires et revenant en France pour mourir, à l'âge de 37 ans. Son oeuvre est difficile, hermétique même, avant qu'on ait conscience de Mallarmé ou de Valéry. Ce qui fait dire à Jean Cocteau, lui aussi singulier en sa jeunesse et qui s'assagit, prenant de l'âge, jusqu'à se mériter l'Académie française: "C'est un honneur de notre pays qu'une oeuvre fermée comme celle d'Arthur Rimbaud y règne au même titre que l'oeuvre entrouverte d'un Charles Beaudelaire ou que l'oeuvre grande ouverte d'un Victor Hugo".

• • •

Ce mot de Cocteau se trouve dans la préface qu'il donne au livre d'Henri Matarasso et Pierre Petitfils: **Vie d'Arthur Rimbaud**, publié à Paris en 1962 et que reprend à Montréal le **Cercle du Livre de France**. Si cet ouvrage nous apprend peu de nouveau sur Rimbaud, il précise certaines choses et éclaire, à l'aide de documents et de témoignages, maints aspects de l'homme, encore plus que son oeuvre. Rimbaud était personnel, original, paradoxal on ne peut plus. D'une intelligence dépassant l'ordinaire, il apprenait ce qu'il voulait, savait tout. Ses études furent brillantes. Il maîtrisa en se jouant plusieurs langues.

Il souffrait d'une sorte de maladie ambulatoire, qui le conduisit aux quatre coins du monde. Il voyageait aussi bien à pied que par train ou bateau, selon les circonstances. Non seulement le trouve-t-on en Allemagne et en Scandinavie, en Angleterre, en Belgique, en Autriche, en Italie, mais il s'engage dans l'armée hollandaise, part pour Sumatra et déserte avant de faire acte de soldat. Peu après, il s'embarque pour Chypre, où il séjourne quelque temps, puis se trouve en Abyssinie, où le négoce l'absorbe. Se donnant comme athée dans sa jeunesse, ayant pris pour devise: **Ni Dieu ni maître**, il paraît s'être réconcilié avec l'Eglise avant de mourir, mais rien ne le prouve de façon certaine.

L'ILLETTRE.

M. L. Jubinville, de St-Claude, est décédé à l'âge de 60 ans

ST-CLAUDE — Le mardi 14 mai est décédé à l'hôpital St-Claude, après quelques heures de maladie seulement, M. Laurent Jubinville, âgé de 60 ans. Il semblait en parfaite santé mais fut terrassé par une crise cardiaque.

Né à St-Joseph, Man., M. Jubinville, fils de Narcisse Jubinville et d'Emma Mercier, fit ses études élémentaires dans sa paroisse natale. Il fréquenta ensuite le Juniorat de la Ste-Famille. Encore jeune, il vint demeurer à St-Léon avec sa famille. C'est là qu'il rencontra Mlle Eliane Landry, qu'il épousa en 1926; il s'établit plus tard à Somerset et en 1953 s'installa à St-Claude.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six filles, la Rév. Sr Marie-Laurent, du Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes, Marielle, de Hull, Qué., Monique, de Québec, Céline, Jeannine et Paulette, à la maison; cinq fils, René, de San Diego, Californie, Alain, d'Ottawa, Rhéal, de Hull, Qué., Guy, d'Edmonton, Alta, et Philippe, de Treherne; quatre petits-enfants; deux frères, le R. P. Denis Jubinville, O.M.I., de Lebret, Sask., et Antonin, de St-Léon; une soeur, Marguerite, de Lebret.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de St-Claude le 17 mai, au milieu d'une nombreuse assistance. Il y eut messe de Requiem avec diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu à St-Léon, près des tombes de ses père et mère.

Remerciements

La famille Jubinville remercie par la voie de **La Liberté et le Patriote** tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, soit par visites, offrandes de messes et de fleurs.

On répète les médisances en citant leur auteur pour s'en donner le plaisir sans danger.

Mme de PUISIEUX.

• • •

Quelque mal que le médisant puisse dire de toi, Dieu en sait bien plus sur ton compte.

Proverbe arabe.

• • •

Le mal de notre temps, c'est le manque de mémoire.

Pierre DUPOUEY.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

9-270-P.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

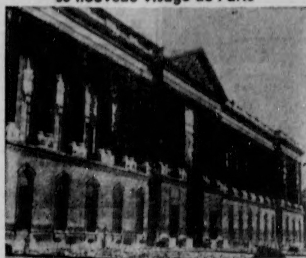
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	—	80.4	80.4	80.6	80.6
C.W. no 3	—	77.4	77.2	77.4	77.4
Fourrage no 1	—	76.6	76.6	77	77
Fourrage no 2	—	73.6	73.6	74	74
Fourrage no 3	—	70.6	70.6	71	71
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	—	128.2	129.2	130	130
C.W. no 3—6 rangs	—	126.2	127.2	128	128
Fourrage no 1	—	114.6	115.6	116	116
Fourrage no 2	—	113.2	114.2	114.4	114.4
Fourrage no 3	—	110.2	111.2	111.4	111.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	—	139.4	140.2	140⅜	140⅝
C.W. no 3	—	134⅛	134⅞	135.2	135.4
C.W. 2 rej.	—	136	136.6	136⅜	137⅛
C.W. no 4	—	117.2	119	120	119⅞
Ergot	—	116.2	118	119	118⅞
Sur voie net	—	135.4	137	137.4	137.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	—	80⅛	80.2	80.4	80.4
Juillet	—	79⅝	79.6	79.6	79.4
Octobre	—	79.6	80	80⅛	79⅞
Décembre	—	78⅜	78.4	78.6	78.6
ORGE —					
Mai	—	118.2	119.2	119⅞	119⅞
Juillet	—	116⅜	117⅛	117.6	117.4
Octobre	—	114⅜	115⅛	115⅝	115⅝
Décembre	—	113⅜	112.6	113.4	113.6
LIN —					
Mai	—	327.2	330⅛	332.2	332.2
Juillet	—	327.2	330⅛	332.2	332.2
Octobre	—	325⅜	328⅛	329.6	329.2
Décembre	—	322.4	325	326.6	325.6
SEIGLE —					
Mai	—	139	139.6	140⅛	140⅜
Juillet	—	135.4	137	137.4	137.4
Octobre	—	132.2	134	135	134⅞
Décembre	—	131.2	132.4	133.2	133⅜

(Pour la semaine du 21 au 24 mai 1963)

Le nouveau visage de Paris





Paris ne vieillit pas. Son visage est même rafraîchi. Ceux qui s'y rendront cette année seront surpris et ravis de voir la Ville Lumière dans sa nouvelle toilette.

Une équipe de spécialistes poursuit assidûment depuis près d'un an un travail de nettoyage méticuleux des plus remarquables monuments de Paris. Ainsi brossés et lavés, les chefs-d'oeuvre d'architecture comme le Louvre, les Invalides et l'Institut de France brillent maintenant de leur éclat original des dix-septième et dix-huitième siècles.

Les voyageurs à l'oeil averti peuvent d'abord repérer au loin le nouveau visage de Paris au moment où leur "jet" 707 Intercontinental d'Air France survole la capitale avant d'atterrir à l'aéroport d'Orly. Ils pourront plus tard étudier de près les nombreux profils de pierre d'une époque royale.

Un exemple typique est celui de la fameuse colonnade de Perrault et de la façade est du Palais du Louvre. Retirant le voile du temps, une trentaine de spécialistes et ouvriers ont passé plus de sept semaines à nettoyer le monument à l'aide de jets d'eau à haute pression. La surface est redevenue telle qu'elle était en 1670, lorsque fut construit le Louvre.

Air France rapporte que parmi les nombreuses nouvelles façades de Paris se trouvent la Cour Carrée du Louvre, l'hôtel des Monnaies, l'Institut de France, les Invalides, l'église de la Madeleine et la Chambre des Députés.

Il y a donc de nombreux nouveaux visages à voir à Paris, capitale d'Air France qui y amène plus de voyageurs que toutes les autres lignes aériennes réunies.

Nos jeunes sont-ils laïcs et socialistes?

MONTREAL — "Nos jeunes sont devenus essentiellement laïcs, quelque peu socialistes, et ils ont redécouvert le nationalisme", a déclaré, au colloque de la revue **"Maintenant"**, M. Bernard Landry, président de l'AGEUM.

Il expliquait alors que les étudiants de l'Université de Montréal, loin de se taire, loin de ruminer entre eux tout ce qui leur tenait à coeur, n'ont pas hésité à prendre position sur bien des sujets d'intérêt général, prises de position qui "sont, c'est le moins qu'on puisse dire, non équivoques".

Mais alors, que pensent les jeunes?, de se demander M. Bernard Landry. "Selon les courants qui circulent à travers l'université, a-t-il dit, on peut dire sans trop se tromper que nos jeunes sont essentiellement laïcs, car ils estiment que dans la vie publique, les laïcs se doivent de prendre totalement et entièrement leurs responsabilités vu qu'ils sont devenus assez adultes pour se diriger tout seuls.

"De même, ils sont en quelque sorte socialistes, puisqu'ils croient dans une certaine étatisation des biens publics. Pour eux, l'Etat se doit de remplacer, dans certains secteurs, comme l'éducation, l'hospitalisation ,les richesses naturelles, les anciens corps privés.

"Enfin, ils ont redécouvert une certaine notion du nationalisme, qui tout en étant légèrement teintée de sentimentalisme, n'en est pas moins matérialiste, c'est-à-dire plus économique et financière que particulière."

Pourquoi ces prises de positions parfois radicales chez les jeunes? Car ils ont beaucoup à reprocher à leurs aînés.

Dans le domaine de la politique, par exemple, on peut se demander: "Dans quel état se trouve l'Etat? Comment sert-il les citoyens? Comment agit-il profondément sur nos destinées collectives? Certes, si l'équipe Lesage présente une amélioration incontestable — mais il n'est pas sorcier de faire mieux que ce qui se faisait avant — en face de quel héritage politique nous trouvons-nous au Québec?".

CONQUETE DE L'EVEREST PAR LE FLANC OUEST

LA NOUVELLE-DELHI — Deux alpinistes américains, Thomas Hornbein et William Unsoeld, ont atteint le sommet du mont Everest par une route jusqu'ici inconquise sur le flanc ouest, d'après un message capté par la radio de La Nouvelle-Delhi.

Le message radiophonique reçu du camp de l'expédition américaine n'a pas mentionné si la deuxième équipe, dont Barry Bishop et Luther Jerstad faisaient partie, avaient atteint le sommet de la plus haute montagne du monde par la route sud-est.

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui! — La ROCHEFOUCAULD.

Lettre de Paris

Le pied sur le frein

par Maurice HERR

Spécial à La Liberté et le Patriote

Après avoir fait et refait ses additions, M. Valery Giscard-d'Estaing présente son bilan à l'Assemblée Nationale, au cours du grand débat économique et financier ouvert le 7 mai. Ce ministre des Finances est un homme d'équilibre. S'il a parfois manqué à la discrétion en claironnant à tous les échos la progressive enflure de son bas de laine — au risque de susciter maintes convoitises — il n'a pas pour autant abandonné les règles de la saine orthodoxie financière.

Voyons un peu. Les engagements pris depuis le début de l'année à l'égard de diverses catégories sociales — travailleurs de l'Etat, agriculteurs, militaires, universitaires, etc., — vont creuser dans le budget un "trou" d'environ 4 milliards de francs. Si l'on estime que les plus-values fiscales dûes à l'expansion économique procureront au Trésor environ le quart de ces dépenses supplémentaires, soit 1 milliard de francs, il reste donc à trouver trois milliards. Par quels moyens? Impôts nouveaux, réduction des dépenses, emprunt?

* * *

M. Giscar-d'Estaing ne s'est pas embarassé de fioritures. Il a coupé l'orange amère en trois parties à peu près égales. Emprunt: 1 milliard; économies: 1 milliard; ressources fiscales: 1 milliard. Un certain goût de la mesure et de la logique a présidé à ce choix strictement triangulaire. Mais si la raison se satisfait aisément, l'équité et la justice trouveront-elles leur compte dans un partage beaucoup trop rigoureux pour être la résultante de facteurs divergents, et même contradictoires?

Le voile, en tout cas, vient d'être levé sur l'un des tableaux du tryptique. Un emprunt national sera lancé à partir du 20 mai selon des modalités dont l'originalité mérite d'être relevé. Contrairement à ce qui se fait généralement en pareil cas, le Ministère des Finances n'a pas cherché à allécher le souscripteur pour capter la plus d'argent frais possible. L'emprunt, en effet, a été "plafonné" à 1 milliard, et son taux d'intérêt fixé à 4.25 pour cent. Les souscripteurs ne bénéficieront d'aucun avantage particulier, hormis la traditionnelle exonération fiscale des revenus des titres.

Quant on sait que les appels lancés sur le marché financier se font présentement au taux de 5 pour cent, et même, pour certains, de 5.5 pour cent, et que diverses "primes" sont encore accordées aux preneurs d'obligations, on se demande vraiment ce qu'espère M. Giscard d'Estaing avec son emprunt "misérable". Eh bien, le ministre n'a pas hésité à répondre. "Nous ne voulons pas d'argent frais", a-t-il dit devant la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale. "Du moins pas beaucoup, car, en fait, nous n'en avons pas vraiment besoin. Ce que nous voulons, c'est "éponger" les signes d'inflation qui se promènent en liberté dans nos circuits économiques et financiers, et pèsent durement sur nos prix. Mais, ce faisant, nous veillons à ne pas assécher le marché de l'épargne, auquel d'autres organismes que l'Etat doivent faire appel au cours des prochains mois. Donc, pas plus d'un milliard . . ."

* * *

Ce milliard, c'est vraiment une goutte d'eau dans le train de vie de l'Etat français dont le budget pour 1963 dépasse 80 milliards. D'aucuns feignent de s'interroger sur l'utilisation que M. Giscar d'Estaing pourra faire de cette somme "énerme". Logement? Université? Ou fabrication de la bombe H.? En fait, la question est ridicule, comme l'est, par rapport au coût des opérations invoquées, la somme à propos de laquelle elle est posée. Car ce milliard, s'il devait être dépensé "budgétairement" couvrirait à peine un trimestre des allocations que la France verse à l'Algérie au titre de la coopération. Mais les poseurs de questions insidieuses ou démagogiques ignorent volontiers ce chapitre des "gaspillages" de la Ve République.

Le but de ce petit emprunt est donc de prévenir la poussée inflationniste dans ce pays où, selon un rapport du gouverneur de la Banque de France, les salaires ont augmenté globalement de 25 pour cent depuis 1959, alors que le coût de la vie ne s'élèverait dans le même temps que de 12 pour cent. La masse monétaire actuellement disponible qui résulte de ce décalage, compte tenu de l'achat croissant de biens de consommation, est d'environ un milliard de francs. Un milliard, c'est très précisément ce que veut "éponger" M. Giscard d'Estaing.

* * *

La menace inflationniste est-elle si grave? "Pas d'optimisme sans nuance, ni d'alarmes excessives", déclare le même rapport du gouverneur de la Banque de France, qui conclut: "Il importe avant tout que l'opinion prenne davantage conscience de l'influence essentielle que le comportement collectif des individus exerce sur l'évolution de l'économie. Un sentiment de trop grande facilité, né de l'amélioration même des conditions de vie, une certaine insouciance à l'égard de l'avenir, une légitime importance aussi de bénéficier d'une meilleure justice distributive risqueraient de compromettre les résultats acquis au prix de lourds sacrifices, si le pays ne s'imposait pas la discipline qui est nécessaire pour combler les exigences de la stabilité monétaire et du progrès social."

En clair, cela signifie qu'en cette période d'expansion rapide de l'économie française, le gouvernement doit garder le pied sur le frein. Mais le Français moyen s'y perd avec irritation dans les mystères de la machine économique: il paie des impôts plus lourds quand les choses vont mal, et il doit en payer plus encore quand elles vont bien. Il est difficile d'expliquer ce paradoxe. M. Giscard d'Estaing y parviendra-t-il?

Maurice HERR.

Laurier

Décès

C'est avec peine qu'on apprenait le décès de Mme Napoléon Miron (née Emilienne Trottier), survenu à Winnipeg le jeudi 23 mai.

Mme Miron naquit à Oak Lake, Man., le 14 mars 1893. Deux ans plus tard elle suivit ses parents qui vinrent s'établir à Laurier, où le 20 août 1918 elle épousait Napoléon Miron.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Gabrielle (Mme Joseph Cantin), de St-Claude, Mathilde (Mme Ovila Dufault), de Ste-Rose-du-Lac, et Cécile (Mme William Renaud), de Montréal; trois fils, Gustave, de Le Pas, Charles, de St. James, et Albert, de Chicoutimi, Qué.; et deux soeurs, Berthe (Mme J. Birche), de Trail, C.-B., et Gabrielle (Mme E. Guilbeault), de Kelvington, Sask.

Les porteurs étaient MM. Edgar Boisvert, Valmore Desroches, Frédéric Van Humbeck, A. Therrin, Eugène Leclerc et Jean Nault.

Pieuse et charitable, Mme Morin a vécu sans faire de bruit; elle laisse à ses amis le souvenir d'une femme gaie et symbolique.

Le malheur ouvre l'âme à des lumières que la prospérité ne discerne pas. — LACORDAIRE.

* * *

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine. La ROCHEFOUCAULD.



Près de quatre mille jeunes gens et jeunes filles, ouvriers, apprentis et étudiants, prirent part, les 4 et 5 mai, au grand pèlerinage de la jeunesse au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, organisé par le mouvement scout. Groupés en six contingents selon leur région, ils marchèrent quinze milles dans un esprit authentiquement "pèlerin", havresac au dos, vers le haut lieu de notre Madone canadienne. Leur marche était entrecoupée de chants, de prières et de réflexion sur le thème: "l'Eglise en état de Concile". Cette impressionnante manifestation de foi se couronna par la messe célébrée en plein air par Mgr Henri Langlois, aumônier de la Fédération des Scouts et des Guides, sur le perron de la future basilique.

Mon Guide au Cinéma

9 mai 1963

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Air Patrol	How The West Was Won	PT 109
Alakazam, The Great	In Search of the Castaways	Purple Hills
Almost Angels	Invasion Quartet	Queen of the Pirates
Bear, The	Island, The	Raven, The
Beauty and the Beast	It's Only Money	Reluctant Saint
Best of Enemies	Jack the Giant Killer	Reptilicus
Big Red	Jason and the Argonauts	Ring A Ding Rhythm
Big Wave	Joseph and His Brethern	Safe At Home
Black Gold	Jumbo	Search for Paradise
Bon Voyage	Kill or Cure	Sergeant Was a Lady
Boy Who Caught a Crook	Lafayette	Seven Seas to Calais
Capture That Capsule	Land We Love	Snake Woman
Cash On Demand	Legend of Lobo	Son of Flubber
Cattle King	List of Adrian Messenger	Summer Magic
Cinderella	Longest Day, The	Summer To Remember, A
Coming Out Party	Make Way for Lila	Swinging Along
Constantine and the Cross	Man From the Diner's Club	Swordsman of Siena
Dalton Who Got Away	Marco Polo	Tammy and the Doctor
Damn the Defiant	Merrill's Marauders	Tarzan Goes to India
Damon and Pythias	Miracle of the White Stallions	Teenage Millionaire
Day Mars Invaded the Earth	Modern Times	Thief of Baghdad
Dentist In the Chair	Music Man	30 Years of Fun
Drums of Africa	My Six Loves	300 Spartans
El Cid	Mysterious Island	Three Stooges in Orbit
Escape from East Berlin	Mystery Submarine	Three Stooges Meet Hercules
55 Days at Peking	Nikki, Wild Dog of the North	Titans, The
Five Weeks In a Balloon	No Man Is An Island	Trojan Horse
Flight That Disapeared	No Place Like Homicide	Ugly American
Francis of Assisi	Papa's Delicate Condition	Valley of the Dragons
Gay Purree	Password Is Courage	Voyage to the Bottom of the Sea
Great Escape	Phantom of the Opera	We'll Bury You
Great Van Robbery	Phantom Planet	When the Clock Strikes
Harold Lloyd's World of Comedy	Pied Piper of Hamelin	Wild Westerners
Hatari	Pirates of Tortuga	Wonderful World of the Brothers Grimm
Heroes Island	Prisoner of the Iron Mask	You Have to Run Fast
Hey, Let's Twist		Young Guns of Texas
Honeymoon Machine		

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

All Night Long	Four Days of Naples	Requiem for a Heavyweight
Amazons of Rome	40 Pounds of Trouble	Samson and the Seven Miracles
Antigone	Frantic	Sardonicus
Atlantis, the Lost Continent	Fury of the Pagans	Savage Guns
Billy Budd	Geronimo	Scream of Fear
Birds, The	Girls, Girls, Girls	Secret of Deep Harbor
Black Zoo	Guns of Darkness	Shame of the Sabine Women
Birdmen of Alcatraz	Hand of Death	Showdown
Bridge To the Sun	Hands of a Stranger	Spiral Road
Burning Nights	Hell Is For Heroes	Stagecoach to Dancer's Rock
Castilian, The	Hellions, The	Sword of the Conqueror
Cat Burglar	Hook, The	13 West Street
Centurion	House of the Damned	Tales Of Terror
Childs Is Waiting, A	Huns, The	Taras Bulba
Come Fly With Me	It Happened at the World's Fair	Third of a Man
Convicts 4	Kid Galahad	To Kill a Mockingbird
Court Martial	Lazarillo	Trunk, The
Courtship of Eddie's Father	Lawrence of Arabia	Twenty Plus Two
Cow and I, The	Lion, The	Twice Told Tales
David and Lisa	Lonely Are the Brave	Twist All Night
Day of the Triffids	Long Absence	Two Tickets To Paris
Days of Wine and Roses	Loves of Salammbo	Valiant
Devi	Matter of Who	Virgins of Rome
Devil At 4 O'Clock	Miracle Worker	War Hunt
Diary of a Madman	Murder on the Campus	Weekend With Lulu
Donovan's Reef	Mutiny On the Bounty	Werewolf in a Girls' Dormitory
Dr. Blood's Coffin	Naked Edge	Yellow Canary
Duel of the Titans	Paranoiac	Woman Hunt
Electra	Play It Cool	Young Doctors
Everybody Go Home	Pirates of Blood River	Young Ones
Fear No More	Pit and the Pendulum	
Flame in the Streets	Playboy of the Western World	
Follow That Man	Reprieve	

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Ada	Information Received	Secrets of Nazi Criminals
Adventures of a Young Man	Interns	Sparrows Can't Sing
Armored Command	I Thank a Fool	Spencer's Mountain
Baltic Express	Love and Larceny	Summer and Smoke
Battle of Stalingrad	Love at Twenty	Sundays and Cybele
Big Risk, The	Love Is a Ball	Susan Slade
Bye, Bye, Birdie	Last Year At Marienbad	Sweet Bird of Youth
Caretakers	Lovers of Teruel	Taste of Honey
Cairo	Manchurian Candidate	Term of Trial
California	Marriage of Figaro	Three On a Spree
Claudelle Inglish	Married Too Young	Through a Glass Darkly
Come Blow Your Horn	Mind Benders, The	Thunder of Drums
Come September	Money, Money, Money	Toys in the Attic
Corridors of Blood	Monkey in the Winter	Tower of London
Couch, The	Nine Hours to Rama	Town Without Pity
Crime Does Not Pay	On Any Street	Trial, The
Critic's Choice	One Plus One	Trial and Error
Crooks Anonymous	Only Two Can Play	Two for the Seesaw
Dime With A Halo	Panic In Year Zero	Two Women
Fatal Desire	Period of Adjustement	View From the Bridge
Five Miles to Midnight	Pigeon That Took Rome	Warriors Five
Great War, The	Police Nurse	West Side Story
Horror Hotel	Quare Fellow	Where the Truth Lies
Hud	Rebel with a Cause	Whatever Happened to Baby Jane?
Hustler, The	Rice Girls	Who's Got the Action
I Could Go On Singing	Rififi in Tokyo	Winter Light
If a Man Answers	Rocco and His Brothers	Wrong Arm of the Law
I Like Money	Satan Never Sleeps	Yojimbo
	Season of Passion	

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Arturo's Island	It Happened In Athens	Payroll
Back Street	Jessica	Peeping Tom
Bloody Brood, The	Joker, The	Private Lives of Adam and Eve
Brain That Wouldn't Die	Journey To the Seventh Planet	Purple Noon
Cabinet of Caligari	Kind of Loving	Shoot the Piano Player
Candide	Landru	Siege of Syracuse
Chapman Report	La Viaccia	Sodom and Gomorrah
Concrete Jungle	Leda	Splendor in the Grass
Day the Earth Caught Fire	Light Fantastic	Stripper, The
Diamond Head	Lover, Come Back	Summerskin
Doctor In Love	Lovers On a Tightrope	Tartars
Dr. No	Madame	That Touch of Mink
Explosive Generation	Main Attraction	Time Out For Love
Firebrand, The	Man Trap	Tomorrow Is My Turn
Five Minutes To Live	Marines Let's Go	Too Late Blues
Follow the Boys	Mark, The	Two Weeks in Another Town
Force of Impulse	Mary Had a Little	Vampire and the Ballerina
Free, White and 21	Maxime	Very Private Affair
Frightened City, The	Mongols	Waltz of the Toreadors
Girl Named Tamiko, A	Night Is My Future	War Lover, The
Goodbye Again	Night of Evil	War Slave Ship
Guns of the Black Witch	Nights of Rasputin	White Slave Ship
Gypsy	No Exit	Wild Harvest
Head, The	No Love for Johnny	Wonders of Aladdin
House of Fright	Operation Bikini	World by Night
House of Women	Paris Blues	
Island of Love	Passion of Slow Fire	

Elie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Georges Bernardin à la naissance d'une fille.

Assemblée de l'A.P.M.

Le dimanche 26 mai, l'Association de Parents et Maîtres d'Elie tenait sa dernière assemblée pour cette année scolaire, sous la présidence de M. Fernand Allard. Le conférencier invité était le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang. Il prit comme sujet, "L'amour, thème de la Fédération des A.P.M.". Par sa connaissance du sujet et sa verve coutumière, le Père Lemoine a tenu l'assistance intéressée. Sa conférence instructive et profonde a fait comprendre le vrai sens de l'amour humain, chrétien et surtout de l'amour divin.

Grand merci au R. P. Lemoine de son bon travail au sein de l'Association.

La soirée se termina comme d'habitude par une tasse de café.

Visiteurs

Mme Aline Raggerty et ses deux enfants, de South Surrey, C.-B., étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme A.-M. LeSann.

La Broquerie

Mariage Champagne-Wenden

Un joli mariage avait lieu à l'église St-Joachim de La Broquerie, en cette magnifique journée du samedi 25 mai alors que Mlle Dolorès Wenden, fille aînée de M. et Mme Gérard Wenden, unissait sa destinée à celle de M. Joseph Champagne, de Richer.

La messe nuptiale fut célébrée à 4 h. p.m. par M. l'abbé U. Lafond qui bénit aussi le mariage. Le R. P. L. Vielfaure, P.B., prononça la bénédiction spéciale qui termine cette cérémonie. Mme J.-E. Bohémier, cousine de la mariée, exécuta avec art plusieurs beaux cantiques.

La mariée, vêtue d'une longue robe de tulle et dentelle, entra dans l'église au bras de son père. Les demoiselles d'honneur, habillées de rose, Mlles Claudette Wenden et Lucie Champagne, étaient escortées de MM. Denis Simard et Hubert Wenden.

Une réception intime réunit les invités d'honneur à la salle de l'aréna qui se remplit ensuite de tous les parents et amis venus se réjouir avec les nouveaux époux et leur offrir leurs voeux.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Champagne s'établiront à Ste-Anne-des-Chênes.

Décès

Le 22 mai est décédée au sanatorium de St-Boniface Mme Zéphirin Boily (Angelina), âgée de 78 ans. Née à La Broquerie elle y avait vécu pendant toute sa vie. Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil son époux et deux soeurs, Mmes J. Sabourin et P. Métail.

Le service funèbre fut chanté en l'église de La Broquerie et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Haywood

Baptêmes

Le 7 avril: Edith, fille de M. et Mme Georges Bernard.

Le 28 avril: Joël, fils de M. et Mme Charles Dubé.

Le 28 avril: Douglas, fils de M. et Mme Arnold Middleton.

Le 12 mai: Diane, fille de M. et Mme Georges Lambert.

Le 26 mai: Lucille, fille de M. et Mme Maurice Rouire.

Çà et là

M. Paul Debusschere, de Stoughton, est venu voir son frère, Charles, qui est malade.

La semaine dernière, Mme Emile Dubé s'est rendue à Winnipeg pour assister au congrès des maîtres de poste.

Albert Lévesque est en vacances chez ses parents. Il retournera à son emploi à Portage-la-Prairie, le 1er juin.

LE GUIDE DU CINÉMA POUR LES PARENTS



Les films pour les familles sont inscrits "Général" et conviennent aux adultes et aux jeunes également.

Les films pour adultes sont inscrits "Adultes" et non-recommandés aux enfants.

Films avec restriction. A cause du sujet traité, ces films ne sont pas recommandables pour les personnes de 18 ans ou moins.



M. L.-J. L'Heureux, autrefois de Gravelbourg, chef des recherches de l'armement à Valcartier

OTTAWA — M. Léon-Joseph-Jean L'Heureux, âgé de 44 ans, autrefois de Gravelbourg, Sask., qui était conseiller scientifique auprès du chef d'état-major général depuis le mois de juin 1961, a été nommé (pour le 1er août 1963) surintendant en chef de l'Etablissement de recherches et de perfectionnement de l'armement (CARDE) à Valcartier, Qué. Le CARDE est un laboratoire de recherches du Conseil de recherches pour la défense. M. L'Heureux a été précédemment employé au CARDE à titre de professionnel comme membre du personnel, puis en qualité d'adjoint au surintendant en chef.

M. L'Heureux est né en 1919 à Gravelbourg où il fit ses études primaires, puis son cours classique au Collège Mathieu. Il reçut en 1940 son baccalauréat ès arts de l'Université de la Saskatchewan, où il obtint aussi un baccalauréat en génie physique.

En 1944, il s'enrôle dans le Corps des transmissions royal canadien et il sert à Kingston, à Brockville et à Ottawa. Pendant son séjour dans l'armée, à Ottawa, il est chargé d'étudier les aspects techniques du réseau militaire de radiodiffusion du Nord-Ouest. En 1947, il quitte l'armée pour entrer au Conseil de recherches pour la défense, qui vient d'être créé.

En 1948, il épouse Mlle Yvette McKensie, à Ottawa, et ils ont maintenant sept garçons et une fille.

De 1946 à 1949, il suit les cours de l'Université John Hopkins à Baltimore, Maryland, où en 1948 il reçoit sa maîtrise en génie électrique et, en 1949, son doctorat en génie. Ensuite il devient membre du Sigma XI.

M. Léon-J. L'Heureux

En juillet 1949, M. L'Heureux est affecté à l'établissement de recherches et de perfectionnement de l'armement (CARDE), où il remplit un certain nombre de postes. De 1949 à 1952, il est ingénieur adjoint des projets pour l'engin téléguidé "Velvet Glove". En 1953, il est nommé surintendant de la nouvelle section des engins téléguidés et, en 1955, il devient adjoint au surintendant en chef. En 1960-61, il suit les cours du Collège de la Défense nationale et, en 1961, il est nommé conseiller scientifique auprès du chef d'état-major général de l'armée canadienne. C'est le poste qu'il détient actuellement.

M. L'Heureux s'occupe activement de plusieurs groupements, comme les scouts, et il est membre de plusieurs clubs. Il est un fervent adepte du sport. Pendant qu'il était au Collège Mathieu de Gravelbourg, il a joué au baseball professionnel, comme lanceur dans la ligue de la Saskatchewan-Sud, afin de pouvoir payer le coût de ses études.

Willow-Bunch

Malades

Mme G. Benoit se rendit à Regina dernièrement pour examen médical.

M. Wilfrid Benoit a conduit M. Alcide Grégoire et Mme Victorien Rondeau à Moose Jaw, le jeudi 23 mai, où ces derniers devaient subir un examen médical.

M. Frédéric Forest est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Va-et-vient

M. et Mme B. Deschamps se rendirent à Saskatoon et de là à North Battleford pour assister à la collation du diplôme d'une nièce.

M. Pascal Bonneau est déménagé sur sa ferme avec sa famille, et M. Levere Youngberg le remplace à l'élévateur, où il était employé.

M. et Mme Scottie Millar et leur fils sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, ainsi que MM. et Mmes Aristide et Charles Fournier et leurs enfants, de Ferland, et M. Raymond Fournier, de Saskatoon, sont venus rendre visite à M. l'abbé Adrien Chabot, curé, et à sa mère, Mme A. Chabot, les samedi et dimanche 25 et 26 mai.

M. et Mme Marvin Dosch et leurs deux enfants, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Adam Dosch, récemment.

M. et Mme Charles Quesnelle, de Wauchope, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, dernièrement.

Mlle Juliette Savoie, de Calgary, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Delphis Savoie.

Mme E. Fontaine est allée visiter ses fils et bru, M. et Mme E. Lebel, à Dawson Creek, récemment.

M. et Mme Cullin, de Weyburn, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal.

Mmes Denis et Roger Lalonde, gardes-malades enregistrées, de St-Victor, viennent aider à l'hôpital local quelques jours par semaine. Mme H. Weal aide les samedis et dimanches.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents et amis.

M. et Mme Maurice Raboud et leur fils, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. Willie Martin, de Maillardville, C.-B., est en promenade chez sa soeur, Mme Léo Roy, et chez ses frères.

Mlles Gisèle Mathieu et Monique Boulianne, de Regina, sont venus passer la longue fin de semaine à Willow-Bunch.

Naissances

A M. et Mme André Fortier est née une fille.

A M. et Mme Laurien Mondor est née une fille.

A. M. et Mme Michel Bonneau est née une fille.

A M. et Mme Jean-Paul Piché est née une fille.

Wawota

Va-et-vient

Mlle Fernande Blaise se rendit à Virden et visita M. et Mme Jules Nevraumont, Mmes Guerrier et Marion et M. René Jacques.

M. et Mme Robert Jacques, accompagnés de leur mère, Mme Georgine Zébière, M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, allèrent visiter M. et Mme Walter Wyporowich, à Fairlight.

Mlle Florence Lamontagne, de Saskatoon, fut en visite chez ses parents.

M. Pierre Charles, de Virden, visita ses parents, à Dumas.

M. et Mme Maurice Zébière rendirent visite à leur mère, Mme G. Lemoine.

Montmartre

Collation des diplômes

Le samedi 18 mai eut lieu une cérémonie en l'honneur des douze finissants de 12e année, Audrey Laturnus, Léo Perras, Blanche Labrèche, Bill Keen, Paulette Ferraton, Norman Larminiaux, Diane Coolican, Antoinette Stopanski, Roger Boudreau, Stanley Zimmer, Wanda Kaczmierczak et Ken Laturnus.

La journée commença par une grand-messe célébrée par M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, en l'église du Sacré-Coeur. Le chant fut exécuté par la chorale de l'école secondaire, sous la direction de la Rév. Sr Marie-André. A l'issue de la messe, un déjeuner fut servi à la salle Légion aux finissants et à leurs parents. M. l'abbé Foisy et le R. P. F. Francis, O.F.M., de Regina, rehaussaient le repas de leur présence.

M. Armand Préfontaine agissait comme maître de cérémonies au cours du programme qui suivit. M. Georges Lerminiaux proposa le toast aux finissants et son fils, Norman, y répondit; le toast aux maîtres, par Léo Perras, fut répondu par M. Paul Mamelin, et le toast aux parents, par Diane Coolican, fut répondu par M. W.-A. Laturnus. M. Foisy et le R. P. Francis ont aussi dit des paroles encourageantes aux finissants et à leurs parents.

A 7 h. 30 p.m., à la salle Beauchemin, de nombreux parents et amis se rendirent pour la collation des diplômes. M. Préfontaine agissait comme maître de cérémonies et fit la présentation des finissants. Les discours d'adieux à l'Alma Mater furent rendus par Mlle Blanche Labrèche, en français, et Kenneth Laturnus, en anglais. A l'issu des discours, la chorale entonna les chants "Le petit moulin", "May The Good Lord Bless And Keep You" et "Whispering Hope". Un allocution fut aussi rendue par M. Cy MacDonald, du collège Notre-Dame de Wilcox, qui incita les finissants à continuer leurs instructions et à maintenir une force morale et spirituelle pendant leur vie. La journée se termina par une soirée dansante à la salle Beauchemin.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Breton, de Zenon Park, et Aimé Breton, de Regina, sont en visite chez M. et Mme Emmanuel Breton.

M. et Mme Lucien Perras et leurs fillettes, de Harptree, étaient en visite chez Mme Laurent Perras.

M. et Mme Roger Labrèche, de Viking, Alta, étaient chez M. et Mme Joseph Labrèche, en fin de semaine.

M. et Mme G. Delaye et leur famille, ainsi que Mme Marie Corriveau, de Moose Jaw, M. et Mme Arthur Corriveau, de St-Boniface, Man., et M. et Mme Roger Lerminiaux, d'Indian Head, sont venus pour la collation du diplôme de leur petit fils et neveu, Norman.

Mlles Evelyn Dureault et Lil Collin, de Medecine Hat, Ata, étaient de passage chez M. et Mme Joseph Joubert, en fin de semaine.

Malades

Mme Adrienne Faubert, de Montmartre, Mme Elodie Beaulieu et M. Paul LeClaire, de Mutrie, et M. Marcel O'Shaughnessy, de Montmartre, étaient à l'hôpital local, récemment.

Prince-Albert

Les examens finals

Pour la plupart des écoles secondaires de cette ville, les examens des 9e, 10e et 11e années auront lieu du 11 au 18 juin. Ceux de la 12e année, entre les 19 et 28.

A l'école Composite, où on donne des recommandations, de la 9e à la 11e année inclusivement, les examens non départementals commenceront le 3 juin pour la 10e année; le 10 juin pour la 9e, et du 18 au 25 juin pour la 11e année; au collège St. Mary et à l'Académie de la Présentation, ce sera du 12 au 18 juin.

Un gagnant

M. Frank Kawula s'est vu octroyer un joli trophée, car il fut choisi comme meilleur joueur de football du collège. M. L. R. Mullhall, principal, fit la présentation.

Activités de la L.F.C.

La branche française de la Ligue des Femmes Catholiques a tenu son assemblée récemment chez Mme L. Lemieux. Neuf membres étaient présents. On rappela aux dames leurs dévotions du premier vendredi de juin, la communion en groupe du dimanche 2 juin, la réunion de la branche générale le mardi 4 juin, ainsi que le congrès les 28 et 29 juin.

Toutes furent d'accord sur l'achat d'une bannière de la Ligue, de même que pour l'ameublement d'une chambre au nouvel hôpital de la Ste-Famille et la récitation du rosaire continuel, tous les samedis au cours du mois de mai.

Mme W. Houle fut nommée pour aider Mme Small au service familial. Mmes A. Corriveau et W. Houle visiteront les patients à l'hôpital Union-Victoria. L'assemblée se termina par la prière usuelle de la Ligue.

La Branche Marian de la L.F.C. a tenu sa réunion chez Mme E. Diemert; 11 membres étaient présents. En l'absence de Mme F. McLachlan, Mme M. Ingoldby présida la réunion. Il fut décidé qu'on enverrait $3.00 de friandises aux patients de l'hôpital mental de North Battleford.

Des médailles et des images saintes furent distribuées aux enfants qui firent leur première communion aux écoles Ste-Anne et St-Paul. On rappela aussi aux membres plusieurs dates importantes. Un délicieux goûter servi par l'hôtesse, assisté de Mme I. Dean, termina la réunion.

La Branche de l'Ouest avec 14 membres présents se réunissait chez Mme A. Gareau. Mme I. Brunning présida. Il fut décidé de servir un souper chaud à la dinde, le 1er juin.

On offrit des félicitations à Mme Y. Carrier à l'occasion de la naissance de ses jumeaux, Denis et Denise, ainsi que plusieurs cadeaux. On demanda à Mme J. Budnick d'aider au Centre du Service Familial.

La prochaine réunion aura lieu le 12 juin chez Mme P. Logan. L'assemblée se termina par la prière usuelle, puis un goûter fut servi par l'hôtesse, assistée de Mme P. Logan.

Malades

M. l'abbé J.-A. Coursol, du Mont St-Joseph, MM. Jules Forseille et Gaspard Brûlé, Mmes Cécile Gorieu et Adonias Gaudet sont patients à l'hôpital Ste-Famille. Voeux de prompt rétablissement à tous ces malades.

Budget des écoles séparées

La commission scolaire de ces écoles a approuvé la somme de $476,747 pour l'année; une légère augmentation sur l'an dernier, l'évaluation totale se chiffrant à $32,000,000, environ.

Ponteix

Collation des diplômes

Le samedi 18 mai, la collation des diplômes de 20 finissants eut lieu à Ponteix. Les héros du jour étaient Marguerite Auger, Vivian Baragar, Marcel Bédard, Ivan Braaten, Lorraine-J. Bonneville, Louis Carignan, Richard Bonneville, Gilles Cyrenne, Marcel Desautels, Bernadette Dubourt, Mervin Finell, Léo et Patricia Piché, Rolande Provençal, Irène Lasanté, Roger Lemag, Armande Liboiron, Raymond Thibault, Claude Tourigny et Lorraine-T. Bonneville.

La cérémonie débuta par une messe célébrée par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, et à laquelle les finissants reçurent la sainte communion. A 7 h. p.m. eut lieu la remise des diplômes, qui fut suivie d'une soirée dansante.

Çà et là

M. et Mme Olivier Myers ont rendu visite à la mère de M. Myers, à l'hôpital de Saskatoon.

M. et Mme A. Mueller et leurs enfants, de Regina, ont visité MM. et Mmes Fernand Martin et Louis Lacoursière.

Mme Roméo Legault et son bébé, d'Edmonton, passent quelques semaines chez M. et Mme René Lallier et autres parents.

M. et Mme Fernand Larochelle ont visité leurs fils et bru, à Richmond.

Félicitations à M. Georges Picray, étudiant en Arts et Science à l'Université de Saskatoon, qui a encore gagné une bourse d'étude, ainsi que le prix du Consul de France.

M. et Mme O. Gauthier et Mme Annette Gauthier et sa famille ont visité M. et Mme Len Nordquist, à Swift Current.

Mlle Lucille Mercier, d'Assiniboia, et Mlle Rose-Marie Mercier ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Antoine Mercier.

M. Robert Piché et Mlle Norma Stubbs, de Calgary, étaient chez M. et Mme Lucien Piché, dimanche dernier.

Mlle Maria Teichrob passe quelques semaines à Saskatoon.

M. et Mme Albert Desmarais, de Laflèche, ont visité M. et Mme T. Kouri.

M. et Mme Aldo Biancini, de Lethbridge, ont passé quelques jours chez la mère de cette dernière, Mme Alice Brière.

Mlle A. Arseneault, de Milden, et M. Paul Arseneault, de Calgary, ont passé quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Gérard Bleau, d'Orkney, sont déménagés à Ponteix, et demeurent dans la maison de M. et Mme M. Kerviche.

MM. et Mmes Arthur Vallée et Achille Stringer, ainsi que M. Gérard Tourigny, ont assisté au 41e congrès annuel des Chevaliers de Colomb, à Estevan, les 18, 19 et 20 mai.

Une douzaine de Dames de Ste-Anne, accompagnées de Mgr Gérard Couture, curé, ont assisté au congrès des Dames de Ste-Anne tenu à Laflèche.

Jackfish

Collation des diplômes

"Vous ne devez pas assumer le titre d'anciens quand bien même vous seriez des finissants. Il faut avoir de hauts idéals et continuer d'étudier", disait le R. P. J. Duhaime, O.M.I., principal de l'école de Duck Lake, qui donna le discours de circonstance à la collation des diplômes des cinq finissants de St-Léon.

Le Révérend Père a félicité les parents de leur bon travail dans l'éducation de leurs enfants. "La formation du caractère de l'enfant commence dans le berceau, dit-il, et se continue à l'école. Sur le terrain de jeux, les inhibitions disparaissent et les traits du caractère se révèlent."

Le conférencier fut présenté par le R. P. A. Girard, O.M.I., curé, et remercié par M. David Mannix, maître de cérémonies.

M. Broley, qui a adressé quelques paroles de félicitation aux finissants, remarqua surtout les visages radieux des élèves de l'école St-Léon. Cela indique, d'après M. Broley, l'élan spontané qui caractérise les gens de cette région.

Mlle Georgette Duhaime a présenté les finissants; M. Roland Bru a donné le discours de bienvenue; le R. P. Girard et le surintendant W. H. Broley ont présenté les bagues et les diplômes.

Mlle L. L'Heureux a prononcé le discours d'adieux au nom des finissants, Marcel Arcand, Emilienne Baillargeon, Roland Bru et Lilliane L'Heureux, tous de Jackfish, et Simone Girard, de Mallaig, Alta.

Le programme récréatif comprenait un solo, "Spring Is Calling", par Lorraine Beattie; une dance et un chant, "Le ballet des roses", par les élèves des écoles élémentaire et secondaire, puis deux autres chants, "Notre-Dame du Canada" et le chant de l'école par la chorale, sous la direction de la Rév. Sr Fidélis.

Ce programme fut suivi d'un banquet servi par les élèves des grades 10 et 11. La salle était artistiquement décorée de banderolles, fleurs, chandelles et silhouettes des finissants, le tout en blanc et rouge, les couleurs de l'école. Les 120 invités, parents et amis des héros du jour, sont retournés enchantés.



Cette photo a été prise récemment, à l'occasion de la remise officielle de nombreux livres français à la nouvelle bibliothèque du Collège Mathieu de Gravelbourg par M. Damien Giordani, au nom du gouvernement de France. Le coût de ces volumes a été de près de $1,000 et, à la demande du Consul, les autorités du collège ont elles-mêmes choisi les collections et les titres qu'elles désiraient. De gauche à droite, l'on voit un étudiant qui semble plus qu'intéressé par sa lecture, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, Son Exc Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, M. Damien Giordani et le R. P. Maurice Robitaille, O.M.I., bibliothécaire.

M. Damien Giordani sème l'optimisme dans une province plus grande que la France

M. Damien Giordani est Consul de France au Manitoba et en Saskatchewan. Il doit naturellement passer la majeure partie de son temps ici même au Manitoba, parce que le Consulat est situé dans Winnipeg. Aussi on le voit fréquenter à longueur d'année les milieux manitobains les plus divers et y porter sans relâche le message culturel et les bienfaits pécunaires de son pays "qui n'a peut-être plus de droits au Canada, mais y garde des devoirs et sait s'en souvenir".

Mais il n'oublie pas pour autant la province voisine et même s'il entretient une correspondance assidue avec la population de langue française, et autres amis de son pays, il sait occasionnellement se rendre chez eux et leur communiquer de vive voix et par sa présence les bienfaits de sa parole et de ses dons. C'est justement ce qu'il fit tout récemment, car du 9 au 19 mai il visita Gravelbourg, Willow-Bunch, Ferland, Ponteix, Maple Creek, Prince-Albert, Saskatoon et Regina.

Il passa les quatre premiers jours dans la région de Gravelbourg, jouissant pendant ce temps de l'hospitalité si agréable de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, dans son évêché, et de M. l'abbé Dominique Dugas, dans sa paroisse.

Sa première sortie le conduisit au Jardin d'enfants dirigé par les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, où il présenta aux tout-petits d'attrayants films en couleurs sur la France et laissa, en souvenir de sa visite, de magnifiques livres pour la prochaine distribution des prix de fin d'année scolaire.

Ce jeudi soir 9 mai il assista au concours oratoire de Willow-Bunch. Depuis il ne tarit d'éloges sur la qualité de la prononciation française des concurrents et le riche contenu des discours entendus à cette occasion. D'ailleurs, à la fin de cette soirée, il avait félicité cette jeunesse remarquable et l'avait encouragée à toujours persévérer sur le plan français, selon l'exemple des parents et instituteurs.

C'est le lendemain qu'en présence de Mgr Decosse il inaugura l'exposition des livres que la France vient de donner (au coût de $1,000) à la nouvelle bibliothèque du Collège Mathieu, à Gravelbourg. Il avait apporté ces livres avec lui, mais ce sont les Pères du collège qui en avaient fait eux-mêmes le choix: "Ils s'y connaissent en livres français, dit le Consul, car ils ont fait venir de Paris les meilleures et les plus enrichissantes collections que je connaisse".

Au cours de cette même visite au collège, M. Giordani présenta aux élèves une série de films bien choisis sur la France traditionnelle ou culturelle et la France actuelle ou technique. Il paraît que les jeunes ne purent s'empêcher de manifester bruyamment leur admiration devant les dernières réalisations techniques de la France, particulièrement dans le domaine de l'aviation. Les réactés "Etendard IV", "Alisée", "Mystère IV A", etc., le porte-avions "Clémenceau" et autres merveilles démontraient que la France moderne ne traine pas de l'arrière au 20e siècle.

Après avoir pris le souper en compagnie de Mgr G. Couture, curé de Ponteix, ce 10 mai, M. Giordani alla passer la soirée à Ferland où M. l'abbé J. Bernier, curé, lui réservait une réception plus qu'enthousiaste. Il laissa à Ferland des prix de français pour la fin de l'année, mais il garde surtout le souvenir de la distribution des diplômes aux enfants de choeur, car l'organisation des enfants de choeur de Ferland a été affiliée par le curé Bernier à une organisation similaire de France.

Durant la journée du samedi, M. l'abbé D. Dugas promena l'éminent visiteur dans les vastes plaines et les collines tourmentées du sud-ouest de la Saskatchewan, jusqu'à Maple Creek, près de la frontière de l'Alberta, où lui-même fit ses premières armes dans le ministère pastoral. Les deux voyageurs étaient de retour à Gravelbourg, le soir, pour la grande finale du Festival oratoire du sud de la province. "Tous les candidats étaient excellents. Leur français était impeccable. L'âme française vibrait à haute tension dans leur voix, leurs gestes, leurs visages", dit M. Giordani. D'ailleurs, gagné d'emblée par une telle démonstration patriotique, il ajouta ce soir-là un autre vibrant discours "hors concours", une vraie pièce d'éloquence où rien ne manquait: encouragement à la jeunesse à persévérer sur le plan français, félicitations aux parents et aux instituteurs (ces derniers étaient justement en congrès à Gravelbourg ce jour-là) qui ont tant fait pour laisser cet héritage culturel aux jeunes, message d'espoir en l'avenir, "car tant sur le plan canadien qu'international les temps sont plus que jamais favorables à notre langue et à notre culture si profondément chrétienne".

Le dimanche 12 mai, M. Giordani assista d'abord à la messe des finissants dans la cathédrale de Gravelbourg. Il y avait été reçu solennellement par le curé et le maire (Dr Morin) et un prie-Dieu l'attendait tout en avant de la nef. Invité d'honneur au banquet des finissants qui suivit cette messe, il devait lancer un autre message lors de la distribution des prix et de la collation des diplômes. Mais cette fois il voulut faire mieux, "car, dit-il, ce n'est pas tout d'apporter un message, il faut davantage donner de soi-même". De fait il expliqua aux jeunes qui l'écoutaient avidement comment lui-même, par sa présence au milieu d'eux ce soir-là, s'imposait trois sacrifices: en cette Fête des Mères il devrait être dans son foyer; c'était le 7e anniversaire de naissance de son fils, Lucien, qui, troisièmement, paraissait pour la première fois en scène, à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, et donc réclamait la présence de son papa. "Mais je suis venu quand même vous voir, continua-t-il, parce que les sacrifices et les efforts accomplis dans cette partie de la Saskatchewan par vos parents, votre clergé, vos instituteurs et vous-mêmes pour conserver et faire rayonner notre langue et notre culture, méritaient cela du Consul de France".

Continuant son discours, M. Giordani rappela aux jeunes étudiants qu'à ce tournant de l'histoire un rôle extrêmement important leur est réservé dans l'avenir du monde et de leur pays, tant sur le plan religieux que culturel. Sur ce dernier plan, il élabora longuement pour démontrer que la culture française joue déjà une influence toujours plus grande dans le monde où les 200 millions de parlants français s'unissent de plus en plus et combattent l'isolement. Il ajouta que la France veut être partout où se trouvent ces parlants français, et donc particulièrement ici en Saskatchewan où elle vient de donner des livres à la bibliothèque du Collège Mathieu et une bourse d'étude à un ancien, des prix spéciaux et des médailles commémoratives au cours de cette distribution des prix de fin d'année, gestes qu'elle multiplie dans les autres institutions de la province.

Il termina sa vibrante allocution en vantant le collège et son personnel enseignant "qui vous donnent une instruction digne de la meilleure tradition française, sans négliger pour autant votre éducation bilingue et biculturelle, comme il convient dans votre grand pays"; en félicitant les parents qui encouragent une si vaillante institution; en disant son espoir en de meilleurs jours "français" dans toute cette partie de la Saskatchewan.

Dès le lendemain matin, lundi, M. Giordani se mettait en route vers Prince-Albert où M. l'abbé C. Allard, recteur du Collège Notre-Dame, l'invita à rencontrer ses étudiants. Il leur présenta ses films de France et leur parla, avec son enthousiasme habituel, de ce doux pays et du rôle grandissant de sa langue et de sa culture ici dans l'Ouest canadien.

Me Simoneau lui fit ensuite rencontrer diverses personnalités; l'amena aux studios pour des interviews à la radio et à la télévision; l'invita à un souper en compagnie du maire de la ville, du président et du secrétaire de la Chambre de Commerce; le fit assister à une réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C. (c'était soir d'élections de ses membres), etc. A cette réunion de l'exécutif, M. Giordani offrit quelques films et encouragea par ses paroles les chefs de l'Association dans leur si délicat travail.

Précisons ici qu'il eut l'occasion de parler maintes fois à la télévision et à la radio, au cours de son voyage en Saskatchewan: soit à Prince-Albert, Saskatoon et Regina (télévision et radio anglaises), à Gravelbourg et Saskatoon (radio française). A son auditoire anglais il expliqua avec précision la position de la France vis-à-vis l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun et sa position au sein de l'OTAN. Il reprit les mêmes sujets au cours des interviews que lui accordèrent les quotidiens de Saskatoon (Star-Phoenix) et de Regina (Leader Post), les journalistes lui demandant aussi des précisions sur la grande question du biculturalisme au Canada.

En résumé: la France n'a jamais fermé la porte du Marché Commun à l'Angleterre, mais tout simplement compris que ce pays n'est pas encore prêt à accepter les conditions du Traité de Rome. Car l'Angleterre préfère encore une politique intercontinentale et donc s'exclut d'elle-même, pour le moment, de l'Europe continentale des Six.

Quant à sa politique de défense, la France la conçoit en fonction de l'avenir et croit dès lors nécessaire de se munir de sa propre force nucléaire de frappe. Son rôle dans l'OTAN ne se conçoit pas en fonction d'une intégration des forces militaires alliées, mais d'une coopération, celle de demain, dans 15 ans, et même plus tard.

M. Giordani, enfin, par ses principes doctrinaux et aussi par des exemples irréfutables, fit comprendre à ses auditeurs de langue anglaise que la richesse indiscutable du Canada réside dans sa double langue et sa double culture. "C'est ainsi qu'on connait de plus en plus votre pays hors de vos frontières. C'est ce qui vous distingue même de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis".

Après une journée à Prince-Albert, M. le Consul se rendait le mardi 14 mai à Saskatoon où un programme surchargé l'attendait: discours au banquet du Rotary Club sur "La France et le Marché Commun, et sa politique de défense" qui porvoqua d'excellents échos dans la presse locale; rencontres avec des journalistes sympathiques à la cause française; rencontre des membres du Coin Français, que préside Mme Conroy; soirée avec des paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens (films, discours); don de livres français à l'Université de la Saskatchewan; réception par les autorités civiques.

Ce programme occupa de fait deux pleines journées. C'est donc le 16 mai que M. Giordani put se rendre à Regina où M. Fressco, délégué commercial français, l'attendait. Ce furent alors trois autres journées épuisantes, qui commencèrent par une longue conversation avec l'hon. Turnbull, ministre de l'Education. Ce dernier montra son intérêt et sa compréhension du problème du français en Saskatchewan, parla au Consul du cours de français (radiodiffusé) préparé par M. Fressco lui-même et présenté officiellement sous les auspices du gouvernement provincial, et réclama de M. Giordani son aide pour l'organisation d'un programme français de télévision scolaire qu'on aimerait inaugurer dès l'automne prochain: "Nous disposons déjà de 500 téléviseurs qui seront distribués dans les écoles de la province. Usez de votre influence à Paris pour que nous puissions y présenter un programme français", conclut M. Turnbull à la fin de l'entretien.

Le lendemain et le samedi (17 et 18 mai), le Leader Post contenait deux importants articles sur "le biculturalisme canadien" et "la politique française vis-à-vis sa défense et le Marché Commun" résultats d'interviews avec le Consul lequel rencontra aussi le lieutenant-gouverneur, les autorités de l'armée, le surintendant de la Gendarmerie Royale (visite du riche musée, admiration devant les chevaux si fameux, réception au mess des officiers), etc. Au nombre des réceptions, il convient de mentionner celle qu'avait organisée M. Fressco et au cours de laquelle M. D. Giordani fit la connaissance de nombreuses personnalités gouvernementales, civiques, militaires, commerciales, etc.

Le Consul revenait à Winnipeg le dimanche 19 mai. Il garde un souvenir enthousiaste de tout ce qu'il a vu et entendu au cours de ces dix journées en Saskatchewan. Il assure que les milieux anglais semblent plus sympathiques que jamais à la cause française. Il est surtout impressionné par les progrès accomplis dans les milieux canadiens-français et l'espoir nouveau qui laisse croire à de nouvelles et plus abondantes moissons.

AVIS

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 5-8443)

Vonda

Visiteur

M. Louis-Philippe Bouchard, pèlerin de la Maison St-Michel de Rougemont, Qué., est en visite chez M. et Mme Albert Lepage. M. Bouchard est dans l'Ouest canadien depuis le début de janvier et y a donné plus de cent causeries, soit au Manitoba, en Alberta ou en Saskatchewan. Il quittera Vonda ces jours-ci pour retourner à Rougemont.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Emile Tourigny, leurs filles, Dolorès et Gisèle, M. et Mme Gédéon Langlois, Mlle Alce Langois, M. et Mme Stanley et Mlle Antoinette Tourigny, tous de Wolseley, se rendirent à Bellegarde pour la cérémonie de la collation du diplôme de Mlle Léona Tourigny. Ils visitèrent ensuite les familles Roméo Tourigny et Paul Pierret. M. l'abbé Savoie et Mme Savoie, de Bellegarde, participèrent aussi à la fête.

N'oubliez pas le bingo qui aura lieu tel qu'annoncé le mercredi 5 juin; on y jouera 15 parties, puis ce sera le tirage du billet gagnant de l'automobile Pontiac.

Mme Antonio Labossière, accompagnée de son cousin, Ovide Labossière, de Haywood, passe quelques jours chez sa tante, Mme Lucien Goffiot, et sa famille.

Décès

Sincères condoléances à Mme Redmond Demas et à ses enfants, douloureusement affligés par le décès subit de leur époux et père.

New Westminster, C.-B.

Noces d'or

Le jour de Pâques à la grand-messe il y avait le renouvellement des promesses de mariage par M. et Mme Simard, qui célébraient leur 50e anniversaire de mariage. La messe fut servie par deux arrière-petits-fils, Maurice et Guy Simard. Les voeux des jubilaires furent bénis par M. l'abbé N. Therrien, curé.

M. Simard, né en France en 1883, est venu au Canada en avril 1909. Mme Simard, née également en France la même année, est venue au Canada en 1912. Mariés le 14 avril 1913, marquant le premier mariage dans la nouvelle église de St-Georges par le R. P. Faucher, ils prirent ensuite un homestead à Montcalm, à 12 milles au sud-est d'Assiniboia.

M. et Mme Simard sont maintenant retirés depuis 1947 à New Westminster. Ils sont allés faire un voyage en France en 1950, où ils ont encore des parents.

Pour marquer leurs noces d'or, un diner fut servi chez une de leurs filles, Mme Beaulieu, de Maillardville. Leurs trois enfants, Germaine, Armand et Marcelle, assistaient au diner, ainsi que des neveux et nièces, M. et Mme Aimé et leurs enfants, d'Aldergrove, M. et Mme Philippe Beaulieu et leurs enfants, de Langley, M. et Mme Maurice Simard et leurs enfants, de Vancouver, Mme Angeline Shulli, de Princeton, des amis, Mlle Marie Le-Ruyet, de Victoria, Mme Georgette Linnchan et ses filles, de Richmond, Mlle Kay Simpson, de New Westminster, Mme Letellic et ses filles et Mme Dumais.

Le R. P. Therrien, qui assistait également à ce repas, prononça le discours de circonstance et offrit ses félicitations, souhaitant de voir les jubilaires fêter leurs noces de diamants.

Çà et là

La chorale de Fatima vint chanter à la messe du dimanche après Pâques, et celle de Lourdes le dimanche suivant. Merci à ces paroisses voisines de faire goûter aux gens d'ici leur belle messe de Pâques.

Une retraite fut prêchée par le R. P. Ferron, O.M.I., de l'Est. Il présida aussi aux prières des Quarante-Heures. Il y avait bonne assistance à l'office du soir. On espère que cette retraite portera fruits.

M. le curé a été hospitalisé pour une semaine. Il semble être bien remis. M. A. Allain, M. et Mme Hoffman, Mlle Morin et Mme A. Gobeil ont aussi fait un séjour à l'hôpital.

M. et Mme A. Gobeil sont partis travailler pour les mois d'été à Banff, Alta. Ils projettent de revenir vers la fin de septembre.

Les Dames Auxiliaires

Le dimanche 26 mai avait lieu le souper annuel de la paroisse, organisé par les Dames Auxiliaires. De nombreux visiteurs de Vancouver et de Maillardville vinrent pour le repas et pour la partie de cartes mensuelle du Cercle. Merci à tous ceux qui sont venus les encourager.

A l'assemblée mensuelle, les Dames Auxiliaires ont organisé le bazar annuel qui aura lieu en octobre; les dames en charge du souper sont Mmes A. Allain, Gaucher, Grouette, Paterson, Perrault, Morier, Gunter, Morier, Lizée, Y. Coutu, A. Gobeil, Levasseur et Ernest Lambert, Mlles Hermine Gauthier, Simard, H. Gauthier et Morin.

Tous les hommes de la paroisse, sous la direction des marguilliers, seront en charge du bingo. Les Dames Auxiliaires, aidées des Dames de Ste-Anne, la Société du St-Nom, le Cercle Canadien et les Chevaliers de Colomb seront responsables de la grande loterie, la vente des billets ayant été remise au mois de juin après le bazar de Notre-Dame-de-Lourdes, à Maillardville.

Les hommes de la paroisse ont peinturé la salle paroissiale et la peinture fut en partie fournie par de généreux donateurs, MM. Trembay, Lacourse, Morier, Perrault, Levasseur et Côté, et le reste fut donné par le Cercle.

Le bingo inauguré à la salle Hollywood a lieu à toutes les deux semaines et on espère l'avoir à chaque jeudi dans un avenir prochain.

Deux choses font la médiocrité de la vie: la faiblesse et l'éparpillement de nos vouloirs.

A. EYMIEU, S.J.

Le Congrès des Dames de Ste-Anne tenu à Laflèche le vendredi 21 mai

LAFLECHE — Le cinquième congrès diocésain de la Fédération des Dames de Ste-Anne du diocèse de Gravelbourg eut lieu le 21 mai à Laflèche. Le thème de ce congrès était "L'amour humain et les adolescents".

A l'ouverture, on entonna le chant "O Canada" suivi de la prière à sainte Anne. Mme Armand Gaucher, de Coderre, présidente diocésaine, souhaita la bienvenue aux congressistes, exprimant le désir que ce congrès soit un succès. Ensuite M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche, invita les dames à se rendre, après la messe, dans son jardin pour se faire photographier.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre et de Courval, ainsi que directeur diocésain, expliqua brièvement le thème du congrès. "La femme, dit-il, a la redoutable responsabilité d'être 'Eve' ou 'Marie'. Elle est rarement neutre. Elle est noble ou elle déchoit. Pour restaurer l'amour humain chrétien dans le monde il faut étudier ensemble pour en trouver les moyens. Que celles qui ont des dons s'en servent au service des autres et remplissent leur rôle avec la force que Dieu leur donne."

Après la lecture du procès-verbal par Mme Arthur Vallée, de Ponteix, qui remplaçait Mme Victor Godin, comme secrétaire diocésaine, Mme Marcel Tremblay, de Coderre, trésorière diocésaine, donna le rapport financier.

Suivit la nomination du comité des élections: Mmes Dumont Lepage, Dubour et O. Brin; du comité des résolutions, M. l'abbé A. Moquin, Mmes J.-E. Chabot et Corneillier.

Vint ensuite la lecture des rapports de services diocésains. Voici les noms des responsables pour l'année 1962-63: spirituel, Mme Jules Minne, de Laflèche; éducation, Mme Jean Champigny, de Willow-Bunch; recrutement, Mme Irma Privé, de Ponteix; loisirs, Mme Georges Parent, de Gravelbourg; guides, Mme Alfred Chabot, de Ferland; radio, Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg; presse, Mme Aristide Fournier, de Ferland.

Messe dialoguée

A 11 h. a.m., à l'église de Laflèche, la messe dialoguée fut célébrée par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, aux intentions des congressistes et de leur famille. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch. Le prédicateur fit ressortir le problème de l'amour humain et la place de l'Eglise dans le problème de l'amour. "L'amour entre époux implique une communion d'âme, d'esprit, de coeur et de corps. Le monde moderne minimise la communion d'âme et d'esprit et donne trop d'importance à la communion de coeur et de corps. L'amour a des dimensions humaines, mais aussi des dimensions divines. L'amour humain est le domaine de l'Eglise, car le foyer est la pépinière des saints où se prépare la cité de Dieu, le champ où l'Eglise cueillera les fleurs sacerdotales et religieuses. L'Egise, au cours des siècles a jalousement défendu l'amour humain partout où il a été attaqué. En plus de défendre, Elle éclaire la route par sa doctrine sur le mariage et l'amour chrétien."

Dans l'après-midi, une allocution fut donnée par Mme Georges Parent, de Gravelbourg, sur le premier exposé: "Gars et filles: savent-ils aimer?" Elle termina en ces termes, "Les parents ont le devoir de s'instruire pour préparer les jeunes à la vie future pour fonder des foyers heureux et vraiment chrétiens."

Un deuxième exposé fut présenté par Mme Guy Girardin, de Ponteix: "Amour et fréquentations". "A l'heure actuelle, on a beaucoup écrit sur ce sujet pour aider les adultes à comprendre l'adolescent et le changement qu'il subit dans ce temps de crise. On peut par la compréhension et l'affection adoucir sensiblement ses difficultés et l'aider à les vaincre. Ne parlez pas trop de Dieu aux adolescents, mais parlez beaucoup d'eux à Dieu." Un forum fut tenu après chaque causerie et Son Exc. Mgr Aimé Decosse fit la mise au point.

Suivit l'élection du nouvel exécutif: Mme Armand Gaucher, présidente diocésaine, fut réélue par acclamation, ainsi que Mme Alice Bonneau, comme vice-présidente; secrétaire diocésaine, Mme Beaudette, de Coderre; secrétaire-trésorière, Mme Marcel Tremblay, de Coderre.

Aux services diocésains, les mêmes dames furent réélues pour une autre année, excepté au service spirituel, Mme Aristide Fournier remplace Mme Jules Minne, et au service de recrutement, Mme Marcel Carignan remplace Mme Irma Privé, de Ponteix.

Banquet

A 6 h. 30 p.m., à la salle paroissiale, au sous-sol de l'église, un délicieux banquet fut servi. Des remerciements aux dames anglaises pour leur dévouement envers leurs soeurs canadiennes-françaises, en aidant à servir ce repas.

Mme Louis Dumaine, présidente locale, souhaita une cordiale bienvenue et félicita les dames d'être venues si nombreuses à ce congrès (82 signèrent le registre).

Il y eut un court programme de musique et de chant exécuté par Mmes J.-E. Chabot et Alfred Clermont, toutes deux de Laflèche. Mme Boutin, de Cadillac, transmit les saluts fraternels et les souhaits de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mgr A. Decosse

Son Exc. Mgr Aimé Decosse tira les conclusions du congrès. La première idée à développer est l'éducation à la chasteté qui est encore une vertu moderne; 2) La pratique des vertus morales assure la maîtrise des facultés, le contrôle des sens. 3) Les moyens surnaturels doivent être employés pour combattre les faiblesses de la volonté. 4) La préparation des mariages heureux commence dès l'enfance et la jeunesse. Les parents doivent rendre la pureté possible chez l'enfant en le laissant s'ouvrir à eux, en répondant à ses questions, en l'initiant aux choses sexuelles pour lui donner la lumière et la confiance tout en gardant une certaine réserve chrétienne.

Son Excellence encouragea les parents à faire quelque chose de positif pour leurs enfants en action préventive, soit ouvrir les foyers aux jeunes, organiser des réunions sous leurs yeux en préconisant, contrôlant et surveillant leur camaraderie naissante, les encourager à faire partie des organisations paroissiales de toutes sortes ou leur procurer de la bonne lecture.

Mgr Decosse termina en ajoutant: "Avec les découvertes de la psychiatrie qui est à votre usage et la grâce de Dieu, si vous y adonnez avec force et coeur, vous en verrez les beaux résultats: des foyers chrétiens et heureux et de belles vocations.

Suivit un message d'appréciation donné par Mme Alfred Chabot, revêtue de son uniforme de guide. Après avoir remercié les orateurs, les différents comités pour un travail si bien accompli, et M. l'abbé A. Moquin pour sa chaleureuse réception dans sa paroisse de Laflèche, elle ajouta quelques explications sur le mouvement du guidisme dans le diocèse. M. l'abbé A. Moquin récita les grâces et Son Excellence bénit la délégation.

Parmi les invités on remarquait Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Mgr Gérard Couture, P.D., curé de Ponteix, MM. les abbés Fernand Ducharme, curé de Courval et Coderre, ainsi que directeur diocésain, Arthur Moquin, curé de Laflèche, Joseph Bernier, curé de Ferland, Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, Oscar Lemay, curé de Val Marie, Lucien Poulin, curé de Lisieux, B. Roy, curé de Masefield, et M. Minne, chancelier à l'évêché de Gravelbourg, ainsi que Mme Boutin, de Cadillac, déléguée de la Ligue des Femmes Catholiques.

Saint-Front

Baptêmes

Le 28 avril: Isabelle-Dorine-Marie, fille d'Eugène Messier et de Marguerite Vaillancourt, née le 19 avril à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, Raymond Perreault et Dorine Vaillancourt.

Le 28 avril: Juliette-Colette-Marie, fills de Martial Dufault et d'Evelyne Moisan, née le 22 avril à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Moyen, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 mai: Roland-Armand-Joseph, fils d'Armand Moyen et de Colette Dufault, né le 28 avril à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Moyen, de Regina, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Les Dames de Ste-Anne tenaient leur assemblée mensuelle chez Mme Thérèse Bertoncini, le 28 avril. Mmes Elise Moisan et Marie-Rose Bourque furent élues présidente et vice-présidente, remplaçant Mmes Renée Montes et Marguerite Messier. Il y avait dix membres présents.

Un bingo organisé par les Dames de Ste-Anne eut lieu le dimanche 5 mai au soubassement de l'église. La somme de $114 fut remise au R. P. G. Massé, P.S.M., curé de la paroisse. Le prix final fut gagné par Mme François Leblanc, de Zenon Park.

M. et Mme Henri Quessy sont revenus enchantés de leur voyage de trois mois en France, Belgique et Italie, visitant leurs fils et fille, Lucien et Doris, qui enseignent l'anglais en France. Mme Quessy a fait connaissance avec sa parenté de Belgique, où elle est née.

M. et Mme Thomas Daniels et leurs deux enfants sont de retour dans la paroisse après avoir passé deux ans en Colombie-Britannique. M. Daniels est de nouveau à son atelier de mécanicien, où le travail ne manque pas.

M. et Mme F.-X. Bouchard et leurs enfants ont fait une visite à leurs anciens amis, M. et Mme Servais Guéguen, de Kermaria, Sask.

Mme Maurice Bussière, son fils, Lucien, M. et Mme Samson et Mlle L. Thorpe sont allés à Zenon Park voir des parents et amis.

M. et Mme J.-O. Lanouette ont passé quelques semaines chez leurs enfants, Gaston, Madeleine et Juliette (Mmes C. Beaudry et Aurèle Plamondon), à Bellsite, Man.

M. et Mme Joffre Thévenot et leur mère, Mme L. Le Strat, sont allés à Somerset, Man., et à Winnipeg visiter leurs parents et amis.



Mlle Marguerite Fournier, fille de M. et Mme J.-A. Fournier, de Vonda, a reçu son diplôme de garde-malade le 5 mai après trois ans d'études à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Mlle Fournier fréquenta l'école séparée de Vonda jusqu'à sa 10e année et continua ses études secondaires au couvent de Sion à Saskatoon, où elle passa ses examens avec distinction et se mérita le 1er prix de français de la Saskatchewan.

Périgord

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Willie Langlois, le 7 mai. Il y avait neuf membres présents et une visiteuse qui est devenue membre, Mme Georges Marquette.

L'assemblée débuta par la prière récitée par le R. P. J. Kunka, P.S.M., et le procès-verbal lu par Mme C. Leblanc. On décida d'envoyer des déléguées au congrès de la Ligue à Weyburn. On vendra des billets de loterie avec un couvre-pieds comme prix, pour les fonds de la Ligue.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme M. Marquette, le 4 juin. Les nouveaux membres élus au comité local sont: présidente, Mme W. Langlois; 1ère vice-présidente, Mme Marquette; 2e vice-présidente, Mme M. Ceslak; 3e vice-présidente, Mme D. Plante; secrétaire, Mme C. LeBlanc; trésorière, Mme Zénon Dubé.

L'assemblée se termina par la prière à la sainte Vierge lue par le R. P. Kunka. Un goûter fut servi par Mme Langlois.

Meyronne

Décès

La paroisse de Meyronne vient d'être éprouvée par la mort de Mme Susan Therens, survenue au Foyer d'Youville de Gravelbourg le 4 mai, à l'âge de 85 ans et 10 mois. Après plusieurs semaines de souffrance et durant lesquelles elle reçut souvent la visite de ses enfants, elle s'éteignit paisiblement au milieu d'eux, spécialement réconfortée au dernier moment par la présence de sa fille religieuse, la Rév. Sr Marie-de-Lourdes, supérieure de l'hôpital de Killam, Alta.

La veille des funérailles, la dépouille mortelle fut exposée chez M. et Mme Tony Therens, où M. l'abbé R. Labossière, curé, récita le premier rosaire. De nombreux parents et amis s'étaient réunis, plusieurs de confessions différentes.

Le lundi 6 mai, M. l'abbé R. Larivière, curé, fit la levée du corps. M. l'abbé L. Sullivan, curé de Bengough, célébrait la messe. Le choeur de chant régulier était rehaussé par l'assistance de MM. les abbés R. Larivière et O. Lemay, de Val Marie, B. Roy, de Frenchville, et D. Dugas, de Gravelbourg. Avant l'Absoute, M. l'abbé Sullivan fit une touchante allocution.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Raymond et Georges Brières, Douglas, Vernon, Donald et Dale Therens.

L'inhumation se fit au cimetière de Meyronne.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme François Brière et la Rév. Sr Marie-de-Lourdes; six fils, Mick, de Moose Jaw, John, de Woodrow, Tony et Peter, de Meyronne, Michael, de Big Beaver, et Léo, d'Edmonton; 29 petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants.

Mme Therens laisse le souvenir d'une épouse dévouée et d'une mère profondément chrétienne, toujours prête à aider. Elle qui a vu venir la mort avec résignation aidera les siens à continuer la lutte jusqu'au jour de la grande réunion.

Radville

Çà et là

Le 23 mai, une belle cérémonie eut lieu à l'église de la Ste-Famille lorsque 38 enfants faisaient leur première communion. Des cantiques appropriés à la circonstance ont été chantés par la chorale de Radville.

Le 23 mai, les ouvriers et directeurs de la Coopérative ont organisé, chez M. Pierre Bourassa, une fête de départ pour M. et Mme L. Fafard, qui iront demeurer dans le nord de la province. Une bourse bien garnie leur a été présenté. Très ému, M. Fafard remercia tous les gens présents pour cette rencontre amicale.

M. E. Bouchard, électricien d'Estevan, a ouvert une quincaillerie sur la rue principale.

Naissance

A M. et Mme Léo Gariépy est née une fille, le 20 mai.

Malades

Sont hospitalisés depuis quelque temps, M. Marius Cherpin, Mme Marie Carles et Mlle Gisèle Carles.

Domremy

Baptêmes

Le 17 mars: Alain-Joseph, fils de Lionel Fontaine et de Fernande Mercier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Fontaine.

Le 21 avril: Julie-Marie-Agnès, fille de Denis Roy et de Ninette Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Abel Langlois, de Hoey.

Le 28 avril: Marie-Florence-Angela, fille d'Arsène Rabut et de Rita Leblanc. Parrain et marraine, M. et Mme Floyd DeMong.

Le 28 avril: Bernard-Clarence-Joseph, fils de Donald Koslowski et de Yolande Branger. Parrain et marraine, Félix Branger et Elizabeth Koslowski.

Le 5 mai: Joseph-Ervin-Gérard, fils de Mathias Roy et de Marie Gagnon. Parrain et marraine, Ernest et Denise Roy.

Le 12 mai: Léo-René, fils de Lucien Georget et de Lucienne Lanovaz. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Georget.

Première communion

Le jour de l'Ascension, 25 jeunes enfants ont eu le grand bonheur de recevoir la sainte Eucharistie pour la première fois. Félicitations et remerciements aux dévouées religieuses qui ont aidé à préparer ces enfants.

Çà et là

M. et Mme Arthur Doucet ont rendu visite à leur fille et gendre, M. et Mme André Baribeau. M. Baribeau est le gérant de la Coopérative de Kindersley, Sask.

M. l'abbé Erwin Ward, de Prince-Albert, en visite au presbytère, a donné le sermon sur la vocation en la fête de l'Ascension.

M. et Mme Albert Savidan sont de retour de leur voyage de noces dans l'est du Canada, où Mme Savidan (née Marielle Rompré) a visité ses nombreux parents à St-Prospère et à Québec.

Bienvenue à M. Paul Lalonde, de Zenon Park, qui est au service de la Banque de Montréal à Domremy.

Mme Agnès Beland, de Prince-Albert, était en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Adalbert Boutin, la semaine dernière.

Mme Poitras, de Kelowna, C.-B., est en visite chez ses filles, Mmes Clément Guillet et Omer Despins, de Domremy, ainsi que chez sa soeur, Mlle Aurore Lacoursière, de Prince-Albert.

Delmas

Sous-diaconat

M. et Mme Emile Michaud se rendaient au Grand Séminaire de St-Boniface, la semaine dernière pour assister à l'ordination au sous-diaconat de leur fils, Gérald.

M. l'abbé Gérald Michaud s'est donné à l'institut séculier Voluntas Dei et espère aller en mission lorsqu'il sera prêtre. Il sera le deuxième enfant de la paroisse à monter à l'autel. Le premier prêtre fut le R. P. Daniel Lafrance, O.M.I., curé de Meadow Lake.

Tournoi athlétique

Les jeunes de l'école secondaire ont remporté un véritable succès le jour de leur tournoi athlétique à Maymont. Voici les noms des gagnants:
garçons, seniors, Brian Sayers (4 fois); filles, seniors, troisième aux courses de relai; garçons, juniors, Philippe Lacoursière et Garry Côté; filles, juniors, Lilliane LaFrance et Judy Sayers; garçons, "midgets", Marcel Michaud et Ronald Blais; filles, "midgets", Hélène Lacoursière (2 fois), Estelle Roy (3 fois), Madeleine Schiller, Geneviève Blais et Roland Blouin. Un total de 32 points pour les filles midgets.

Brian Sayers, l'as des seniors eut un total de 22 points, donc a reçu un écusson présenté par M. Broley, le surintendant des écoles. Il a maintenant le droit de participer au tournoi athlétique "Northwest", qui aura lieu à Regina le 1er juin.

Les écoles qui participaient à ce tournoi régional à Maymont étaient Battleford, Maymont, Spurs, Denholm, Jackfish, Richard, Ruddolf et Delmas.

Malades

Mmes P. LaFrance et R. Demers, ainsi que Patrick Blais, sont hospitalisés actuellement.

Va-et-vient

Mlle Florence Lavoie, de St-Paul, Jeannette et Denise Rainault, filles de M. et Mme J. Rainault, M. Henri Deslauriers et sa famille, de Saskatoon, et Mlle Lorraine Carpentier étaient en visite pour la longue fin de semaine.

Les religieuses de Biggar sont venues au couvent à l'occasion de la fête de la Rév. Sr Célestin-de-Marie, A.S.U., supérieure.

M. et Mme Georges Wambecke (Juliette Blais) et leur fillette, Béatrice, de Kelowna, C.-B., sont en visite dans la localité.

Première communion

Le 23 mai, jour de l'Ascension, sept enfants reçurent pour la première fois la sainte communion: Suzanne Prince, Réjeanne Blais, Lina Rousseau, Sharen et Vicky Côté, Roger Douville et Charles Sayers.

M. Clovis Fortin, de Gravelbourg, est décédé à l'âge de 90 ans

GRAVELBOURG — Le mercredi 15 mai est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Clovis Fortin, âgé de 90 ans, après une longue maladie. Il est né à Baie St-Paul, Qué., et est venu s'établir à Bateman en 1910. Depuis 1943, il demeurait dans la ville de Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mme Bertha Ouellette, de Cochran, Alta, et Antonia, à la maison; trois fils, Francis, de Birlington, Vermont, E.-U., Emile, de Périgord, et Albert, de Gravelbourg; 27 petits-enfants, 33 arrière-petits-enfants et 17 arrière-arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi 18 mai en la cathédrale de Gravelbourg. M. l'abbé A. Bouchard officiait, assisté des RR. PP. Denis Comeau et P.-E. Tétrault,O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Emile Bonneau, Ulric Bouffard, Ted Roux, Raoul Gauthier, Albert Chevrier et Arthur Jacques.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mariage Whyte-Beauregard

Le samedi 18 mai, en la cathédrale de Gravelbourg, eut lieu le mariage de Mlle Germaine Beauregard, fille de Mme Beauregard, de Gravelbourg, à M. Russel Gunnar Whyte, fils de M. et Mme Gordon Whyte, de Scotsguard. Le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., de St-Norbert, Man., bénissait leur union. Les servants de messe étaient Paul Verville et Richard Lafrance, neveu et cousin.

La mariée, entrant dans l'église au bras de son frère, M. Albert Beauregard, de Moose Jaw, revêtait une longue robe blanche en soie avec corsage garni de perles et jupe recouverte d'appliqués en tulle. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges. Ses bijoux, cadeau du marié, comprenaient un collier de perles et boucles d'oreilles.

Les filles d'honneur, Mlles Jeanne Beauregard, amie, et Thérèse Verville, nièce de la mariée, portaient des robes identiques en taffetas bleu avec petits chapeaux et accessoires de mêmes couleur. Elles tenaient des bouquets d'oeillets jaunes et blancs.

Le garçon d'honneur était M. Reinold Wagner, de Weyburn, et M. Georges Beauregard agissait comme huissier.

La mère de la mariée portait une robe rose en tissu broché avec accessoires blancs. La mère du marié était vêtue d'une robe en soie rose avec accessoires blancs. Leurs corsages se composaient de roses.

Durant la cérémonie du mariage, Mlle Andrée Audette exécuta de beaux cantiques tandis que Mlle H. Lemoine touchait l'orgue.

Réception

Un souper fut servi à 125 invités en la salle paroissiale. M. Georges Beauregard agissait comme maître de cérémonies. Mme Roland Carter, cousine de la mariée, s'occupait du registre.

Il y eut lecture de télégrammes envoyés par MM. André Beauregard, d'Ottawa, et Léonard Whyte, de Kingston, Nouvelle-Ecosse, et les mariés reçurent un appel téléphonique du capitaine Roger Beauregard, d'Esquimalt, C.-B. Suivirent des chants par Mlle Andrée Audette, morceaux de piano par Mme Aline Forer, d'Assiniboia, et discours par plusieurs invités.

Des gens de Scotsguard, Estevan, Weyburn, Regina, Moose Jaw, Yorkton, Laflèche, Assiniboia, Avonlea, Shaunavon, Scout Lake, Calgary, Alta, et Winnipeg, Man., assistaient à cette réception.

Une soirée dansante eut lieu à la salle de la Légion.

M. et Mme R. Whyte partirent en voyage de noces aux Chutes Niagara, Ont. Pour le départ, Mme Whyte portait un costume de laine turquoise avec manteau et accessoires blancs. M. et Mme Whyte demeureront à Weyburn, où M. Whyte est employé.

Vonda

25e anniversaire

Le 20 avril, à la demeure de M. et Mme Steve Willett, une soirée eut lieu à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-A. Fournier. Un grand nombre d'amis étaient présents.

Vers la fin de cette agréable soirée, Mlle Marguerite Fournier, fille de M. et Mme J.-A. Fournier, lut une adresse très appropriée. M. Wilfrid Latour présenta un téléviseur au nom de tous leurs amis. Plusieurs autres jolis cadeaux leur furent aussi présentés.

M. et Mme Fournier remercièrent en termes très émus.

Soirée d'adieux

Le 16 mai avait lieu une soirée d'adieux à l'occasion du départ de Mlle Léa Bussière pour Edmonton, Alta. Un joli téléviseur portatif lui fut donné de la part de toutes ses amies.

Les dames de Vonda et des paroisses environnantes regrettent beaucoup son départ. Mlle Bussière a rendu de nombreux services comme coiffeuse depuis plus de deux ans. Elle sut remercier très sincèrement toutes ses amies pour le joli cadeau.

Mme Maurice Bussière remplacera cette dernière et ouvrira son salon de beauté à Vonda, prochainement. Tous souhaitent beaucoup de succès à Mlle Léa Bussière dans sa nouvelle demeure.

Visiteurs

M. et Mme Tony Willett et leurs deux fils, Donald et Keith, de Fort St. John, C.-B.; M. et Mme John Exner et leurs enfants, de Bangor, et M. et Mme Hervé Willett et leurs enfants, de St. Walburg, étaient tous en visite chez M. et Mme Steve Willett, en fin de semaine du 17 mai.

M. et Mme Jos. Bussière, de Zenon Park, visitèrent M. et Mme André Bussière.

Debden

Baptêmes

Le 5 mai: Line-Suzanne-Marie, fille de M. et Mme Léo Bilodeau, née le 22 avril. Parrain et marraine, Camille Bilodeau et Marie-Anne Ruel, frère et cousine de l'enfant.

Le 19 mai: Céline-Marie-Louise, fille de M. et Mme Edouard Boutin, née le 12 mai. Parrain et marraine, M. Louis Grimard et Mlle Jacqueline Grimard.

Visiteurs

La Rév. Sr St-Ignace-de-Jésus avait la joie de recevoir la visite de sa mère, Mme Charles Papen, de Saskatoon.

Mme Lawrence Gray (Rita Bujold), de Brandon, Man., est venue passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Pamphile Bujold.

M. et Mme Lawrence Gibney ont eu la visite de M. et Mme Gustave Mandin et de M. Michel Salomon et sa fillette, Geneviève, tous de Duck Lake.

M. Albert Croteau, de Montréal, Qué., est en visite chez son fils, M. Emmanuel Croteau.

M. et Mme Joseph Tremblay, de la Colombie-Britannique, ont visité leur parenté et leurs amis. Mme Tremblay est la mère de Mme Marius Tisserand.

M. Anthime Croteau est de retour d'un séjour à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

St-Hubert

Baptêmes

Le 5 mai: Maureen-Lisa, fille de M. et Mme René Poncelet. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Poncelet, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 mai: Wendy Dianne, fille de M. et Mme Ivan Flick. Parrain et marraine, M. et Mme A. Bourhis, de Kennedy, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 mai: Allain-Denis-Joseph, fils de M. et Mme Denis Payot. Parrain et marraine, M. Francis Payot et Mlle Yvette Brûlé, oncle et tante de l'enfant.

Prochain thé

Une réunion spéciale du comité des Dames d'Autel s'est tenue le 19 mai. Il fut décidé d'organiser un thé pour le mercredi 12 juin, de 2 h. à 4 h. 30 p.m., à l'hospice Jeanne-d'Arc. Les bienfaiteurs pourront aussi visiter l'institution, sous la direction des religieuses et des employés qui seront à leur disposition.

Etaient en visite dans la paroisse récemment: Mme G. de Laforest et ses filles, Georgette, Yvette et Andréa, M. et Mme D. McCormick et leur famille, M. et Mme L. Clark, de Regina; Mlle Dianne Dureault, de Wolseley, et M. et Mme Léonard Jorden, de Emo, Ont.

M. Jean Boutin, de Swift Current, est chez sa mère, qui est en convalescence après avoir été blessée à un genou au travail.

Wawota

Naissance

M. et Mme Ernie Lamontagne, née Thérèse Boulet, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Bradley-Alain-Joseph, né le samedi 18 mai à l'hôpital de Wawota.

Congrès régional de l'A.C.F.C. à Ferland, le dimanche 16 juin

FERLAND — M. Alfred Chabot, vice-président de l'A.C.F.C. pour le sud-ouest de la province, organise un grand congrès régional pour toutes les paroisses françaises ou bilingues et tous les Franco-canadiens de cette partie de la Saskatchewan.

Ce congrès aura lieu le dimanche 16 juin à Ferland et commencera à 7 h. 30 p.m.

Le thème du congrès: "Qu'attendons-nous de l'A.C.F.C.?" On parlera aussi du "Plan de sécurité Familiale" inauguré récemment par l'A.C.F.C.

Tous sont invités à ce congrès. Tous seraient les bienvenus. Mais nous comptons spécialement sur la présence de représentants d'Assiniboia, Coderre, Courval, Dollard, Ferland, Frenchville, Gravelbourg, Lac Pelletier, Lisieux, Meyronne, Moose Jaw, Ponteix, St-Victor, Val Marie et Willow-Bunch.

Venez nombreux, venez préparés à nous donner vos idées sur l'avenir de la vie française en Saskatchewan. Du choc de ces idées jaillira la lumière. Nous vous attendons.

Les organisateurs.



Soyez bien mise jeune demoiselle

Comme vous désirez être toujours fraiche et impeccable, vous devez pouvoir entretenir vous-même vos robes. C'est facile pour les tissus suivants: popeline, toile, satin et cotonnade . . . qui passent à la machine à laver et qui vont sans difficultés au lave au poids. Vous pourrez les amidonner vous-même à l'amidon cru, à l'amidon cuit ou avec les nouvelles bombes à amidonner (grands magasins en particulier) et les repasser ensuite sans difficulté.

C'est plus délicat pour la soie, grande favorite de l'année. Les grands magasins proposent dès maintenant un large choix de robes de soie. Certains tissus de soie peuvent aisément se laver à l'eau tiède et au savon pur et se repasser à la maison. D'autres sont bien plus fragiles et demandent les soins d'un spécialiste, autrement dit d'un teinturier (mousseline, shantung . . .). Soyez donc très prudente et faites-vous préciser, avant d'acheter, les méthodes de nettoyage. Si vraiment vous ne pouvez résister aux attraits d'une robe en chiffon sable ou en mousseline turquoise, sachez bien qu'à la moindre tache il vous faudra bourse délier chez le teinturier, et cela peut vous entrainer plus loin que vous ne pensez.

Indispensable: le jupon

Le jour où vous mettrez pour la première fois une robe d'été, il faudra également penser au jupon. Sous une robe de coton ou de toile facilement transparente, sous une robe de soie qui a tendance à coller à la peau, vous porterez obligatoirement un jupon. La mode des jupons a changé: finis, terminés les jupons montgolfières destinés à gonfler les jupes amples! Sous les nouvelles robes princesses, droites ou légèrement en forme dont l'ampleur est toujours mesurée, il vous faut un jupon presque droit. En coton, en nylon, vous en trouverez dans les grands magasins, ou si vous savez coudre, vous les confectionnerez facilement vous-même.

COUSINE JOSETTE.

Les jeunes d'aujourd'hui devant la religion

Un groupe de scolastiques d'une école normale de Québec a conduit récemment une très intéressante enquête sur le problème de l'enseignement religieux en fonction des jeunes étudiants d'aujourd'hui.

Cette enquête confirme une tendance qui s'impose de plus en plus dans notre milieu. L'enseignement de la religion ne doit plus être confié, au secondaire, à des éducateurs qui ne seraient que de bons maitres ou de bons chrétiens. Il faut que le professeur de religion soit surtout une personne compétente et engagée dans son christianisme.

Parmi les éléments d'une compétence réelle, les quelque 135 personnes interrogées ont cité, en ordre d'importance: une formation théologique, une initiation à la pédagogie catéchétique, une connaissance approfondie de la Bible et de la liturgie. Au chapitre des qualités personnelles, les personnes interrogées ont surtout insisté sur la nécessité d'une personnalité virile, une grande ouverture au dialogue et un équilibre réel dans la vie concrète.

Une deuxième conclusion se dégage de l'enquête: la religion doit être enseignée à l'aide de méthodes qui impliquent une participation active des élèves. Cinquante des personnes interrogées citent le dialogue ou le forum comme moyen par excellence; ce moyen est appliqué de mille et une façons dans l'enseignement quotidien de ces matières. Une quarantaine d'éducateurs soulignent l'utilité des travaux personnels de recherche demandés aux étudiants! Un grand nombre d'éducateurs recourent aussi avec profit à des moyens audio-visuels susceptibles de concrétiser une manière souvent considérée comme abstraite.

Les thèmes religieux préférés de la jeunesse actuelle

Par-delà ces considérations pédagogiques, il est un souci qui doit dominer tous les autres chez l'éducateur religieux. Il doit viser à connaitre le plus précisément possible les interrogations et inquiétudes qui s'agitent quotidiennement dans l'esprit de ses élèves.

L'enquête fournit à ce sujet de précieuses indications. Il semble que les questions touchant Dieu lui-même ne soient pas les plus fréquentes, sauf celles qui ont trait à la prédestination et à la vocation. Les jeunes gens d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, continuent d'être hantés par le mystère et les contradictions apparentes du dogme de la prédestination. "Dieu sait, demande l'un d'eux, si je dois être sauvé ou damné: que puis-je faire pour changer sa décision dans le deuxième cas? De même, un grand nombre de jeunes s'interrogent sur le mystère de la vocation. On leur a beaucoup dit que la vocation consistait à répondre à l'appel déposé en soi par la volonté de Dieu. Mais ils demandent en retour comment l'on peut discerner avec précision cet appel divin. Il semble que les divisions trop catégoriques et trop compartimentées entre vocation religieuse ou ecclésiastique d'un côté et vocation laïque de l'autre ne soient pas de nature à favoriser chez les jeunes une compréhension sereine de ces réalités difficiles.

Les thèmes les plus brûlants: l'Eglise et sa morale

En dehors de ces questions, les jeunes sont surtout préoccupés de thèmes regardant l'Eglise et sa morale.

"Ce qui chatouille le plus les élèves, affirme un frère, c'est le poids de l'autorité de l'Eglise qui entrave leur liberté". Vingt-six répondants indiquent à la suite de ce religieux que les obstacles posés par l'Eglise à l'exercice de la liberté sont l'une des principales pierres d'achoppement pour la conscience religieuse des jeunes de 1963. Voici deux réactions typiques parmi les nombreuses réactions rapportées par les éducateurs. Un jeune demande: "Ne sommes-nous pas assez grands pour savoir ce que nous faisons?" Un autre déclare: "On ne peut rien faire, nous, les catholiques!"

Il est évident, devant de telles affirmations, qu'une éducation positive de la liberté est l'une des tâches qui s'impose avec le plus d'urgence aux éducateurs religieux d'aujourd'hui.

Les questions de morale — surtout les questions reliées aux fréquentations et à la vocation du mariage — tiennent naturellement une grande place dans l'esprit des jeunes. Plusieurs éducateurs évoquent, en particulier, les problèmes de fréquentations, de chasteté, de danse et de loisirs.

Reliée à ces questions de morale sexuelle, il y a la hantise du péché qui demeure très forte chez les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui. Plusieurs jeunes s'interrogent ouvertement sur la notion de péché qu'ils ont reçue; ils sont portés à préférer aux conceptions trop matérielles du péché le témoignage de la conscience et l'argument de la sincérité. Ils déplorent que la notion de péché soit trop identifiée avec des actes précis que l'on peut découper de manière presque matérielle.

Les jeunes s'élèvent en grand nombre contre les pratiques religieuses secondaires qui alourdissent la vie religieuse. Ils se demandent avec raison à quoi servent ces pratiques.

Parmi les questions délicates qui suscitent de nombreuses interrogations, on mentionne en outre l'infaillibilité de l'Eglise, l'authenticité des Ecritures, le célibat des prêtres et des religieux, la valeur comparative du catholicisme et des autres religions, la foi, le problème du mal et de la souffrance.

Cours de religion et vie concrète

Le cours de religion passe-t-il efficacement dans la vie de l'étudiant? Les réponses à cette question sont réservées et nuancées. Un éducateur souligne que d'après des enquêtes sérieuses faites à ce sujet, pas plus de 30 pour cent des élèves n'assimilent vraiment les cours de religion. Cela tiendrait à beaucoup de facteurs: crise de puberté chez les adolescents, programmes d'activité et d'étude extrêmement chargés; difficulté de faire passer dans la pratique les valeurs admises au plan des principes. Il est intéressant de noter que plusieurs répondants préfèrent laisser au Maitre de toutes choses le soin de trouver une réponse à cette question mystérieuse. "C'est là un miracle, un mystère, une Pâque réelle; il se fait avec le temps, selon l'initiative divine et la réponse de l'étudiant". Cette réflexion d'un éducateur, sans laisser de côté la part de responsabilité qui revient au maitre, semble situer le problème dans une juste perspective.

Le frère Yvon Veilleux, f.i.c., tire, à la fin du document consignant les résultats de cette enquête, quelques conclusions d'ordre plus général. Il rappelle que la principale responsabilité du cours de religion repose sur le catéchiste. Ce dernier, s'il veut être à la hauteur de la tâche, doit posséder une compétence et des dispositions intérieures précises. Il doit aussi pouvoir s'appuyer sur un régime général d'éducation qui favorise l'approfondissement spirituel des élèves. "Beaucoup de difficultés, souligne le frère Veilleux, prennent naissance dans l'aspect technique de l'enseignement: la compétence, un programme trop chargé, l'examen, le choix nécessaire des moyens pédagogiques. Ces difficultés peuvent être diminuées par une meilleure organisation, mais je crois qu'il serait téméraire de prétendre les supprimer entièrement". Claude RYAN.

Dans mon courrier...

Makwa, Sask., le 15 mai 1963.

Chère Cousine Josette,

Je vous remercie pour le mandat de poste. J'aurais écrit plus tôt mais tellement de choses sont arrivées au même temps et les examens viennent vite, alors je n'ai pas pu le faire avant.

Je ne pensais pas que j'étais pour gagner. Le lundi après que j'ai su que j'étais l'un des gagnants, les Soeurs ont fait une petite réunion et elles m'ont donné une petite statue de Jésus.

Le 12 mai, il y avait à Makwa une cérémonie d'adieux pour les élèves du grade douze et ma grande soeur était dans le groupe. Chaque finissant avait un frère, une soeur ou un ami qui le présentait et parlait de lui ou d'elle. Pour ma grande soeur, j'ai lu ma composition.

Je vous remercie encore et j'espère gagner de nouveau dans l'avenir.

Amicalement,

Etienne COLBERT.

Cher Etienne,

Je te remercie, moi aussi, pour ta gentille lettre. Cousine Josette aime bien recevoir des nouvelles des jeunes étudiants, lecteurs de "leur" page.

Continue à bien étudier, "composer" et bonne chance dans tes examens.

COUSINE JOSETTE.

Auto-médecine chez les animaux

Un médecin qui exerça aux Indes rapporte que les indigènes souffraient d'ophtalmies alors que leurs voisins, les singes, en étaient exempts. Il en chercha la cause et s'aperçut que les singes consommaient des fruits très vitaminés qui les immunisaient, fruits dédaignés par les indigènes. Les animaux ont de solides notions instinctives de diététique mais aussi de médecine.

Diététique

Les animaux savent quels sont les éléments nutritifs qui leur conviennent. Ainsi les ours se mettent au régime végétarien avant l'hivernage. En particulier, l'ours noir canadien se nourrit des aiguilles de pin qui tapissent le sol et s'agglomèrent avec les lichens: or les lichens ont des propriétés antiscorbutiques précieuses pour l'hiver.

Au printemps, depuis toujours, les animaux recherchent des pousses fraiches, riches en vitamines. Nous, hommes, ne faisons que commencer à appliquer cette méthode. Si les carnivores se mettent ainsi "au vert", les herbivores, eux, mangent de la viande pour des raisons analogues.

Les mammifères recherchent beaucoup les sels minéraux et les phosphates. F. Varlet, dans "Notes africaines", parle des "éléphants médecins" qui s'approvisionnent eux-mêmes en creusant le sol pour trouver des sulfates, du magnésium, du cuivre, du nickel, du fer, etc.

Plaies

Les animaux soignent leurs blessures en les exposant au soleil et en les léchant sans arrêt: elles guérissent ainsi rapidement. Or le soleil a des propriétés antiseptiques, de même que la salive: des chimistes ont ajouté de la salive à des cultures microbiennes et le développement de ces cultures s'est arrêté.

L'éléphant, avec sa trompe, colmate lui-même sa plaie avec de la boue et du foin, ou le fait pour l'un des siens.

Fractures

Depuis longtemps les chasseurs ont remarqué l'habileté des bécasses à panser leurs blessures et réparer leurs membres brisés. A ce sujet V. Fatio a rapporté qu'il avait vu par deux fois des bécasses portant à une patte fracturée une ligature de plumes entortillées, serrées et reliées par du sang séché.

PENTECÔTE



Paul leur imposa les mains, et l'Esprit-Saint descendit sur eux. Alors ils se mirent à parler en langues et à prophétiser. Ces hommes étaient en tout une douzaine. (Actes 19, 6-7)

Société Catholique de la Bible

Pour rire un peu

Lui: "Vous avez chaussé vos skis à l'envers!"

Elle: "Comme si vous saviez dans quelle direction je veux aller! . . ."

* * *

Deux jumeaux entrent dans un bar. Un ivrogne, apercevant ces deux apparitions absolument semblables, pousse un hurlement.

— Rassurez-vous, monsieur, dit gentiment l'un des deux frères, nous sommes vraiment jumeaux.

— Quoi? bredouille l'ivrogne, tous les quatre?

* * *

— Ecoute, Jojo, dit le professeur, tu devrais être plus propre. Ton cou est toujours sale.

— Mais je prends un bain tous les jours!

— Eh bien, demande à ta maman de changer l'eau.

Partageons notre trésor



"Un confrère journaliste . . . me donna des dépliants qui soulevèrent mon intérêt envers la foi catholique."

Un instructeur protestant devient prêtre catholique

Voulez-vous connaitre un moyen simple et pratique de partager votre sainte foi avec les autres? "Oui, répondrez-vous, chaque Catholique voudrait connaitre ce moyen, car le Christ Lui-même nous oblige tous à partager ses véritées rédemptrices". Et bien, un moyen simple et effectif de le faire est de distribuer des écrits catholiques — magazines, journaux, dépliants et livres — à des voisins et amis non-catholiques. En plus, ajoutez-y la prière et le bon exemple, et bientôt avec la grâce de Dieu, vous aurez le mérite d'avoir converti une âme.

La conversion de Robert M. Smith, professeur baptiste de cours de religion et maintenant Jésuite, est la preuve convaincante de ce récit: "Je fus élevé baptiste, raconte le Père Lewis, et en plus de fréquenter régulièrement les services religieux, j'enseignai des cours de religion le dimanche pendant six ans. Mon intérêt envers la religion catholique commença lorsque je fréquentais Irene Kelly, une catholique pieuse qui vivait loyalement sa religion. Je m'aperçus de l'influence que cette personne avait sur moi.

"Un confrère journaliste qui travaillait avec l'équipe de nuit me donna des copies de 'Sign', 'America' et 'Lake Shore Visitor', qui soulevèrent mon intérêt envers la foi catholique. Je vous ai écrit, Père O'Brien, au cours de 1930 lorsque vous étiez aumônier des étudiants catholiques à l'Université d'Illinois, et vous m'avez envoyé plusieurs dépliants qui m'éclairèrent sur des points auparavant embrouillés. J'étais maintenant prêt pour 'Apologia', 'Grammar of Assent' et 'Development of Christian Doctrine', du cardinal Newman.

"Ces oeuvres d'art me permirent de comprendre que l'Eglise ne fait pas appel aux sentiments mais à l'intelligence. Elle nous demande simplement de voir les choses telles qu'elles sont et d'en tirer des conclusions logiques. Mon respect et mon admiration pour la Foi allaient toujours grandissants.

"Aux oeuvres du cardinal Newman se rattachait sa vie exemplaire. Il démissionna comme vicaire de St. Mary's, à Oxford, où il était admiré des étudiants et du personnel, pour embrasser la religion catholique. Je lus 'Now I See', l'histoire de la conversion d'Arnold Lunn, un autre brillant étudiant d'Oxford et je sentis que l'Eglise m'attirait de plus en plus. Dieu aussi par sa divine grâce qu'Il me dispensa en réponse à ma prière, s'approchait de moi continuellement.

"La religion baptiste n'avait plus d'attrait pour moi. Je voulais appartenir à une religion qui possédait une doctrine intellectuelle signée par le Christ et dirigée par Son autorité.

Les oeuvres du cardinal Newman m'ont aidé à ouvrir les yeux sur les preuves évidentes de l'origine divine de la religion catholique et de ses vérités. De nombreuses lectures sur la vie des saints furent une voie d'accès pragmatique à la vie de la grâce nourrie par l'Eglise. Après avoir terminé un cours d'instruction donné par le R. P. James Reeves, président du collège Seton Hill, à Greensburg, Pennsylvanie, j'embrassais la foi catholique.

"Six mois plus tard, j'épousais Irene, dont l'exemple avait fait jaillir en moi la première étincelle d'intérêt envers l'Eglise. Au cours de notre première année de mariage, elle mourut victime d'un accident d'automobile. Dans ma peine, je me tournais continuellement vers Dieu et je fus béni par l'appel à la prêtrise. Ma foi m'avait fait trouver une réponse au problème le plus compliqué de ma vie et je désirais partager cette divine orientation avec d'autres.

" 'Celui qui me suivra, a dit Jésus, ne marchera pas dans l'obscurité, mais recevra la lumière de la vie'. "

Le Père John A. O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, à Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Histoire renversante

OTTAWA — Histoire assez renversante, semble-t-il, que celle qu'un garçon de 14 ans vient de raconter à la police d'Ottawa: il aurait quitté la Hongrie pour gagner le Canada en avion mais il a été trouvé endormi, la semaine dernière, dans la salle des fournaises d'un immeuble de la capitale fédérale!

Le garçon prétend s'appeler Raymond Léger ou, de son nom hongrois, Encze Serenc. Il dit avoir quitté Budapest il y a un mois, avec ses parents.

Son père, un tailleur, a-t-il raconté, a quitté Budapest avec lui aux environs du 1er avril. Ils ont gagné la frontière yougoslave et ont pris le train pour la Belgique. Ils se sont ensuite envolés pour le Canada. Ils ont, prétend-il, atterri à l'aéroport d'Uplands, près d'Ottawa, le 29 avril.

Père et fils auraient alors gagné Rockland, à une vingtaine de milles de là. Le père lui a procuré un vélo, puis est disparu après lui avoir dit de se rendre à Toronto où se trouverait sa grand-mère, une certaine madame Madeleine Magdolona.

Les services d'immigration, pour leur part, ne trouvent nulle trace d'un quelconque signalement d'un homme et d'un enfant arrivés aux environs du 29 avril.

Ils soulignent également qu'aucun avion ne relie directement la Belgique à Ottawa. La police, elle, reste très sceptique car elle n'a pu trouver trace ni du père ni de la grand-mère du jeune Hongrois, qui parle assez bien le français, l'anglais et l'allemand en plus du hongrois.

On a retrouvé la bicyclette du garçon non loin de l'immeuble où il a été découvert endormi. Il a également été aperçu avec sa bicyclette à Rockland.

L'officier de la moralité Archie Robertson dit que l'adolescent a raconté son histoire d'un seul trait, sans hésitation et qu'il s'en est constamment tenu à la même version. Un autre policier estime que si son histoire est pour le moins insolite, le garçon semble néanmoins foncièrement honnête.

Le révérend K. D. Toth, pasteur de l'église hongroise presbytérienne Calvin d'Ottawa, estime que la version du jeune Léger est plausible. "Quand je lui ai demandé où il a appris à parler les autres langues que le hongrois, il m'a cité un vieil ami à moi de Budapest — un homme qui, en effet, a très bien avoir pu lui enseigner ces langues".

Un avare est gravement malade.

— Comment docteur, dit-il au médecin qui est à son chevet, ai-je pu vivre trois semaines sans manger?

— La fièvre nourrit, répond le docteur.

— Est-ce qu'on ne pourrait pas alors en donner à mes domestiques?

Couronnement des onze finissants de l'école de Bellegarde, Sask.

BELLEGARDE — Le dimanche 19 mai avait lieu le couronnement des onze élèves finissants de l'école de Bellegarde: André Bernuy, Jocelyne Blézy, Irène Carrier, Paulette Cop, Gérald Cummins, Oneil Gervais, Robert Revet, Aimée Sylvestre, Léona Tourigny, John Vereyken et Odette Wolensky.

La fête débuta par la grand-messe paroissiale célébrée par M. l'abbé Léon Savoie, curé. La chorale, sous l'habile direction du R. F. Marc, S.C., exécuta avec beaucoup de piété la messe polyphonique Ste-Cécile de Chérion. Les finissants, vêtus de la toge et du berêt occupaient des places d'honneur. Dans son allocution, M. l'abbé Savoie se fit le porte-parole des paroissiens pour féliciter les élus du jour. Il les exhorta à rayonner leur foi, à être, par leurs paroles, par leurs actes, par leurs gestes, par toute leur vie, des témoins, sans peur et sans reproche, des réalités invisibles.

Banquet

A midi, un délicieux banquet préparé et servi par quelques dames de Bellegarde, groupa autour d'une même table les prêtres des paroisses avoisinantes, les professeurs, les finissants et leurs parents. Ce furent des agapes vraiment fraternelles, égayées des savoureuses réminiscences qui émaillèrent les douze années qui viennent de s'écouler.

A 7 h. 30 p.m., les finissants, précédés d'une demoiselle d'honneur, Jocelyne Magotiaux, se rendirent processionnellement du couvent à l'église pour la bénédiction du Saint Sacrement. A l'issue de cette cérémonie, Jocelyne Blézy lut l'acte de consécration à la sainte Vierge, et Oneil Gervais, la consécration au Sacré-Coeur.

Soirée

Ce furent escortés d'une foule nombreuse que les héros de la fête se rendirent à la salle paroissiale pour la cérémonie officielle de la collation des diplômes. Au son d'un duo, "Galop de concert", joué par Mlle Andréa Sylvestre et M. Bernard George, les héros de la fête prirent leur place sur la scène magnifiquement décorée aux couleurs de la promotion 1963: bleu et argent.

Le R. F. Alexis, S.C., directeur, souhaita la bienvenue aux invités d'honneur, MM. les abbés L. Savoie, curé de Bellegarde, A. Turgeon, curé de Wauchope, et L. Albers, curé de Manor, aux religieuses de Wauchope et de Cantal, et aux parents et amis venus nombreux des paroisses de la région pour honorer les finissants. Il félicita les élèves de 12e année qui surent "dans la constance, la fermeté et la générosité donner tout le travail requis pour s'acheminer vers les parchemins convoités." Il remercia les parents, premiers responsables des succès de ces diplômés: "C'est, a-t-il souligné, grâce aux parents, qui ont su encourager les efforts de ces jeunes, les stimuler à l'ardeur au travail, que ceux que vous voyez ce soir, sur l'estrade, ont su garder leur élan à la poursuite de leur bel idéal." Il exprima sa reconnaissance à M. Wilvers, président de la commission scolaire, ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs, MM. André George et Wilfrid Cop, "qui, sans compter ni leur temps ni leur fatigue, travaillent constamment pour le bien des jeunes." Il fit l'éloge des autorités religieuses, les prêtres de nos cinq paroisses françaises qui depuis plusieurs années apportent à l'école de Bellegarde la même constante et fidèle coopération.

Le Révérend Frère fit lecture des messages de félicitations de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, du R. F. Georges-Armand, supérieur provincial des Frères du Sacré-Coeur, et de la Rév. Sr Julie-St-Jean, supérieure provinciale des Filles de la Croix.

Il invita M. l'abbé Savoie à adresser la parole. Dans quelques mots bien sentis, le distingué orateur dit combien il partageait la joie de cette florissante jeunesse. Il commenta ensuite cette sentence gravée au frontispice du collège de St-Boniface, au Manitoba, "Shola discere vitam". "On apprend, à l'école, la vie". Il rappela aux élèves quel privilège fut le leur "d'avoir appris à une école vraiment supérieure, les sciences humaines et même divines, les deux langues officielles au Canada, les mathématiques et les autres disciplines nécessaires pour grandir et s'assurer une place honorable dans la société et dans l'Eglise." Il les exhorta à faire de leur vie une ascension continue et un épanouissement de ce qu'il y a en eux de meilleur et de plus profond. "Allez de l'avant vers de grandes conquêtes."

Proclamation des finissants

Puis, le Frère Alexis présenta chacun des finissants. Les traits distinctifs marquant chaque personnalité d'un cachet propre furent soulignés avec un humour fort goûté par l'auditoire. Il dévoila le rêve d'avenir de ces jeunes. Quatre poursuivront leurs études universitaires. Deux se destinent à l'enseignement. Deux embrasseront la professioin de gardes-malades. Une sera technicienne de laboratoire. Une choisit la meilleure part, la vie religieuse dans la communauté des Filles de la Croix. Les quelques autres gardent leur secret.

On procéda ensuite à la lecture du palmarès. La collation des diplômes se fit par M. l'abbé Turgeon, curé de Wauchope. M. l'abbé Savoie, à son tour, eut le plaisir de faire la présentation des magnifiques prix gracieusement offerts par les Dames de Ste-Anne de la paroisse de Bellegarde et par les Chevaliers de Colomb.

Programme artistique

Au cours de la soirée, les élèves de la paroisse de Storthoaks fréquentant l'école de Bellegarde présentèrent le chant "Musique, parfums et prières", en hommage aux diplômés de Storthoaks: Mlles Jocelyne Blézy, Leona Tourigny et Odette Wolensky. Mlles Céleste Lajeunesse et Evelyn Tourigny dédièrent "Two Little Birds" au diplômé de Saskatoon, M. Gérald Cummins. Les étudiants de Wauchope chantèrent "Chanson de printemps" en témoignage d'admiration pour leur coparoissien, M. André Bernuy. "Dainty Little Maiden" par le choeur de Cantal, acclama les finissants de cette paroisse, Mlle Irène Carrier, MM. Oneil Gervais et John Vereyken.

Les pièces "O nuit" de Rameau et "Berceuse" de Mozart, par les RR. FF. Alexis et Marc, S.C., furent l'hommage spécial des professeurs aux finissants. L'auditoire aurait voulu faire durer plus longtemps le charme de ces voix chaudes et sympathiques.

Les artistes invitées, Mmes Eugène Monin et Georges Wilvers, offrirent, à leur tour, un vrai régal dans le duo "Les bruits du soir". La chorale de l'école clôtura le programme avec le chant "Thanks Be To God" en l'honneur des diplômés de Bellegarde, Mlles Paulette Cop et Aimée Sylvestre et M. Robert Revet.

Discours d'adieu

Avant de terminer cete soirée, Gérald Cummins pria le R. F. Alexis de rompre les scellés du testament des finissants et d'en donner connaissance au grand public. La lecture de ce document-boutade amusa l'auditoire et révéla la note saillante de ce groupe de finissants: l'optimisme, source du rayonnement de ces énergies fraiches et jeunes.

A tour de rôle, ces finissants, visiblement émus, exprimèrent leur reconnaissance et leur profond attachement à ceux qui se sont employés avec tant d'amour à les munir pour le grand rôle qu'ils commenceront à jouer, demain: flambeau dans la maison, lampe dans la cité, phare sur la montagne.

Un délicieux goûter, préparé par les religieuses, leur fut ensuite servi ainsi qu'à leurs parents. Ainsi se termina cette belle journée de la collation des diplômes.

Les finissants et leurs professeurs désirent transmettre, par le truchement du journal **La Liberté et le Patriote**, leurs sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de ce 19 mai une fête inoubliable.

M. Bernard George, fils de M. et Mme Jean George, de Redvers, Sask., et élève de 10e année à l'école de Bellegarde, a mérité le trophée "Dollard" aux finales du concours d'éloquence à Gravelbourg, le 11 mai dernier. Le thème de son discours était "Pourquoi tenir au français en Saskatchewan?" Sincères félicitations!

* * *

M. Adrien Paulhus, élève de 7e année à l'école de Bellegarde, fut proclamé lauréat aux finales du concours oratoire pour le sud de la Saskatchewan. Il a déclamé "Les animaux malades de la peste" de La Fontaine. Le R. P. P. Leduc, S.J., juge, du collège de St-Boniface, lui décerna le trophée "Madeleine de Verchères". Chaleureuses félicitations. Adrien est le fils de M. et Mme Lucien Paulhus.

AMUSONS-NOUS

1. Comment nomme-t-on cette chose qui n'a pas de commencement ni de fin?
2. Quels animaux ont les yeux le plus près l'un de l'autre?
3. Quelles trois lettres font la différence entre un homme et et un garçon?
4. Quelle est la différence entre une cour et deux cours?
5. Quel est l'animal qui a quatre pattes, mange de l'avoine, a une queue, et voit de la même manière des deux bouts?

Réponses

1. Un cercle 2. Les plus petits animaux 3. âge 4. La clôture 5. un cheval aveugle.

* * *

Devinettes

1. Quel est le nom du second mari de la seconde femme de Louis XIV?
2. Quel est le tiers et demi de cent?
3. Une bouteille remplie d'eau flotte-t-elle droite ou penchée?

Réponses

1. Louis XIV 2. Cinquante 3. Elle coule.

— Je me demande si ma mère n'est pas un peu distraite, confie un enfant à son ami. Le soir, quand je suis bien réveillé, elle me met au lit, et le matin, quand je dors, elle me réveille!

L'INCONNU

Sous des draps sombres et veloutés
Se cache l'inconnu;
Noirceur, mystère, immensité,
Horreur de l'imprévu.

Quelques draps noirs d'éternité,
Dites-moi où sont-ils vus?
Oui, ils sont là à pénétrer
Seigneur, ai-je vraiment cru?

A Dieu, je serai présentée,
Tout sera clair et nu;
C'est vers lui que je dois passer
Sous ces draps de l'insu.

Jocelyne BOULT.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

NUMERO 7

Le jeune homme avait ralenti pour allumer une cigarette, mais brusquement il abandonna son briquet pour se ranger bien sur la droite afin de laisser la voie libre à une voiture roulant en sens inverse.

Au moment où ils se croisèrent, le conducteur de l'autre véhicule ralentit brusquement, puis, ayant parcouru quelques centaines de mètres, il fit demi-tour et prit, lui aussi, la direction de Nantes.

Quelques minutes après, ayant dépassé Pierre, il arrêta subitement sa voiture, de telle sorte que le jeune homme dut stopper brutalement pour éviter une collision.

Ce qui se passa ensuite se déroula si rapidement que l'ingénieur ne put réagir. Deux hommes, le visage masqué, l'avaient encadré. Tandis que l'un d'eux l'immobilisait en lui maintenant le buste couché sur son volant, l'autre s'emparait de la précieuse serviette . . .

Tout cela n'avait demandé que quelques secondes, et quand Pierre put se redresser, il vit ses deux agresseurs qui s'enfuyaient. D'un bond, ils s'engouffrèrent dans leur voiture où devait les attendre un complice, car avant même qu'ils n'aient eu le temps de refermer les portières, l'auto démarra et s'enfonça dans la nuit.

Le premier réflexe du jeune homme fut de se lancer à la poursuite de ces individus. Sans doute pourrait-il les rejoindre et, à son tour, leur barrer la route afin de leur reprendre les documents qu'ils venaient de lui dérober. Même seul contre trois, il n'hésiterait pas à affronter ces malfaiteurs . . .

Il mit en marche et appuya sur l'accélérateur, mais le véhicule, au lieu de bondir sur la route, roula lentement, comme s'il refusait de répondre à l'appel de son conducteur.

Intrigué, Pierre descendit . . . Tout de suite, il fut renseigné et il poussa un cri de colère.

Un de ses pneus était crevé. Avant de s'éloigner, un de ses agresseurs avait dû, d'un coup de couteau, provoquer cette crevaison dans le but évident d'immobiliser l'automobiliste et de l'empêcher de poursuivre son chemin.

Le jeune homme serra les poings. Réduit à l'impuissance, il devait demeurer là, tandis que ceux qui venaient de l'attaquer prenaient de l'avance. Il ne lui restait que la ressource d'utiliser la roue de secours, mais, même en se pressant, il ne pourrait pas rattraper le temps perdu, car chaque minute qui s'écoulait voyait augmenter la distance qui le séparait de ses adversaires.

Malgré tout, il voulut tenter sa chance. En un temps record il mit en place la roue de secours, puis, quand celle-ci fut solidement fixée, il se disposa à repartir.

Il avait ouvert la portière et il se préparait à monter quand, soudain, il remarqua une tache blanche à l'endroit même où, tout à l'heure, les inconnus qui l'avaient attaqué avaient arrêté leur voiture. Curieux, il fit quelques pas et se pencha . . . Un mouchoir était tombé là. Il le ramassa presque machinalement, puis il l'enfouit dans sa poche en se disant que le moindre objet peut parfois permettre d'identifier des malfaiteurs.

* * *

La ville de Nantes venait à peine de s'éveiller quand Pierre Hardange traversa le faubourg qui sert de prolongement à la route de Paris. Il dut ralentir pour doubler les voitures des maraîchers qui, tôt levés, venaient apporter aux citadins les légumes et les fruits de leurs jardins.

Malgré tous ses efforts, il n'avait pu rejoindre l'auto de ses agresseurs et il avait maintenant renoncé à l'espoir de reprendre à ceux-ci la serviette qu'ils avaient emportée. Il ne lui restait plus qu'à prévenir au plus tôt le directeur de la Société des Chantiers Maritimes de la Loire-Atlantique, celui-ci étant seul qualifié pour prendre une décision et ordonner une enquête. Aussi, sans perdre un instant, il pénétra dans le premier café qu'il trouva ouvert.

— Vous ave le téléphone?

— Oui . . . La cabine est là dans ce couloir . . . La première porte à droite . . .

— Merci.

Il consulta l'annuaire pour trouver le numéro personnel de monsieur Martineau, puis il actionna le cadran.

Quelques minutes s'écoulèrent.

Haletant, l'ingénieur attendait en répétant machinalement son appel:

— Allo . . . allo . . .

Enfin, on lui répondit.

C'était une femme, une domestique sans doute.

— Que désirez-vous?

— Monsieur Martineau est-il là?

— Oui, mais monsieur est encore dans sa chambre.

— Demandez-lui de venir à l'appareil . . . C'est urgent, très urgent . . .

— De la part de qui?

— Pierre Hardange.

— J'y vais . . . Ne quittez pas, monsieur sera là dans un instant.

Il y eut une nouvelle attente, plus longue encore que la première.

Puis brusquement:

— C'est vous, Hardange . . . Que se passe-t-il donc?

— Monsieur le Directeur, je viens d'être victime d'une agression . . .

— Que me racontez-vous là?

— Sur la route, des inconnus m'ont attaqué. Puis ils m'ont dérobé les documents que je rapportais . . . Cela s'est passé il y a environ une heure.

— D'où me téléphonez-vous?

— De Nantes où je viens d'arriver . . . Excusez-moi de vous avoir dérangé, mais après ce qui vient de se passer . . .

— Vous avez fort bien fait . . ! Seulement il me semble difficile que nous poursuivions cette conversation par téléphone . . . Soyez assez aimable de vous rendre à mon bureau. Je vais vous y rejoindre . . .

Cet ordre donné, monsieur Martineau avait raccroché.

Pierre rentra dans la salle de l'estaminet. Il commanda un café, puis, dès qu'il fut servi, il posa un billet sur le comptoir.

— Voici. Payez-vous . . .

— Merci, monsieur.

Quand il arriva aux Chantiers, il dut sonner pour se faire ouvrir. Le concierge s'étonna de le voir se présenter à une heure aussi matinale.

— Comment, vous voici déjà, monsieur Hardange?

— Oui, monsieur le Directeur m'a prié de l'attendre . . . il sera là dans quelques instants.

Il rangea sa voiture dans un coin de la cour, puis il demeura là, immobile, à moitié désemparé, cherchant à mettre un peu d'ordre dans son esprit. Il se demandait maintenant comment il avait pu se laisser surprendre par ses agresseurs qui, en quelques secondes, étaient parvenus à le terrasser et à lui enlever les documents qu'il transportait. Il est vrai que rien ne lui avait permis de prévoir ce qui s'était passé, et sa surprise avait été d'autant plus grande qu'il avait la certitude de ne courir aucun risque, son déplacement n'étant connu de personne. Une indiscrétion avait donc été commise ou bien ceux qui travaillaient pour le compte de l'ennemi avaient bénéficié de complicités. Voilà ce que les enquêteurs devaient établir . . .

Quoi qu'il en soit, il n'avait rien à se reprocher. En dehors de Ludovic Beaulieu, qui d'ailleurs n'ignorait rien de la mission qui lui était confiée, il n'avait rencontré personne. On ne pourrait donc pas le suspecter, ni l'accuser . . .

Soudain, une image s'imposa à lui. Celle de Louis Erard . . . Le dessinateur avait été tué parce qu'il avait refusé de livrer les plans qu'on lui demandait, et sans doute était-il tombé sous les coups des mêmes individus . . . Pierre frémit à la pensée que lui aussi aurait pu connaître le même sort.

Plongé dans ses réflexions, l'ingénieur n'avait pas vu arriver monsieur Martineau qui, d'un pas rapide, se dirigea vers lui.

— Hardange, voulez-vous me suivre . . .

Tous les deux alors gagnèrent aussitôt le bureau du directeur. La porte refermée, monsieur Martineau se pencha vers son collaborateur.

— Voulez-vous maintenant, lui dit-il, me raconter ce qui s'est passé . . . Surtout, n'omettez pas le moindre petit détail, car ce sont souvent les faits qui semblent les moins importants qui, au contraire, fournissent les meilleurs renseignements . . . Je vous écoute . . .

— Voici . . .

Lentement, en s'efforçant de ne rien oublier, l'ingénieur fit le récit de son voyage. L'aller, tout d'abord, qui s'était déroulé sans le moindre incident, puis son passage au Ministère de la Marine, où les documents lui avaient été remis comme cela était prévu. Enfin, le retour marqué par les événements que l'on sait.

— Naturellement, vous n'avez pas reconnu vos agresseurs . . .

— Non . . . La nuit était noire et les deux hommes étaient masqués . . . D'ailleurs, ils ont agi très rapidement, sans prononcer une seule parole.

— Quand ils se sont approchés de vous, quelle a été votre première réaction?

— En réalité, lorsque leur voiture s'est immobilisée devant la mienne, j'ai tout d'abord cru qu'il s'agissait soit d'une fausse manoeuvre, soit d'un accident . . . A ce moment, mon seul réflexe a été d'éviter une collision. Comme leur auto barrait presque totalement la route, je ne pouvais que m'arrêter . . . C'est ce que j'ai fait.

— Vous n'avez donc pas pensé qu'il s'agissait d'un attentat?

— Pas du tout . . . J'étais d'ailleurs persuadé que mon déplacement avait été tenu secret et c'est ce qui explique que je n'avais aucune raison de me méfier.

— Vous étiez armé?

— Non . . . Mais même si j'avais eu un revolver sur moi, il m'aurait été impossible de m'en servir . . . En effet, à peine ma voiture venait-elle de s'arrêter que les deux individus, ouvrant les portières avant, ne me donnèrent pas le temps de réagir . . . Tandis que l'un d'eux, le plus fort sans doute, me plaquait sur mon volant, l'autre s'emparait de la serviette placée près de moi . . . Naturellement, je me suis débattu . . . Seulement, l'homme qui m'avait maîtrisé me maintenait de telle façon que, pratiquement, je ne pouvais bouger. Il n'a lâché prise que lorsque son complice se fut retiré en emportant les documents.

— Vous m'avez dit que vous avez aussitôt chercher à rejoindre vos agresseurs. Sans succès d'ailleurs.

— Malgré le retard dû au temps que j'ai perdu en changeant une roue, je me suis lancé à leur poursuite . . . J'ai roulé comme un fou . . . C'est en arrivant à Nantes que j'ai compris que je devais renoncer à les rattraper . . . J'ignore même s'ils ont cherché refuge dans cette ville ou s'ils ont pris une autre direction . . . C'est alors que je me suis permis de vous téléphoner.

— Vous ne savez rien de plus?

— Rien . . .

Monsieur Martineau n'avait plus de questions à poser à son collaborateur. Celui-ci, de son côté, pensait lui avoir tout dit et n'avoir rien à ajouter au récit qu'il venait de faire.

— Une cigarette, Hardange . . .

Pour allumer la cigarette que son directeur venait de lui offrir, le jeune homme voulut prendre son briquet dans sa poche. Soudain, il sursauta.

— J'oubliais, dit-il, un détail . . .

— Lequel?

— Voici un mouchoir que j'ai trouvé aussitôt après l'agression, à l'endroit même où s'était arrêtée la voiture des malfaiteurs . . . Je ne sais si c'est l'un d'eux qui l'a perdu, mais je l'ai ramassé à tout hasard.

— Montrez . . .

Monsieur Martineau étendit sur sa table le petit carré de tissu.

— C'est, dit-il, après l'avoir soigneusement examiné, un mouchoir de femme . . . Tenez, voici des traces de rouge à lèvres. Et puis, ici, deux initiales brodées: M.-B. . . . J'ignore si cette pièce nous sera de quelque utilité, mais je vais la conserver.

(à suivre)

— No 370 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2											■	
3								■				
4				■	■							
5							■				■	
6						■				■		
7		■	■						■			
8				■						■		
9											■	
10			■			■						■
11				■						■		
12								■				

HORIZONTALEMENT

1—Plante nommée "mâche" ou "doucette".
2—Grand écran à trois portes en Grèce.
3—Qui vend du lait. — Conduit naturel.
4—Parcourus des yeux. — Songeras.
5—Usée par frottement. — Note (plur).
6—Administrer. — Maison de campagne en France. — Après peu.
7—Foulai. — Sert pour une serrure.
8—Unité de mesure. — Epouse. — Article espagnol.
9—Entièrement.
10—En les. — Appris. — Signif. "entre".
11—Affaibli. — Charrue. — Dans le corps.
12—Semé une seconde fois. — Fleur.

VERTICALEMENT

1—Celui qui est en séjour à la campagne.
2—Se dit d'une plante qui n'a pas de tige. — Cheval sans force.
3—A son aise. — Conj. — Existes.
4—Fin d'un parent. — Place. — Carte.
5—Chef d'Etat. — Ecorchure légère.
6—Rivière de la Savoie. — Général américain. — Infiniment maigre.
7—Foyer de cheminée. — Inflammation de la mamelle.
8—Sym. du sodium. — Véritablement.
9—Intentées en justice. — Greffer une ente.
10—Parents, amis. — Equerre.
11—Sym. du baryum. — Bière anglaise. — Peigne du tisserand.
12—Maladie infectieuse. — Pronom.

SOLUTION DU PROBLEME No 369

■ **Horizontalement**: 1. Peureusement; 2. Essor — Noubas; 3. Tait — Volée; 4. Rut — Berner; 5. Essai — Et; 6. Gs — Tels — Ar; 7. Ras — Numérale; 8. Amiantes — Car; 9. Aléa — Teind; 10. Hunt — Ce — Bête; 11. Gaies — Ar; 12. Es — Etats.

■ **Verticalement**: 1. Pétrographie; 2. Esau — Sam; 3. Usité Siang; 4. Rot — St — Altaï; 5. Er — Senne; 6. Alutacée; 7. Snobisme — Est; 8. Eole — Est; 9. Muer — Or — Ebat; 10. Ebène — Aciers; 11. Na — Etaient; 12. Tsar — Verdeur.

La Pentecôte chante la venue du Paraclet

Comme Noël ramène le souvenir de la venue de l'Homme-Dieu, et Pâques célèbre le triomphe de sa Résurrection, la Pentecôte a son tour annonce l'effusion de cette Paix promise par le Christ avant de retourner au Ciel.

Toute la vie de Jésus fut annonciatrice de Paix et par le fait même de bonheur. Connaissant le coeur de l'homme et sachant qu'il ne pouvait vivre heureux sans la Paix, Il l'apportait et l'envoyait par l'Esprit à toute âme qui ne résiste pas à la volonté divine, aux désirs de son Coeur, aux conseils de sa grâce.

La Paix se définit: "contentement de l'amour produisant dans le coeur la tranquillité de l'ordre". Il faut donc pour avoir la paix, avoir l'amour: amour de Dieu, amour de ses frères, amour de son âme. Pour la garder, chercher à faire la volonté de Dieu et découlant de là nous aurons nécessairement la charité qui est patiente, qui supporte tout. Connaissant Dieu, nous l'imiterons; nous aurons donc la paix avec nos frères et enfin, grâce aux secours d'en-Haut, nous garderons la paix avec nous-mêmes, par la soumission des sens à la raison, et de la raison à la foi.

C'est donc dire que dans la mesure où nous croirons nous aurons part à ce fruit de l'Esprit-Saint, la Paix!

C'est donc dire que plus nous assujettirons notre nature à la grâce, plus nous deviendrons surnaturels et plus nous jouirons de la tranquillité, étant dans l'ordre avec nous-mêmes, puisque nous le serons avec Dieu. Il faut Dieu et nous, nous et Dieu; Dieu qui donne et nous qui accomplissons ce que Dieu exige.

Cela se peut-il sans un catholicisme vivant, sans le surnaturel qui "imbibera" nos actions quotidiennes, notre vie tout entière? Représentante du Christ son fondateur, l'Eglise ne le croit pas. Elle exige pour que l'âme bénéficie du don précieux de la Pentecôte, la lutte, lutte contre les plus grands obstacles de la paix: le trouble qui naît de la crainte, l'inquiétude toujours en quête d'un bien à obtenir au détriment du prochain.

L'âme se trouve continuellement en face de l'alternative: ou lutter pour être tranquille ou rester indifférente envers Dieu et alors se débattre avec le trouble et l'inquiétude. A constater comment va le monde, il semble bien qu'ils sont nombreux les hommes qui se classent dans cette dernière catégorie. Dieu se voyant rejeté dans l'individu et dans la société, laisse l'homme se débattre. Le résultat n'est-il pas ce que nous voyons et que nous n'avons pas fini d'expérimenter.

Les guerres auraient-elles eu lieu si l'humanité avait mis Dieu au premier rang? Se seraient-elles déclenchées si l'homme en tant qu'individu avait reconnu la primauté du surnaturel sur le naturel? La paix viendra-t-elle? Oui, mais pas avant que la grande vérité ne soit reconnue par tous, c'est-à-dire que Dieu est toujours nécessaire à l'homme pour la voie à suivre et comme force pour la suivre.

Plus que jamais donc sont nécessaires les fruits de l'Esprit-Saint. Plus que jamais il faut Le prier de donner à la terre ce après quoi elle aspire, la Paix.

Pour que Dieu exauce favorablement nos demandes ne faut-il pas être ses amis? Et comment le serons-nous? comment ferons-nous violence au Ciel?

A nous qui portons le nom "d'enfants de Dieu", ce sera de mettre Dieu premier servi. Dieu n'est pas en péril, c'est nous qui le sommes et Il envoie son Esprit pour que nous en bénéficions. L'assaut du mal ne sera assuré que si notre christianisme reste branlant, et il restera fissuré tant que nous aurons un christianisme extérieur seulement.

C'est à la source même de notre être, l'âme, qu'il faut placer Dieu et par l'effusion de sa grâce due au rôle sanctificateur de l'Esprit-Saint, nous serons de vrais "vivants".

Nous serons les "vivants" quand notre façon de penser et d'agir sera la façon de penser et d'agir de Dieu. Quand il y aura de la part des "vivants", autre chose que de la médiocrité, l'Esprit-Saint accomplira son oeuvre de paix. Quand il n'y aura plus contradiction entre notre vie intérieure et notre vie extérieure, le monde sentira les effluves de cette Paix que Dieu désire tant donner, et voir régner sur la terre.

La force d'expansion du Royaume s'appuie non sur la persuasion des paroles humaines mais sur l'exemple et l'exemple puisé dans la vie d'union avec Dieu! Vivre avec Dieu ce sera donc concourir à procurer la Paix sur terre. Ce qui garantira cette Paix, ce sera ce que nous sommes. Voilà comment l'effet entraînera. Voilà comment le chrétien contribuera à la Paix: étant exemplaire dans sa conduite, il ne pourra autrement que persuader et convaincre ceux qui l'approchent. Ainsi le "vivant" ayant prié pour la lumière et la force, gardant par cette lumière et cette force même, son coeur libre de tout égoïsme, de vengeance, de haine, montrera que le christianisme ennoblit l'homme; il aura prié pour ses frères et "sa lumière luisant devant les hommes, ces derniers verront ses bonnes oeuvres et loueront le Père qui par le Fils sauve et qui sanctifie par l'Esprit. Ce n'est pas nous qui parlerons ou agirons, mais l'Esprit du Père qui parlera et agira en nous".

D. B.

Casserole de réception

1 enveloppe de suprême de poulet et nouilles
3 tasses d'eau bouillante
4 c. à table de beurre
4 c. à table de farine
¼ c. à thé de sel
½ tasse de crème épaisse, fouettée
1 paquet (10 onces) d'épinards congelés, cuits et égouttés
1 boîte (7 onces) de thon, égoutté
3 oeufs cuits dur, tranchés
5 c. à table de fromage parmesan râpé

Combiner suprême de poulet et nouilles avec l'eau bouillante; laisser mijoter 7 minutes. Passer la soupe au tamis. Fondre le beurre dans une casserole; y mélanger la farine. Ajouter le liquide chaud de la soupe en remuant; laisser mijoter 5 minutes. Retirer du feu et incorporer la crème fouettée. Dans la casserole, disposer des rangs de nouilles provenant de la soupe, d'épinards cuits, la moitié de la sauce, thon, oeufs, puis le reste de sauce auquel 4 c. à table de fromage ont été ajoutées. Cuire 20 minutes à four modéré, 350°F. Saupoudrer 1 c. à table de fromage sur le dessus et faire griller. 6 portions.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La crème glacée était autrefois réservée aux rois et aux nobles; aujourd'hui, c'est un aliment à la portée de tous, commode, économique et nutritif. Nous avons fait du chemin depuis l'ère de Néron. De son temps, on expédiait des gladiateurs dans les montagnes pour en rapporter la neige et la glace nécessaires aux desserts de l'empereur. On arrosait cette neige de jus de fruit ou de miel et le monarque se délectait. Plus tard, du temps de Marco Polo, on ajoutait du lait de chèvre aux fruits sucrés. Eventuellement, cette recette primitive évolua en crème glacée telle que nous la connaissons.

La crème glacée est non seulement bonne à manger, elle est bonne pour la santé et une portion d'une demi-tasse ne fournit que 163 calories. Aussi, les gens qui surveillent leur ligne peuvent même s'offrir de la crème glacée.

* * *

— C'est entendu, déclare le célèbre avocat, je suis prêt à assurer votre défense. Mais vous savez que cela vous coûtera très cher.

— Aucune importance, maitre, j'ai un diamant magnifique de 18.5 carats que je pourrai facilement vendre.

— Très bien. Maintenant, dites-moi, de quoi êtes-vous accusé au juste?

— D'avoir volé un diamant de 18.5 carats!

* * *

L'achat des robes et des accessoires des demoiselles d'honneur n'incombe pas à la future mariée; cette dernière doit choisir le patron et le tissu, mais les demoiselles d'honneur paient leur propre toilette.

* * *

La sagesse des proverbes:

Si vous voulez échapper à la critique, il n'y a qu'un moyen: ne dites rien, ne faites rien, ne soyez rien!

* * *

Pour nettoyer les tuiles qui entourent un foyer, saupoudrez-les de sel et frottez avec la moitié d'un citron. Donnez-leur ensuite un bon lavage.

* * *

Une dame, très âgée, vient trouver un médecin.

— Docteur, je suis en parfaite santé. Mais je voudrais devenir centenaire, que me conseillez-vous?

— D'attendre, Madame . . .

* * *

Une cuillerée de vinaigre additionnée à l'eau de cuisson du poisson, rendra sa chair plus solide et plus blanche.

* * *

Si votre corsage de fleurs artificielles est terni, ne le mettez pas au rebut, mais placez-le dans un bocal de nettoyeur liquide hermétiquement fermé; agitez fortement et vous verrez disparaître la saleté. En plus, vous aurez épargné le prix d'un autre corsage.

* * *

Pour supprimer l'odeur qui se dégage des bouteilles, remplissez celles-ci d'eau froide jusqu'à la moitié et ajoutez une cuillerée à soupe de moutarde sèche. Agitez vigoureusement, laissez reposer pendant une demi-heure et rincez bien à l'eau claire.

* * *

Saviez-vous qu'un moustique (femelle) fait vibrer ses ailes 300 fois à la seconde et vole 100 pouces à la seconde — Ce qui veut dire environ six milles à l'heure.

* * *

Voici la définition du parfait avocat par Me Maurice Garçon:

"C'est celui qui plaide si bien que le jury rend ce verdict: 'Nous déclarons l'accusé non coupable, mais qu'il ne recommence pas!'."

Patron imprimé

9278 SIZES 2–8





Numéro du patron: 9278
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Une fois que vous serez mariée

Voici une recette infaillible à toutes celles qui veulent perdre leur homme . . .

Présentez-vous au déjeuner avec un vieux peignoir mal agrafé, les cheveux dans le visage . . .

Laissez brûler les pommes de terre trois ou quatre fois par semaine . . .

Quand vous savez que votre mari arrive pour souper vers les six heures, laissez-le languir jusque vers sept heures pour lui servir la soupe . . .

Et les soirs où il entre en retard pour souper, faites-lui une bonne scène . . .

Laissez l'évier encombré de vaisselle sale jusqu'à ce qu'il se décide de la laver . . .

Décachetez les enveloppes adressées à son nom . . .

Avant de vous coucher, enlevez vos fausses dents . . . couvrez-vous le visage d'une épaisse couche de crème grasse . . . n'oubliez pas vos bigoudis . . .

Faites-lui une scène de jalousie chaque fois qu'il salue une femme . . .

Imposez-lui continuellement toute votre famille, vos oncles, vos tantes, vos cousins, vos cousines, grand-père, grand-mère . . .

Ne perdez jamais une occasion de dire du mal de sa mère . . .

Moquez-vous de lui devant ses amis . . .

J'espère que je n'oublie rien. De toutes façons, s'il résiste à ce traitement, ce n'est pas un homme que vous avez épousé, c'est un ange!

Yvette GARCEAU.



Q. — J'habite seule depuis quelques années. Vous connaissez la coutume qui veut qu'on offre un verre à la visite, eh bien, je crois que je vais être obligée de m'y soustraire de quelque façon, car je crains fort de devenir alcoolique. J'ai toujours chez-moi, un peu de boisson et voilà que je suis tentée fortement d'en prendre assez souvent. Ayant vu les ravages que peut causer l'alcool dans de nombreux cas, je ne voudrais pour rien au monde en devenir une victime. Un conseil me serait très utile. — **Nerveuse.**

R. — Vous ne me dites pas si vous résistez à la tentation de prendre de la boisson plus souvent ou en plus forte quantité qu'il ne le faudrait ou non, mais de toute façon, je crois que vous seriez sage, afin d'éviter d'y succomber, de ne garder chez-vous qu'une quantité minime d'alcool, pour fins médicinales seulement ou de n'en pas garder du tout si la tentation est trop forte. On dit que le café ou le thé ont un effet tout aussi salutaire. Si vous attendez de la visite à qui vous vous croyez vraiment obligée d'en servir, n'achetez que ce qu'il vous faut pour la circonstance. Il est malheureux que la coutume de "servir à boire" à tout le monde à tout propos semble si fermement implantée. Souffririons-nous tous d'un tel complexe d'infériorité, serions-nous tous si stupides que nous ne puissions plus nous amuser naturellement? Certains disent qu'un petit verre sert à "briser la glace" surtout lorsque les gens se rencontrent en assez grand nombre et qu'ils ne se connaissent pas. . . . n'est-ce pas une excuse boiteuse? Sûrement, nous sommes assez intelligents pour apprendre à causer et à nous connaître sans faire usage de stupéfiants. J'ai été invitée récemment chez des gens qui ne sont pas "des nôtres". Les invités étaient assez nombreux et je n'y connaissais que l'hôte. Avant le goûter qui fut servi vers minuit, rien ne fut servi . . . pas même de liqueur gazeuse "qui ravigotte", mais je vous assure que la conversation fut très enjouée, très intéressante et très spirituelle. Je suis certaine que tous, sans exception, ont pu en jouir . . . je dois ajouter qu'il n'y eut pas une histoire à double sens. Le groupe comprenait des gens d'âges divers: finissants, parents, professeurs, amis des finissants, etc. Vous me dites que vous avez déjà vu les tristes résultats, de l'abus de l'alcool, voire même de l'alcoolisme, et que vous craignez d'en devenir vous-même victime, de grâce, ne risquez pas. Perdez des amis ou amies s'il le faut, mais ne risquez pas . . . Quant à se sentir obligé de faire telle ou telle chose, surtout dans un cas comme le vôtre, ayez donc le courage de ne pas suivre le courant. De nos jours, tout le monde agit plus ou moins de la même façon dans des circonstances semblables, ayez le "front" d'y mettre "de la joie" qui "ravigotte" grâce à votre sourire et aux mets succulents que vous servirez comme goûter, sans parler de ceux . . . intellectuels, ceux-là, que vous servirez avec vos hôtes évidemment et qui seront le bouquet de la fête. Soyez prudente et sage et vous verrez, tout ira bien.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et mes parents ne veulent absolument pas que je sorte avec mon ami qui est âgé de dix-huit ans. Il est universitaire et moi je suis étudiante aussi. Nous nous connaissons depuis toujours, ayant fréquenté la même église et les mêmes écoles. Nous sortons en cachette parce que nous nous aimons et voulons nous voir assez souvent. Ne trouvez-vous pas que mes parents sont un peu trop sévères. Nous nous respectons et nos sorties sont surtout pour aller au cinéma ou à des concerts. Merci. — **Yeux clairs.**

R. — A seize ans, en fin de semaine ou pendant les vacances, vos parents pourraient vous permettre des sorties avec des groupes de jeunes de votre âge, mais je les approuve de ne pas vouloir que vous vous attachiez déjà à un seul jeune homme. Votre ami, s'il désire prendre une profession, ou même seulement terminer son cours universitaire et se faire un avenir, ne sera près à se marier que dans quelques années: de 5 à 7 certainement. Si vous vous fréquentez assidûment pendant si longtemps, vous risquez de devenir trop familiers, ce qui entraînerait des dangers, ou de vous détacher complètement l'un de l'autre. Tous les deux, vous êtes vraiment trop jeunes, quoique vous en pensiez dans le moment, pour former des attachements sérieux. Demandez à vos parents de vous permettre de recevoir chez-vous d'abord, vos jeunes amis, garçons et filles, et par votre conduite, prouvez-leur que vous êtes tous assez sérieux pour qu'ils puissent vous faire confiance et vous permettre d'autres divertissements ensemble, mais, croyez-moi, rencontrez d'autres garçons, ne vous attachez pas à un seul. Vous avez le temps et l'avantage d'en connaître plusieurs, et quand le temps sera venu de faire votre choix, vous le ferez plus sagement.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Avec le gros bon sens nous deviendrons les maîtres de notre destin

par le Dr Adrien Plouffe

C'est le propre de l'ignorance de croire qu'elle peut se passer de la science et de l'expérience de ceux qui ont pris la peine — et pendant de longues années — de meubler leur cerveau de toutes les connaissances humaines.

* * *

Ceux qui ont beaucoup étudié et qui ont beaucoup retenu savent qu'ils ont encore beaucoup de choses à apprendre — et tout le long de leur existence. Que penser alors des pauvres ignorants qui considèrent qu'ils n'ont pas besoin des hommes de science, des hommes de Dieu, de tous ceux qui, à l'école, au collège et à l'université, ont acquis une des plus grandes richesses qui soient: le savoir.

* * *

Vous portez votre montre chez l'horloger; vous conduisez votre auto chez le garagiste; vous allez consulter un homme de loi pour régler certains problèmes qui vous tracassent. Et vous avez raison. Mais quand votre frère corps ne se porte plus comme auparavant, vous négligez d'aller consulter le médecin — le seul homme qui peut vous aider à retrouver votre santé. Que devient le gros bon sens avec votre conduite insouciante?

* * *

C'est une illusion de penser qu'il n'y a plus d'ignorance dans les milieux populaires et dans tous les milieux. Certes, il y en a moins qu'auparavant, mais la négligence fleurit encore, hélas, dans le petit jardin d'un grand nombre des nôtres. Quand les gens ne sont plus ignorants, ils sont négligents et ils attendent trop longtemps pour consulter le médecin. Et souvent il est trop tard!

* * *

Après les efforts déployés depuis un quart de siècle par ceux qui ont enseigné l'hygiène et la médecine préventive au public, il ne devrait plus y avoir d'ignorance chez les Canadiens! Ces derniers savent maintenant ce qu'ils doivent faire pour conserver leur santé, mais ils remettent au lendemain la consultation médicale. Et cet art de vivre à l'encontre du sens commun conduit trop souvent à des décès prématurés.

* * *

Le jour où l'homme en général ne suivra plus à peu près les principes sains et bienfaisants de l'art de vivre comme il faut, le Canadien moyen se portera mieux et il sera plus riche et plus heureux. Alors qu'est-ce que nous attendons pour adopter une politique de gros bon sens? Quand le gros bon sens sera notre maître, nous serons, dans une large mesure, les maîtres de notre destin.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 9

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. **Signaler: GRove 4-2277 le soir.** 49-1912-T.F.

DACTYLO BILINGUE demande emploi partiel. **S'adresser à Boite 285, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-285-10C.

DAME QUI TRAVAILLE désire louer grand logis d'au moins 4 pièces, aussi près que possible du Bureau de Poste, St-Boniface. **Signaler: 942-1503 le soir et en fin de semaine ou 233-3481 entre midi et 12 h. 45 p.m.** 9-300-T.F.

LE VILLAGE DE ST-LAZARE,
Manitoba, acceptera demandes

pour la position de secrétaire-trésorier jusqu'à midi, le 13 juin 1963. Cette position n'exige pas travail à plein temps et le candidat choisi pourra augmenter ses revenus par d'autre travail à temps partiel. Salaire: $150 par mois, plus commission sur collection de primes M.H.C. **Ecrire à: Village de St-Lazare, St-Lazare, Man., et inscrire "Demande" sur l'enveloppe.** 8-248-9C.

ON DEMANDE
infirmières diplômées

pour hôpital de 25 lits, près de Winnipeg. Salaire: $325. Semaine de 40 heures; 3 semaines de vacances payées, 10 jours de congés statutaires. Augmentation annuelle: $10. **S'adresser à l'Administrateur, Hôpital St-Pierre, St-Pierre, Manitoba.** 8-251-11C.

DESIRANT VOYAGER dans le sud-est des Etats-Unis, 4 ou 5 personnes demandent voiture avec chauffeur. Du 15 juin au 8 juillet environ. **Signaler: 247-4419.** 8-260-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.30

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-3490 ou CHapel 7-3886.**

BICYCLETTES ET TONDEUSES A GAZON REPAREES. Ramassées et livrées. **Signaler: CEdar 3-2234.** 6-172-9C.

OPPORTUNITY STORE

N.C.J.W. Services à thé en argent, coupons, robes de qualité, tentures. Articles d'aubaine spéciale. Marchandise nouvelle tous les jours. **Ouvert tous les jours de 10 a.m. à 5 h. 30 p.m. Le jeudi soir jusqu'à 9 h. p.m. 761, rue Osborne, Winnipeg.** 8-258-9C.

FOURRURES SARAS
Sur mesure
Réparations, transformations
Entreposage
533, rue Des Meurons, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-2460
6-183-9C.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces et salle de bain. **Signaler: WHitehall 2-3891 ou WHitehall 3-8254.** 4-105-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 225, rue Bertrand. Logis privé: 3 pièces. 6-176-T.F.

265, AVENUE PROVENCHER — Chambre à 2 lits pour 2 jeunes hommes tranquilles. Bonne pension. Vie de famille. Autre chambre pour 1 lit seulement. Près autobus. **Signaler: 233-6146.** 8-263-11P.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Réfrigérateur et poêle. Place de stationnement. Libre. **Signaler: CHapel 7-8609.** 8-268-9C.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Bertrand, près hôpital. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Place de stationnement. **Signaler: CEdar 3-1789.** 8-262-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. S'adresser à 227 rue Bertrand. **Téléphone: 233-2870.** 9-298-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, 2 grandes pièces. 1er plancher. Chambre et cuisine moderne. Libre: 1er juillet. Pour 2 personnes tranquilles $55. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 9-271-T.F.

A LOUER — Norwood, avenue Kitson. Grande chambre avec "rangette" et laveuse. Place de stationnement. **Signaler: SPruce 5-1439.** 9-277-T.F.

A LOUER — Chambre meublée. Pour jeune homme tranquille. Près de toutes commodités. **S'adresser à 138, rue Kitson, Norwood, ou signaler: CHapel 7-1745.** 9-283-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 375, rue Desautels. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée et salle de bain privées. Poêle électrique. Près autobus. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-5963 après 6 h.** 9-284-10C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces "rangette", réfrigérateur et évier. Loyer: $45. Couple de préférence. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-3705.** 9-290-9C.

A LOUER — Logis: 4 pièces: cuisine, salon, 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. A la campagne. Venez le visiter. **Lucien Fontaine, 2 milles au nord de Ste-Agathe.** 9-291-9P.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer"**. Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

OCCASION EXCELLENTE
pour belle carrière

Notre agence offre l'entraînement comme assureur d'assurance-vie, à un homme âgé de plus de 21 ans. Canadien français de préférence, mais en accepterait d'autres. Devra subir test d'aptitude. **Pour rendez-vous, écrire à Boite 246, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou appeler SPruce 5-0301.** 8-246-9C.

QUELQUE CHOSE DE COMPLETEMENT NOUVEAU

Achetez-vous deux pintes de lait ou plus par jour? Epargnez 50% sur votre compte de lait. **Pour tous renseignements, signaler: EDison 4-2579.** 5-157-T.F.

A LOUER — St-Vital. Une suite au troisième étage. Prête le 1er juin. Près autobus et église. Il y a évier et baignoire. Place pour auto. Prix raisonnable. Adultes de préférence. **Après 6 h., signaler 247-4374.** 9-292-9C.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Langevin. Logis: 3 pièces avec salle de bain. **Signaler: WHitehall 3-0194.** 9-297-9C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 9-301-10C.

A LOUER — Grande chambre de devant, non meublée. Dépense. Autre chambre meublée. Peuvent être louées ensemble ou séparément. Près basilique et toutes commodités. Gens âgés de préférence. **S'adresser à 535, rue Langevin, St-Boniface.** 8-265-9P.

A VENDRE
Rue Kitson St-Boniface
Maison: 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger et salon. $2,000 comptant. Balance comme loyer. Taxe: $178.00 seulement. Garage double.
Appeler Fred Toutant: 256-4166
T & T Realty: 233-5669

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h.** 50-1929-T.F.

A VENDRE — Deux bicyclettes: 1 à 3 vitesses avec accessoires; l'autre de course. **S'adresser à 133, avenue River, Winnipeg, ou appeler GLobe 2-2619.** 8-253-9C.

CHALET A VENDRE — St-Laurent. 3 pièces et véranda. Réfrigérateur, poêle, lessiveuse électriques. **Appeler: CEdar 3-5727.** 7-222-12C.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 4-130-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

A VENDRE — Maison de revenu. Rue Kitson. Lot: 50' x 110'. Taxes: $272. Revenus: $175. Plein prix: $15,000, $3,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-3063, après 5 h. p.m.** 3-104-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. **Signaler: CEdar 3-4148.** 4-129-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison finie stuc. 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Chauffage: gaz naturel. Salle de bain. Grand lot. $6,500. **Pour plus amples renseignements, signaler: GArden 2-5118.** 4-128-T.F.

A VENDRE — Grands lots sur bord du lac. Nouvelle subdivision à Hillside Beach. 100' x 200'. Nouvelle route gravelée. Aussi, lots des 2e et 3e rangs. **S'adresser à M. Léonard David, Victoria Beach, Man. Téléphone: 754-2394, Grand Beach.** 4-12-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Duplex: 10 pièces, 5 et 5 avec 8½ acres. Le tout en très bonne condition. $8,500. **Signaler: St-Pierre 339-15 après 5 h., ou en fins de semaine.** 7-235-9P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Tremblay. Bungalow en stuc, 5 pièces. Complètement moderne. Taxe basse. Chauffage: air forcé, huile. **Appeler propriétaire: CEdar 3-5850.** 8-244-9C.

DESIRE ACHETER directement, d'un propriétaire, maison ou duplex en bon état. A termes relativement faciles. **Veuillez, s.v.p., signaler 942-1503 entre 7 h. et 10 h. p.m. et en fin de semaine.** 8-266-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 4 chambres à coucher. Beau district résidentiel. Soubassement à la grandeur, fini en partie. Chauffage: gaz. Lot: 75' x 126'. Grand garage attenant. Maison idéale pour famille nombreuse. **Signaler: GLobe 2-0781.** 5-135-9C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 24' x 28' avec véranda. Complètement meublé. **Signaler: CEdar 3-1375.** 9-273-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison, stuc, 7 pièces. Chauffage: eau chaude, gaz. Chauffe-eau gaz. Baignoire. Fenêtres en aluminium. Lot: 52' x 300'. **Téléphone: GArden 2-5323.** 9-274-13P.

A VENDRE — Plage Albert
Chalet, fini à l'intérieur et à l'extérieur. Complètement meublé. Peut accommoder 10 personnes. Tout près du lac. **Signaler: CEdar 3-6474.** 8-259-9C.

A VENDRE — 154, rue Des Meurons. Maison moderne: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Salle de récréation, patio. Prix: $14,000. Pas d'agents. **Signaler: CHapel 7-9047.** 8-247-9C.

A VENDRE — Bungalow: 8 pièces, sur grand lot: 100' x 180'. Cuisine moderne, eau courante. Prix: $6,500. **Pour plus de détails, appeler 302 Lorette.** 9-293-10C.

A VENDRE — Joli bungalow moderne sur propriété de 8 acres. Entre route Pine Falls et rivière Winnipeg. Fraisiers, arbres fruitiers. Située à 4 milles de Pine Falls. **Ecrire ou téléphoner à Chris Laporte, Pine Falls.** 9-276-11C.

A VENDRE — St-Boniface. Très central. Maison duplex ou de famille. 3 pièces au 1er et 3 au 2e. 2 plomberies et 2 compteurs d'électricité. Chauffage: huile, eau chaude. Isolation en laine d'acier. Grand lot: 50'. Idéal pour personne qui désirerait ajouter 2 ou 3 logis. Prix: $12,950. Pas d'agent. **Pour plus amples renseignements, signaler: CHapel 7-7131 ou écrire à Boite 278, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-278-9C.

A VENDRE OU A ECHANGER pour chalet à Plage Albert de préférence. Une remorque (house trailer). Longueur: 28'. Complètement meublée. Eau chaude et froide. Salle de bain avec douche. Poêle au gaz, fournaise à l'huile, congélateur électrique, lit sofa, tables, chaises, couverture à neuf. Moustiquetaires. 110 volts. Marque "Royal Oak". Valeur: $1,500. **Appeler Ovila Sabourin, St-Jean-Baptiste, 3321.** 9-237-9P.

OCCASION UNIQUE POUR VENDEUR DE PLUS DE 30 ANS

Occasion favorable d'avancement rapide et de ventes à haute commission avec une compagnie progressant depuis 59 ans dans la distribution de produits d'entretien "Goodyear" les plus renommés du globe. Beaucoup d'articles renouvelés exclusifs et sans concurrence. Pas de limite d'âge. Série d'articles d'hiver et d'été diversifiée. Nous nous occupons du financement, de la transportation et de la perception des sommes dues. Le nouveau vendeur O. M. Rath a reçu une commission de $358.00 pour sa seconde commande. Paul Rausch, nouveau vendeur, a gagné $608.00 sur une seule vente et il est maintenant chef no 5 de la compagnie. Les bénéfices supplémentaires comprennent l'assurance-vie et des primes de ventes. **Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada) Ltd., C.P. 39, Rosemont, Montréal, Qué.**

A VENDRE — Parc Windsor, 444, chemin Speers. Lot: 57' x 150'. Meilleure offre. **Signaler: WHitehall 6-2477.** 9-279-10C.

A VENDRE — North Kildonan. Bungalow de 3 ans en stuc, 3 chambres à coucher. Moderne et très propre. Grand lot. Taxe raisonnable. **Signaler: CHapel 7-9550 le jour ou EDison 8-8538 le soir.** 9-305-9C.

A VENDRE — St-Norbert. Lot de rivière: 50' x 350' sur belle rue résidentielle, près église et écoles catholiques. Gaz, égouts et eau rendus à la rue. Beaucoup d'arbres. Prix: $4,850 ou construirait pour vous. **Appeler M. Gerrie, D.-J. Gerrie & Co., GLobe 2-1104.** 9-280-11C.

A VENDRE — Rue Des Meurons. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Maison et eau chauffées au gaz. Lot: 50'. Près écoles. **Signaler: CEdar 3-6474.** 9-281-9C.

A VENDRE — Ferme laitière de 320 acres. 300 acres en culture. Bâtiments modernes. Puits artésien. 40 bêtes à cornes, dont 21 vaches laitières. Réservoir moderne pour refroidissement du lait. **S'adresser à Boite 282, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-282-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Sur grand lot de rivière paysagé, maison: 4 chambres à coucher, salle familiale au premier, poêle et four encastrés, 2 salles de bain avec équipement de couleur, coin à manger séparé. Patio en béton, garage double attenant, entrées pavée, cheminée ouverte, grand salon fini noyer. $32,500. Près église et écoles catholiques. **Signaler: GRover 4-2184.** 9-286-9C.

A VENDRE — St-Malo. Maison: 7 pièces. Située sur 1¼ acre de terrain dans village. Eau chaude et froide. **Appeler St-Malo 326-13 ou CHapel 7-8011.** 9-287-9C.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Duplex d'âge récent: 4 et 4. Revenu mensuel: $185, plus 5 pièces pour propriétaire. Prendrait bungalow, 4 à 5 pièces sur marché. **S'adresser à Boite 288, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-288-10C.

A VENDRE — Avec ou sans stock, épicerie et cours à bois. Bon chiffre d'affaires. Endroit canadien-français. Prix raisonnable. Termes très faciles. **Ecrire à Boite 289, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-289-10C.

A VENDRE — Maison pour famille: 7 pièces. Lot: 50'. Garage: 14' x 22'. Chaufafge: gaz. Plomberie et brochage neufs. Toutes commodités. Près église, école et autobus. **S'adresser à 20, Parkville Drive, St-Vital, en face du centre d'achat. Téléphone: ALpine 3-9662. Pas d'agents.** 9-275-10C.

A VENDRE — Petite maison à la campagne. 4 pièces. Grand lot: 100' x 200'. Prix: $2,700. Paiement initial minime. **Signaler: 233-5986.** 9-299-9C.

A VENDRE — St-Boniface. Ancienne maison: 6 pièces. Prix: $5,500. $500 comptant. Balance à termes. **Signaler: CEdar 3-6438 après 5 h. 30.** 9-303-9C.

A VENDRE — Lots de plage. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $8,500. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Terrain clôturé. Chauffage: huile. Garage. Termes.

St-Boniface — Rue Berry. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 120'. Garage. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Monck. $11,500. Maison: 7 pièces. Lot: 50' x 120'. Chauffage: gaz. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire avec paiement mensuel très avantageux.

St-Boniface — Rue Berry. $11,500. Maison de rapport. 2 logis de 3 pièces. $2,000 comptant. Balance à termes.

Parc Windsor — Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. $2,500 comptant. Balance à termes faciles.

Fort Garry — Rue Rosemount. $12,000. Bungalow moderne: 7 ans. 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Grand terrain. $3,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
5-150-9C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher,
St-Boniface
A VENDRE

St-Norbert $13,500
Joli bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 60' x 145'. Soubassement fini. Termes faciles.

St-Boniface $10,300
Duplex: 4 et 4. Bon revenu. Fournaise neuve. Garage. Près écoles. $1,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface $11,900
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age récent. Salle de récréation. Fournaise neuve: gaz. Garage. Près Académie.

St-Boniface $12,500
Duplex. Logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher et logis: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Très propre. Bon revenu.

Norwood $11,900
Très beau site. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement. Près écoles. A termes.

St-Boniface Immeuble-appartement
Nouvellement construit en maçonnerie à l'épreuve du bruit et du feu. 2 minutes de l'hôpital. 9 beaux logis. Poêles, réfrigérateurs, tentures et tapis. Commodités supplémentaires. Stationnement pour chaque logis. Rapporte près de 10% sur placement. Chaque logis sous bail d'un an. Comptant requis substantiel.

St-Boniface $12,900
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Nouvelle fournaise: gaz. Très propre. Grande cuisine. $3,000 comptant. Balance à termes.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
5-162-9C.

La Commission du District Scolaire St-Paul, no 2228,
désire les professeurs suivants pour septembre 1963: 1. Un professeur de cours industriels; 2. Deux professeurs ou niveau élémentaire (grades 1 à 6); 3. Deux professeurs ou niveau junior (grades 7 à 9).
Cédule de salaires 1963-64:

I	3200-4700	5x200	2x250			
II	3800-5700	1x300	4x250	3x200		
III	4500-6600	1x300	4x250	4x200		
IV	5000-8300	3x400	7x300			
V	5500-8715	2x400	6x300	2x200	1x215	
VI	6000-9130	3x400	2x300	6x200	1x130	

Bonis: certificat junior $200 pour cours industriels; certificat senior $200. Professeurs de français de l'ACFC — $100. S.V.P., **écrire à S.-D. LeFebvre, surintendant, St-Paul, Alberta.** 9-294-11C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour enseigner grade 6 à l'école de Debden, Sask. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à M. Albert Blais, Debden, Sask.** 8-255-9P.

ON DEMANDE
Institutrice diplômée canadienne-française pour enseigner à l'école Grenier de St-Labre. Environ 20 élèves en septembre. Salaire d'après l'octroi du Gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 4-109-9C.

LE DISTRICT CONSOLIDE de Notre-Dame-de-Lourdes, no 2390,
demande des instituteurs et institutrices pour l'année 1963-1964. Salaire de base:
Classe 1 — $3,000.00
Classe 2 — $3,300.00
S'adresser au secrétaire, M. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 9-264-10C.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Georges, instituteurs ou institutrices qualifiés, pour grades élémentaires. Ecole de six classes. Salaire $200 au-dessus de l'octroi du gouvernement. **S'adresser à E.-J. Bouvier, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: 367-2573.** 9-296-10C.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Lazare, no 2366, quatre institutrices bilingues pour enseigner les grades élémentaires. Salaire selon échelle établie par le Département d'Education. **S'adresser à Geo. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 6-182-9C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école séparée St-Charles, no 8, de Courval, Sask. 2 classes. Services requis pour les grades 1 à 4. Grade 4 partagé si nécessaire. Salaire selon le certificat et l'échelle de salaire de l'Unité no 22 de Moose Jaw. **Adresser demandes en anglais au Secrétaire, Unité 22, 501, rue Ominica O., Moose Jaw, Sask.** 7-218-9C.

ON DEMANDE
Un instituteur et une institutrice pour l'école élémentaire de St-Claude, no 788, (10 classes — 300 élèves). Salaire selon nouvelle échelle établie récemment. Beau village moderne sur grande route no 2. Service d'omnibus quotidien avec la ville. **S'adresser à Paul Martin, sec., St-Claude. Téléphone pendant heures de bureau, 24.** 8-252-10C.

ON DEMANDE
2 instituteurs (trices) bilingues pour école St-Thomas, no 865, dans village de Storthoaks. 1) Principal enseignant grades 8, 9, 10, 15 élèves environ. 2) enseignerait grades 1 et 2, vingtaine d'élèves. Salaire selon cédule établie dans l'Unité d'Oxbow à base de $2,800. **S'adresser à Jean Carrière, Storthoaks, Sask.** 7-232-10C.

ON DEMANDE
Pour District scolaire de Gravelbourg, instituteurs ou institutrices bilingues pour ouvertures suivantes: (a) un ou une pour chacun des grades 1-4-6-7-9; (b) un ou une pour classe spéciale de grades 4-5-6; (c) un pour enseigner culture physique et autres matières; (d) un ou une pour enseigner sténo. et dactylo. aux grades supérieurs. Salaire: $2,800 à $7,400 selon qualifications et expérience. **S'adresser en donnant toutes qualifications, expérience, références à A.-H. Lepage, sec.-trés., C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 7-242-10C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC, no 20,
invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les sujets suivants: mathématiques, science, langues, histoire et dactylographie. Entreront en fonction le 3 septembre 1963 dans nouvelles écoles supérieures progressives à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg, sur route no 6).

Cédule de salaire	Base	Maximum
Classe 3	$3,800	$5,400
Classe 4	4,300	6,900
Classe 5	4,700	7,300
Classe 6	5,100	7,700

avec augmentations annuelles de $200. On peut se procurer formules de demande et plus de renseignements en téléphonant à R. Allard, Echange d'Elie no 311-r-31, ou en écrivant au Secrétaire-trésorier, C.P. 88, Elie, Man. 5-144-T.F.

ON DEMANDE
2 instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école séparée d'Edam, Sask., no 9, Salaire selon qualifications. **S'adresser à Jean Blaquière, sec., Edam, Sask.** 9-295-9C.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices bilingues pour grades élémentaires à l'école de Léoville, Sask. **S'adresser à M. Pierre Polard ou à M. Edmond Henri, Léoville, Sask.** 9-307-9C.

ON DEMANDE
Pour l'école de Dunrea, no 147, un instituteur ou institutrice bilingue pour enseigner les grades 3, 4 et 5. Salaire selon échelle établie par le Département d'Education. **S'adresser à Guy Paradis, sec.-trés., Dunrea, Man.** 8-250-10C.

ON DEMANDE
Rédactrice pour service commercial. Candidate doit avoir bonne connaissance du français et de l'anglais, être en mesure de traduire d'un langue à l'autre et aussi connaître la machine à écrire. **Pour plus de renseignements, écrire à la direction de CKSB, St-Boniface.** 9-272-10C.

LA DIVISION DE LA MONTAGNE, no 28,
demande instituteurs et institutrices pour école secondaire à Mariapolis, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude. Salaire selon échelle en vigueur. **S'adresser au secrétaire, M. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.** 8-264-9C.

ON DEMANDE
2 instituteurs qualifiés, bilingues, pour l'école consolidée de St-Eustache, no 2409, pour enseigner les grades 6 et 8. Position de principal pour 8 classes disponible. Salaire selon échelle. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec., St-Eustache, Man.** 6-186-9C.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, no 17. Echelle de salaires en voie de négociation. **Pour plus amples renseignements, s'adresser à: G.-J. Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man.** 8-256-9C.

ON DEMANDE
2 instituteurs ou institutrices pour l'école séparée Our Lady of the Valley à Kenora, Ont. Grades 7 et 8, 28 élèves environ; grade 3, environ 30 élèves. L'un ou l'autre étant qualifié pourrait obtenir poste de principal. Salaire minimum pour 1ère classe: $3,400, boni de $200 par année jusqu'à 6 ans. **S'adresser au Secrétaire, Ecole séparée Our Lady of the Valley, C.P. 444, Kenora, Ont.** 7-234-9C.

ON DEMANDE
Deux instituteurs bilingues pour le cours élémentaire (grades 4 à 6). Certificats INT-STD. Aussi, deux instituteurs bilingues pour le cours secondaire (grades 9 à 11). Certificat STD. **S'adresser à Gérard-M. Verhelst, Principal, Willow-Bunch, Sask.** 9-308-11C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire Chèvrefils, no 227, 2 instituteurs ou institutrices pour l'année scolaire 1963-64. Salaire selon l'octroi. Chambre et pension ou logement disponibles dans la région. Grades 1 à 4 et 5 à 8. Approximativement 20 élèves chacun. Electricité, chauffage à l'huile, projecteur, etc. Ecole située à 1 mille de la route no 11 et à 2½ milles de Pine Falls. **S'adresser à F. M. Ryan, sec.-trés., C.P. 597, Pine Falls, Man.** 9-306-14C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne. 6 ans. 1 logis: 5 pièces, l'autre de 4. Prix réduit à $19,800 pour vente immédiate.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. $12,500. Comptant requis: $1,800.

St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. Chiffre d'affaires mensuel: $7,000. Equipement moderne: $5,400 plus marchandise, environ $5,000.

St-Boniface — Maison: semi-duplex, 6 pièces. Chauffage: gaz. $10,500.

St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
5-159-9C.

ON DEMANDE
Le Gouvernement du Canada demande instituteurs (trices) pour enseigner dans les Ecoles indiennes du Manitoba, à partir du 1er septembre 1963. L'échelle des salaires est de $3,300 à $8,600 selon les qualifications et l'expérience.

Echelle des salaires revisée
Classe 1 $3,300-$5,100 — en 9 augmentations annuelles
Classe 2 $3,600-$5,625 — en 9 augmentations annuelles
Classe 3 $4,000-$6,250 — en 10 augmentations annuelles
Classe 4 $4,800-$7,550 — en 11 augmentations annuelles

On accorde des crédits pour chaque année d'expérience professorale. L'échelle permet l'obtention de salaires plus élevés par l'achèvement de chaque année pédagogique additionnelle. Des allocations supplémentaires sont versées aux spécialistes (méthodes primaires, arts industriels, économie domestique) pourvu que ces services spécialisés soient requis dans la mesure de 50 pour cent de l'horaire. Les directeurs recevront $200 plus $100 par classe à un maximum de $2,000, pour la surveillance. Des allocations spéciales pour l'isolement dans des postes du nord seront payées de $20.00 à $200.00 par mois. Logis, ameublement, chauffage et éclairage sont fournis à des prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour plusieurs endroits. On dispose aussi d'un plan de pension et de l'assurance de groupe. Pour plus de renseignements et formules de demandes, adressez-vous à M. J. Slobodzian, surintendant des Ecoles indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba ou signalez WH 2-0931.

A. G. Leslie,
surintendant régional,
des Agences indiennes.

A VENDRE
Echangerait maison de 7 pièces à St-Boniface pour maison-roulotte. Propriétaire assumerait hypothèque sur balance, à termes faciles.

ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $10,900 à termes.

LORETTE
En face de l'église. Maison non moderne: 3 chambres à coucher. 2 grands lots: 75' x 145' chacun. Garage. Prix: $3,600. $400.00 comptant. Balance: $30.00 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
5-165-9C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface centre — Bungalow: 4 pièces. Chauffage automatique. Garage. Près autobus. Possession immédiate. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Près hôpital. $14,300. Maison. 4 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Chauffage: gaz. Garage. Titre clair.

Norwood — 220, rue Goulet. Lot commercial: 50' x 120'. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Comptant requis substantiel.

St-Vital — Près toutes commodités, bungalow: 5 pièces. 9 ans. Tapis mur à mur et tentures inclus. Salle de récréation. Garage double. Lot: 50'. Très bas prix: $13,000.

St-Vital — Rue Béliveau. $5,000. Bungalow 5 pièces, non moderne. Lot: 99' x 140'. Garage. Comptant requis: $1,000. Balance à $50 par mois, 5% d'intérêt.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements voulus et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
5-160-9C.

Département de la Citoyenneté et de l'Immigration

DES SOUMISSIONS CACHETEES et adressées au Surintendant régional des Agences indiennes, Chambre 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba, Canada, seront reçues jusqu'à 3 h. p.m. (heure solaire), le 17 juin 1963, pour le contrat de construction de:

L'addition d'une salle de classe, numéro de l'index R-386

Résidence pour le personnel (3 chambres à coucher), numéro de l'index R-303A

A la Little Black River Indian Day School, Agence Clandeboye, Manitoba.

Les contracteurs devront soumissionner en pleine conformité avec les dessins, spécifications et documents des plans fournis dans ce but par le Département.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les instructions générales, dessins et spécifications au bureau du Surintendant des Agences indiennes, Chambre 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg, Manitoba, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) sous forme de chèque payable au Receveur Général du Canada, pour chaque série de documents. On remettra ce dépôt sur restitution en bon état des dessins et spécifications à l'émetteur en-deça de deux mois de la date fixée pour la limite des soumissions.

Pour être examinées, les soumissions devront être présentées sur les formules des soumissionnaires et accompagnées d'un chèque visé tiré sur une banque à charte au Canada payable au Receveur Général du Canada ou une soumission avec garantie pour un montant égal à dix pour cent (10%) du prix soumissionnaire ou d'un Bon au Porteur du Canada ou de la Compagnie du Canadien National et ses compagnies constituantes.

Le Département se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions et n'acceptera pas nécessairement la plus basse.

A. G. Leslie,
Surintendant régional
des Agences indiennes,
Département de la Citoyenneté
et de l'Immigration.

A VENDRE

St-Boniface: salon de coiffure tout équipé, 5 séchoirs; plus restaurant, 14 sièges. Revenu: $8,000 par mois. $15,000 comptant. Balance facile.

Brereton Lake: chalet, 24' x 32'. 4 pièces meublées. Lot: 100' x 300'. Taxe: $28. Prix: $5,000 seulement.

Petite ferme: 10 acres. Bonne grande maison: 4 chambres à coucher, plus 2 salles de bain. Puits artésien, puisard, chauffage: huile. Garage. Le tout: $6,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
5-152-9C.

A VENDRE

Parc Windsor — $1,000 comptant. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Allée de côté. Chauffage: gaz. **Appeler ALpine 3-0404 ou 247-8294, le soir; CEdar 3-1451, le jour.**

Norwood, rue Hill — Maison: 4 chambres à coucher. 15 ans. Chauffage neuf: gaz. Grand lot. Doit être vendue. Propriétaire part pour l'Est. **Appeler ALpine 3-0404 ou 247-8294, le soir; CEdar 3-1451, le jour.**

71, rue Horace — Examinez l'extérieur, puis appeler pour rendez-vous. Maison: 4 pièces, plus logis 2 pièces, fini au soubassement. Entrées séparées. $8,200 seulement. Appeler Roland Roy, 247-8294 le soir, ou L. McColl Realty, CEdar 3-1451.

Pour plus d'informations, appeler
L. McColl Realty, CEdar 3-1451
Le soir, ALpine 3-0404
7-233-9C.

A VENDRE

Maison: 1½ étage — 15 ans. 6 pièces. Salle de récréation. Grand lot. Comptant requis: $3,000.

Triplex comme neuf à un prix très raisonnable. Revenu annuel: $2,900.

Désirerait échanger 4 pièces, à St-Vital pour échanger sur maison, 7 pièces, à St-Boniface.

St-Boniface centre — Duplex: 6 et 3. Stuc. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. $12,500.

St-Boniface centre — Maison: 1½ étage. Stuc. 8 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $13,000.

St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 2 étages, 6 pièces. Garage. $11,500.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
5-200-9C.

On demande
Sténo-dactylo intéressée et ambitieuse.
Excellentes conditions de travail.
Expérience non essentielle.
S'adresser à
Boite 243, La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2.
8-243-10C.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM
recherche un
Représentant pour la région de Winnipeg, Man.

Traitement
La rémunération se situe entre un minimum de $4,740 et $6,720 par année, plus divers bénéfices d'un plan de pension, d'assurance groupe, de congés statutaires, etc.

Tâches
Promouvoir la distribution et l'utilisation des films et films fixes de l'ONF auprès du public général ainsi que des institutions spécialisées, telles que les bibliothèques et cinémathèques publiques, les cinémas, les salles de cinéma et les postes de télévision. A ce titre, maintenir de bonnes relations avec ces différents organismes, les aider à établir un programme d'utilisation de films dans le cadre de leur programme général de travail, entraîner certaines personnes aux techniques de la projection, de discussion et, d'une façon générale, d'utilisation rationnelle des films et films fixes.

Conditions
La préférence sera donnée aux candidats ayant une formation universitaire, plus particulièrement dans les disciplines suivantes: sciences sociales, service social, pédagogie et une bonne connaissance de l'anglais et du français. La fonction exige de l'initiative, de la maturité, une personnalité engageante, un intérêt pour l'éducation des adultes et pour les relations extérieures ainsi qu'une disposition à travailler avec des groupes.

Le postulant devra établir en détail son curriculum vitae, indiquer son âge, les études académiques, diplômes, qualités et expérience. S'adresser à:

Office National du Film, a/s M. J. Duerkop,
202, édifice Fédéral, Saskatoon, Sask.

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE
CIMETIÈRE
CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

Notre vente bat son plein jusqu'au 4 juin

Complets pour Hommes
Prix régulier $59.50 à $99.50
PRIX DE VENTE
$39.95 et $49.95

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher, St-Boniface
Heures de magasin: 9 h. à 6 h. p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.